

BILAN SOCIAL 2010

UNIVERSITÉ BORDEAUX 1 Sciences Technologies



CTPE - 15 DÉCEMBRE 2010

UNIVERSITÉ BORDEAUX 1 | SCIENCES TECHNOLOGIES

Les Sciences et les Technologies au service de l'Homme et de l'Environnement

SOMMAIRE

Éditorial	3
I. SOURCES ET CHAMPS	5
1- Sources d'information	6
2- Périodes de référence	6
II. EMPLOIS ET EFFECTIFS	7
1- Emplois budgétaires	8
2- Les effectifs de l'université	19
3- Les effectifs par structure	36
III. CARRIÈRE	47
1- Les recrutements	48
2- Les promotions	53
3- Les rémunérations	55
4- La mobilité	65
5- Les retraites	66
IV. VIE DES PERSONNELS	69
1- Quotité de travail - temps de travail	70
2- Accidents du travail	71
3- Politique sociale au titre du handicap	73
4- Condition d'occupation du bâti	74
5- La formation continue	75
6- La politique sociale et culturelle	86
7- La médecine du travail	95
8- L'hygiène et la sécurité	101
V. VIE INSTITUTIONNELLE ET DIALOGUE SOCIAL	111
1- Les trois conseils centraux	112
2- Les autres conseils et commissions	118
3- Récapitulatif par conseil et syndicat	120
4- Contentieux des personnels, sanctions et conflits sociaux	121
VI. ANNEXES	123



Editorial

L'université Bordeaux 1 présente pour la troisième année consécutive son bilan social. Cette description des données sociales et humaines de notre établissement est à placer cette année sous le signe de l'accès de l'université aux responsabilités et compétences élargies au 1^{er} janvier 2010.

Les nouvelles compétences de l'Université en matière de gestion du personnel ont engendré une évolution rapide de nos modes de fonctionnement, une professionnalisation et une implication forte de l'ensemble des personnels (en matière de gestion des ressources humaines, de gestion financière et de pilotage des systèmes d'information). Notre établissement a déjà mobilisé ces nouvelles attributions par la conduite dès 2010 d'une politique indemnitaire innovante et ambitieuse qui valorise l'investissement de chacun.

Si ces nouvelles responsabilités constituent un facteur de développement pour notre institution, elles appellent plus que jamais une exigence de transparence et de dialogue social. À cet égard, des données claires, objectives, complètes et connues de tous sont la condition d'une concertation réussie dans le cadre, notamment, des instances paritaires de l'établissement.

Comme en 2008 et 2009, le bilan social s'intéresse aux emplois et aux effectifs, aux carrières des agents, ainsi qu'à leurs conditions de travail. Cette année cependant, nous avons décidé d'enrichir ce portrait collectif en y intégrant une nouvelle partie intitulée « Vie institutionnelle et dialogue social ». Un effort important a été fourni pour rendre ce bilan plus accessible, en mettant en perspective les informations délivrées ainsi qu'en les illustrant largement. Le travail entamé il y a deux ans nous permet aujourd'hui de dessiner les premières évolutions de la situation sociale du personnel à Bordeaux 1.

Ce bilan synthétique est le fruit de la collaboration de multiples services – direction informatique, direction des finances, service hygiène et sécurité, service universitaire d'action sociale, service de médecine de prévention des personnels, coordonné par la direction des ressources humaines, et mis en forme par le service communication. Je tiens à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui ont participé à la production de ce document de référence.

En faisant apparaître nos forces et faiblesses, il apporte un éclairage essentiel sur les conditions de l'amélioration de notre politique d'établissement en matière de gestion des ressources humaines. Que la lecture de ce bilan social 2010 soit donc maintenant pour chaque acteur de la communauté universitaire une occasion de découverte, de questionnement et de réflexion sur l'avenir de notre université.

Bonne lecture à tous.

Alain Boudou
Président de l'université Bordeaux 1

1. Sources et champs

1- SOURCES D'INFORMATION

BASE DE GESTION DU PERSONNEL : ManGUE

L'application ManGUE, outil de gestion et d'administration des personnels, issu de l'environnement Cocktail, remplace Virtualia depuis le 1^{er} septembre 2009.

LES FICHIERS PAYES : WINPAIE

Winpaye : outil de paye développé par CEGAPE, utilisé depuis le 1^{er} janvier 2010 par l'université dans le cadre de la paye dite « à façon » en lien avec la trésorerie générale.

Kaki : outil utilisé pour le déversement budgétaire et comptable de la paye, utilisé depuis le 1^{er} janvier 2010, issu de l'environnement Cocktail.

LES AUTRES SOURCES

Les autres informations, non informatisées, proviennent directement des services contributeurs, chacun pour son domaine d'activité.

2- PÉRIODES DE RÉFÉRENCE

Les données du bilan social sont observées au **1^{er} janvier 2010**.

Certaines données, notamment financières, sont observées sur une année pleine afin d'être significatives.

L'année pleine observée est l'année 2010.

2. Emplois et effectifs

1- LES EMPLOIS

Le ministère a annoncé qu'aucune mesure de suppression de postes budgétaires, ni aucune mesure de redéploiements d'emplois entre établissements ne seraient opérées en 2010.

Compte tenu de ce contexte, il a été envisagé de mettre en place, au niveau de l'université, à volume constant d'emplois sur budget État, des requalifications d'emplois (coût supérieur global en masse salariale prévu : 40 000 euros environ), ainsi que des redéploiements de postes entre structures et entre filières d'emplois.

La campagne 2010 s'est voulue équilibrée et maîtrisée, mais dans la continuité des orientations retenues au cours des campagnes précédentes : renforcement des capacités de pilotage et des moyens en personnel de soutien à la fois au sein des composantes, laboratoires et services, rééquilibrages entre composantes en tenant compte des déficits en potentiel d'enseignement, en particulier à l'IUT.

Les composantes et services ont été amenés à présenter un projet de gestion des emplois vacants à la rentrée 2010 dans le courant du mois de juillet 2009. Le dialogue itératif de gestion a eu lieu en septembre et début octobre, dans le cadre des comités de direction, et de 2 groupes de travail associant les représentants élus du CTPE, du CS, et du CA.

Le plan de gestion 2010 est donc en équilibre en matière de stock d'emplois, mais inclut un nombre significatif de redéploiements internes et de requalifications de postes, à la fois au sein des composantes, et des services, et entre composantes et services :

- › au global, deux emplois d'enseignants-chercheurs sont proposés en transformation BIATOS, et à ce titre deux créations d'emplois de catégorie A BIATOS sont réimplantés dans les composantes (deux IGR) ;
- › par ailleurs, un emploi BIATOS est transféré des composantes vers les services permettant de compléter les moyens d'encadrement de la direction des services comptables. Cet emploi, implanté en anticipation d'un futur départ en retraite, permettra de développer le contrôle interne comptable, et sera restitué vers les composantes lors de la réalisation du départ en retraite. Sur budget propre, il est proposé par ailleurs d'implanter deux emplois contractuels de niveau C afin d'achever la dotation du PCSI au 01/01/10 (couverture 24 h/24 h).

RAPPEL ET DÉFINITIONS

Promulguée le 1^{er} août 2001, la loi organique relative aux lois de finances (LOLF) fixe le cadre de la « nouvelle constitution financière » de l'État.

> *Le budget concernant les établissements d'enseignement supérieur entre dans le cadre de :*

- › la mission : « recherche et enseignement supérieur » ;
- › les programmes :
 - . n° 150 – formations supérieures et recherche universitaire.
 - . n° 231 – vie étudiante.

> *Les emplois ne sont plus définis dans le budget avec la distinction corps et grades.*

> *Deux notions inséparables de plafond sont introduites :*

- › un plafond de masse salariale ;
- › un plafond global d'autorisation des emplois exprimé en équivalent temps plein travaillé (ETPT) : celui-ci se subdivise en 2010 en deux parties, plafond d'emplois État et plafond d'emplois sur ressources propres.

Selon l'article 7 (I-6°alinéa) de la LOLF :

Une mission regroupe un ensemble de programmes concourant à une politique publique définie. Elle constitue l'unité de vote des crédits. Les missions sont détaillées en programmes eux-mêmes composés d'actions.

Un programme regroupe des crédits destinés à mettre en œuvre une action ou un ensemble cohérent d'actions relevant d'un même ministère et auxquels sont associés des objectifs précis, définis en fonction de finalités d'intérêt général ainsi que des résultats, et faisant l'objet d'une évaluation.

Une action est la composante d'un programme. Les dépenses de personnels forment le titre 2.

Les postes enseignants sont inscrits :

- › aux programmes 150 et 231 (Titre 2) pour les postes sur lesquels sont payés les fonctionnaires et les contractuels hospitaliers et universitaires ;
- › sur la dotation établissement (Titre 3) pour les postes sur lesquels sont payés les autres agents contractuels.

Les postes de personnels BIATOSS (Ingénieurs, Administratifs, Techniques, Ouvriers, de Service et de Santé et de Bibliothèque) figurent :

- › au programme 150 titre 2 pour la majorité des postes
- › au programme 231 pour les postes « vie étudiante »
- › au programme 150 titre 3 pour les contrats payés sur budget de l'établissement

Les postes BIATOSS sont répartis selon trois types de population :

- › les personnels de l'Administration Scolaire et Universitaire (ASU) ;
- › les personnels de Recherche et Formation (R&F) ;
- › les personnels des bibliothèques (Biblio).

En 2010, l'ensemble des emplois est transféré sur le titre 3 dans le cadre du passage aux compétences élargies.

Quelques définitions

> *Emploi (ou poste)*

Support ouvert sur un programme-titre de l'État et délégué à un établissement permettant la rémunération d'un agent (fonctionnaire ou agent non titulaire).

> *Emploi (ou poste) gagé*

Support budgétaire d'État pour lequel l'établissement attributaire de l'emploi gagé supporte la charge financière de l'emploi.

> *Catégories*

Tous les personnels de la fonction publique sont classés en 3 catégories hiérarchiques, désignées par les lettres A, B et C :

- › la catégorie A correspond aux fonctions d'étude, d'encadrement, de conception et de direction ;
- › la catégorie B correspond aux fonctions d'application et de mise en œuvre de procédures ;
- › la catégorie C correspond aux fonctions techniques et d'exécution.

L'ensemble des personnels enseignants présents à l'université relèvent de la catégorie A.

> *Corps*

Ensemble groupant les fonctionnaires soumis au même statut et ayant vocation aux mêmes grades. Les corps sont classés, selon le niveau de recrutement, en catégories A, B, ou C.

> *Grade*

Subdivision du corps. La hiérarchie des grades au sein du corps est fixée par les statuts.

Les emplois enseignants / chercheurs

À Bordeaux 1, les emplois d'enseignants chercheurs se partagent en trois grandes catégories, elles-mêmes subdivisées :

> *Enseignants-chercheurs :*

- › Professeurs des universités (PR) ;
- › Maîtres de conférences (MCF) ;

> *Enseignant du second degré affecté dans l'enseignement supérieur :*

- › Professeurs agrégés (PRAG) ;
- › Professeurs certifiés (PRCE).

> *Contractuels :*

- Personnels associés temporaires (PAST) ;
- Attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER) ;
- Lecteurs (LECT) ;
- Moniteurs et allocataires couplés monitorat (MON et ACM) ;
- Doctorants contractuels

Les emplois BIATOSS

Les postes BIATOSS sont répartis selon trois types de population :

- › les personnels de l'Administration Scolaire et Universitaire (ASU) ;
- › les personnels de Recherche et Formation (R&F) ;
- › les personnels des bibliothèques (Biblio).

LA LOI LRU (ARTICLE L712-9 DU CODE DE L'ÉDUCATION) :

« Le contrat pluriannuel d'établissement conclu par l'université avec l'État prévoit, pour chacune des années du contrat et sous réserve des crédits inscrits en loi de finances, le montant global de la dotation de l'État en distinguant les montants affectés à la masse salariale, les autres crédits de fonctionnement et les crédits d'investissement.

Les montants affectés à la masse salariale au sein de la dotation annuelle de l'État sont limitatifs et assortis du plafond des emplois que l'établissement est autorisé à rémunérer. »

Le décret financier n°2008 du 27 juin 2008 relatif au budget et régime financier des EPSCP bénéficiant des responsabilités et compétences élargies (articles 4 et 9) :

« La dotation de masse salariale est assortie :

- a) d'un plafond d'autorisation de l'ensemble des emplois rémunérés par l'établissement ;
- b) d'un plafond d'emplois fixé par l'État relatif aux emplois financés par l'État ; »

« Le montant des dépenses de personnel ne doit pas excéder la dotation annuelle de masse salariale de l'État éventuellement majorée de ressources propres d'exploitation de l'établissement. »

Tableau des emplois présenté par l'établissement à l'appui du budget 2010

Note sur les modalités de renseignement du tableau :

Ce tableau doit être annexé au budget de l'établissement et, en cas de modification, aux décisions budgétaires modificatives.

Les chiffres qu'il contient doivent être exprimés en équivalents temps plein travaillés (ETPT). Le guide de décompte des emplois élaboré par la DAF et la DGESIP précise les règles de décompte des emplois en ETPT en fonction des catégories de personnel.

Seul est soumis au vote du conseil d'administration le plafond global des emplois (case annotée (4)).

Le nombre total d'emplois sous plafond État (case annotée (3)) ne peut être supérieur au plafond des emplois État qui a été notifié à l'établissement.

Catégories d'emplois	Nature des emplois		(A)	(B)	(C) = (A) + (B)
			Emplois sous plafond État En ETPT	Emplois financés sur ressources propres En ETPT	Global Université
Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs	Permanents	Titulaires CDI	754 ⁽¹⁾		754
		Non permanents CDD	248	140	388
Sous total EC			1 002	140	1 142
BIATOSS	Permanents	Titulaires CDI	634 ⁽²⁾	15	634
		Non permanents CDD	44	205	249
Sous total Biatoss			678	220	898
Totaux			1 680 ⁽³⁾	360	2 040 ⁽⁴⁾
			Plafond des emplois fixé par l'État		Plafond global des emplois voté par le CA

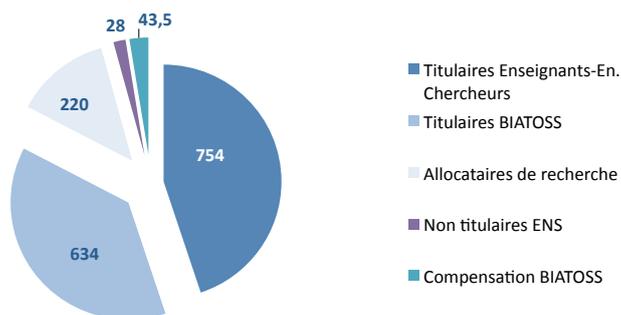
DÉTAIL DE L'AUTORISATION D'EMPLOIS

Dans le cadre du passage de l'université aux Responsabilités et Compétences Elargies (RCE) le 1^{er} janvier 2010, l'État délègue à l'université un plafond d'emplois relatif aux emplois qu'il finance.

1- Les emplois État

Le 1^{er} janvier 2010, l'État délègue à l'université 1680 emplois

La baisse constatée de 55 emplois entre les 1^{er} janvier des années 2009 et 2010 s'explique par la création de l'Institut Polytechnique de Bordeaux (IPB) et le transfert d'emplois correspondant.



Ces emplois se décomposent de la façon suivante :

> 754 postes d'enseignants titulaires, à savoir :

- › 638 postes d'enseignants chercheurs (soit 84 % du total)
- › 115 postes d'enseignants du second degré (soit 15 %)
- › 1 poste dédié à congé de formation

> 220 postes d'allocataires de recherche

> 28 postes d'enseignants non-titulaires

> 634 postes BIATOSS de titulaires, à savoir :

- › 171 postes de catégorie A (soit 27 %)
- › 144 postes de catégorie B (soit 23 %)
- › 318 postes de catégorie C (soit 50 %)
- › 1 poste dédié à congé de formation

> 43.5 postes de compensation BIATOSS

Rappel : L'OASU et l'IUT Bordeaux 1 sont des composantes de l'Université Bordeaux 1 qui disposent historiquement d'un numéro national d'identification spécifique (Registre National des Etablissements : RNE) et d'un stock d'emplois affecté sur ce RNE, lesquels sont toutefois rattachés budgétairement à l'université Bordeaux 1.

> Délégation d'emplois ENSEIGNANTS au 1^{er} janvier 2010

Type de population	Catégorie F.P	Corps	Université Bordeaux 1	Observatoire Bordeaux 1	IUT Bordeaux 1	Total Bordeaux 1 - 2010	Rappel 2009	Rappel 2008
ENS TITULAIRES	A	PR	199		24	223	242	240
		MCF	320		85	405	433	436
		Astronome			2	2	2	2
		Astronome adjoint			7	7	8	8
		Physicien adjoint			1	1	1	1
		PRAG	32		52	84	83	81
		PRCE	16		15	31	29	31
		Congé de formation	1			1		
Total ENS			568	10	176	754	798	799
ENS NON TITULAIRES	A	PAST	5,5		5	10,5	12,5	12,5
		ATER	6,5		4	10,5	10,5	
		Lecteur	2			2	2	
		Maître de langue				0	1	
		Doctorant contractuels	220			220	1	
		Post Doc	5			5	1	
Total ENS NON TITULAIRES			239	0	9	248	12,5	12,5
Total général			807	10	185	1002	810,5	811,5

À noter :

La baisse constatée des emplois entre 2009 et 2010 est liée à la création de l'IPB.

L'emploi de Maître de langue a été transféré à l'IPB en septembre 2009.

Emplois appartenant au programme 231 :

- › 2 emplois de PRAG
- › 3 emplois de PRCE

> État du stock de contrats doctoraux

L'université bénéficie d'un droit à recruter à la rentrée 2010 de 65 doctorants contractuels (contre 73 à la rentrée 2009).

Les supports d'allocations de recherche sur thématiques prioritaires ne sont pas renouvelés à la rentrée 2010. Ils ne le seront pas non plus lors des deux rentrées prochaines. L'université bénéficie d'un droit à recruter à la rentrée 2010 au titre de 63 contrats doctoraux non fléchés (ex-allocations de recherche contractualisées), soit une augmentation de 6 contrats par rapport à 2009. Le ministère a également redistribué les supports libérés par les allocataires normaliens et polytechniciens qui avaient obtenu un contrat à la rentrée 2007. À ce titre, le droit à recruter pour l'université à la rentrée 2010 est de 2 doctorants contractuels.

	Contrats non fléchés	Contrats fléchés ENS-X	Autres contrats fléchés	Total
Recrutements réalisés rentrée 2009	57	4	12	73
Recrutements autorisés rentrée 2010	63	2	0	65
Contrats s'achevant à la rentrée 2011	56	5	9	70
Total	176	11	21	208

Source : DGSIP

> Délégation d'emplois BIATOSS au 1^{er} janvier 2010

Type de population	Catégorie F.P	Corps	Université Bordeaux 1	Observatoire Bordeaux 1	IUT Bordeaux 1	Total Bordeaux 1 - 2010	Rappel 2009	Rappel 2008
ITRF	A	IGR	28	0	1	29	27	26
	A	IGE	68	3	5	76	74	68
	A	ASI	26	3	9	38	34	34
	B	TCH	87	4	20	111	108	107
	C	C Technique	196	4	32	232	238	240
Total ITRF			405	14	66	486	481	475
AENES	A	SGEPES	1			1	1	1
	A	SGASU	2			2	2	1
	A	AGENT COMPTABLE	1			1	1	1
	A	CASU	1			1	1	1
	A	Attaché	9			9	9	10
	B	SAENES	17	1	2	20	24	24
	B	Infirmière	1			1	1	1
	C	ADJAENES	56	1	8	65	69	71
Total ASU			88	2	10	100	108	110
BIB	A	Conservateur	5			5	5	5
	A	Bibliothécaire	3			3	3	3
	B	Assistant bibliothèque	1			1	1	1
	B	Bibliothécaire Adjoint Spéc	8			8	8	8
	C	C BIB	11			11	11	11
Total BIB			28			28	28	28
Congé de formation			1			1		
Total général			522	16	76	615	617	613

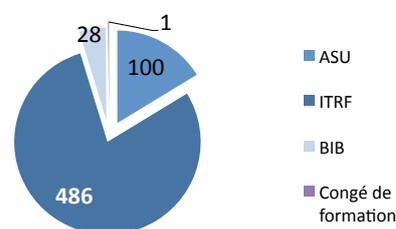
> Répartition des postes BIATOSS par filière

À noter :

La baisse constatée des emplois entre 2009 et 2010 est liée à la création de l'IPB.

Emplois appartenant au programme 231 :

> 1 C technique ; 1 Tech ; 1 Infirmière



Emplois gagés : Il s'agit d'emplois de fonctionnaires gagés sur les ressources de la formation continue ou les ressources propres de l'établissement.

Emplois gagés	Catégorie F.P	Corps	Université Bordeaux 1		Observatoire Bordeaux 1		IUT Bordeaux 1		Total Bordeaux 1
			Form. Cont.	Ress. Propre	Form. Cont.	Ress. Propre	Form. Cont.	Ress. Propre	
ITRF	A	IGE	3	1			1		5
		ASI		1					1
	B	TECH		3					3
	C	Adjoint technique RF	2	4					6
ASU		ADJAENES	2	2					4
Total emplois gagés			7	11			1		19

Compensation BIATOSS : Nombre d'emplois déterminé par le modèle d'allocation des moyens (DGSIP).

	Université Bordeaux1	Observatoire Bordeaux 1	IUT Bordeaux1	Total Bordeaux 1 - 2010
Compensation BIATOSS				43,5

SUIVI ANNUEL DU STOCK D'EMPLOIS EN 2010

Entre janvier 2010 et décembre 2010, nous notons une diminution de 13 emplois sur plafond d'emplois État, correspondant à :

- › 12 allocataires de recherche (et doctorants contractuels) financés par l'État
- › 1 sortie de Technicien RF au titre de la clôture des transferts d'emploi vers l'Institut Polytechnique de Bordeaux (IPB)

Au global et compte tenu des transformations d'emplois entre filières, on constate un nombre d'emplois BIATOSS stable.

	JANV	FÉVR	MARS	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOÛT	SEPT	OCT	NOV	DÉC	EVOLUTION ANNÉE
Emplois TOTAL Université Bordeaux 1	2040,0	2040,0	2040,0	2040,0	2040,0	2040,0	2040,0	2040,0	2039,0	2027,0	2027,0	2027,0	-13,0

Emplois d'enseignants

01/09/2010 :

- › emploi de PRAG créé à l'IUT
- › suppression de 2 emplois de MCF à l'université

3 transferts d'emplois d'enseignants-chercheurs de l'université à l'IUT (au 01/09/2010)

- › un emploi surnombre de PR
- › un emploi de PR
- › un emploi de MCF

Requifications d'emplois de l'OASU (au 01/09/2010)

- › Suppression d'un emploi Astronome (transfert Obs Strasbourg)
- › Création d'un Astronome Adjoint (transfert Obs Aix Marseille)

	JANV	FÉVR	MARS	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOÛT	SEPT	OCT	NOV	DÉC	EVOLUTION ANNÉE
Emplois Enseignants-Chercheurs TOTAL	1142,0	1141,0	1129,0	1129,0	1129,0	-13,0							
Emplois Enseignants-Chercheurs PLAFOND État	1002,0	1001,0	989,0	989,0	989,0	-13,0							
Titulaires sur emplois État	763,5	763,5	763,5	763,5	763,5	763,5	763,5	763,5	762,5	762,5	762,5	762,5	-1,0
Enseignants-Chercheurs	628,0	626,0	626,0	626,0	626,0	-2,0							
Professeur des universités	220,0	220,0	220,0	220,0	220,0	220,0	220,0	220,0	220,0	220,0	220,0	220,0	0,0
Surnombre PR	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	0,0
Maitre de conférences	405,0	405,0	405,0	405,0	405,0	405,0	405,0	405,0	403,0	403,0	403,0	403,0	-2,0
Professeurs du second degré	125,5	126,5	126,5	126,5	126,5	1,0							
Personnel associé à temps partiel	10,5	10,5	10,5	10,5	10,5	10,5	10,5	10,5	10,5	10,5	10,5	10,5	0,0
Professeur agrégé du 2nd degré	84,0	84,0	84,0	84,0	84,0	84,0	84,0	84,0	85,0	85,0	85,0	85,0	1,0
Professeur certifié	31,0	31,0	31,0	31,0	31,0	31,0	31,0	31,0	31,0	31,0	31,0	31,0	0,0
Statuts spécifiques	10,0	0,0											
Astronome	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	1,0	1,0	1,0	1,0	-1,0
Astronome adjoint	7,0	7,0	7,0	7,0	7,0	7,0	7,0	7,0	8,0	8,0	8,0	8,0	1,0
Physicien adjoint	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	0,0
Emplois titre 3	12,5	0,0											
ATER	10,5	10,5	10,5	10,5	10,5	10,5	10,5	10,5	10,5	10,5	10,5	10,5	0,0
Lecteur	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	0,0
Allocataires de recherche	220,0	208,0	208,0	208,0	-12,0								
Post Doctorant	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	0,0
Congé de formation	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	0,0
Emplois Enseignants-Chercheurs RESSOURCES PROPRES	140,0	0,0											

Emplois BIATOSS

Au 01/01/2010 :

- › suppression de quatre emplois d'Adjoints Techniques RF
- › création de deux emplois de Techniciens RF, un IGE et un ASI

Au 01/09/2010 :

- › Transfert d'un emploi de Technicien RF à l'Institut Polytechnique de Bordeaux
- › Suppression de un Attaché ; un CASU ; un ASI ; deux SAENES ; deux ADJAENES
- › création de un IGR ; un Administrateur ; trois IGE ; trois TECH

Créations d'emplois sur compensation BIATOSS :

- › création d'un ASI au 01/06/2010
- › création d'un Attaché AENES au 01/09/2010

	JANV	FÉVR	MARS	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOÛT	SEPT	OCT	NOV	DÉC	EVOLUTION ANNÉE
Emplois BIATOSS TOTAL	898,0	0,0											
Emplois BIATOSS PLAFOND État	678,0	0,0											
Titulaires sur emplois État	614,0	614,0	614,0	614,0	614,0	615,0	615,0	615,0	616,0	616,0	616,0	616,0	2,0
Titulaires Filière ASU	100,0	96,0	96,0	96,0	96,0	-4,0							
DGS et administrateur	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	0,0
Administrateur ENESR	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	3,0	3,0	3,0	3,0	1,0
Agent comptable	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	0,0
CASU	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-1,0
Attaché d'administration ENES	9,0	9,0	9,0	9,0	9,0	9,0	9,0	9,0	9,0	9,0	9,0	9,0	0,0
SAENES	20,0	20,0	20,0	20,0	20,0	20,0	20,0	20,0	18,0	18,0	18,0	18,0	-2,0
Infirmier	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	0,0
ADJENES	65,0	65,0	65,0	65,0	65,0	65,0	65,0	65,0	63,0	63,0	63,0	63,0	-2,0
Titulaires filière ITRF	486,0	486,0	486,0	486,0	486,0	487,0	487,0	487,0	492,0	492,0	492,0	492,0	6,0
IGR	29,0	29,0	29,0	29,0	29,0	29,0	29,0	29,0	30,0	30,0	30,0	30,0	1,0
IGE	76,0	76,0	76,0	76,0	76,0	76,0	76,0	76,0	79,0	79,0	79,0	79,0	3,0
ASI	38,0	38,0	38,0	38,0	38,0	39,0	39,0	39,0	38,0	38,0	38,0	38,0	0,0
TECH	111,0	111,0	111,0	111,0	111,0	111,0	111,0	111,0	113,0	113,0	113,0	113,0	2,0
ADT	232,0	232,0	232,0	232,0	232,0	232,0	232,0	232,0	232,0	232,0	232,0	232,0	0,0
Titulaires filière Bibliothèques	28,0	0,0											
Assistant	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	0,0
C bib	11,0	11,0	11,0	11,0	11,0	11,0	11,0	11,0	11,0	11,0	11,0	11,0	0,0
Conservateur Général	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	0,0
Conservateur bib	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0	0,0
Bibliothécaire	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	0,0
Bib adjoint	8,0	8,0	8,0	8,0	8,0	8,0	8,0	8,0	8,0	8,0	8,0	8,0	0,0
Titulaires sur emplois gagés	19,0	0,0											
Agents contractuels sur compensation État	44,0	44,0	44,0	44,0	44,0	43,0	43,0	43,0	42,0	42,0	42,0	42,0	-2,0
Congé de formation	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	0,0
Emplois BIATOSS PLAFOND RESSOURCES PROPRES	220,0	0,0											

SUIVI ANNUEL DE L'OCCUPATION DES EMPLOIS DE L'UNIVERSITÉ EN 2010

DÉFINITION INDICATEUR

Le suivi des emplois s'exprime en équivalent temps plein travaillé (ETPT).

Il correspond à l'ensemble des personnels de l'université rémunéré et en activité en tenant compte de leur temps de travail.

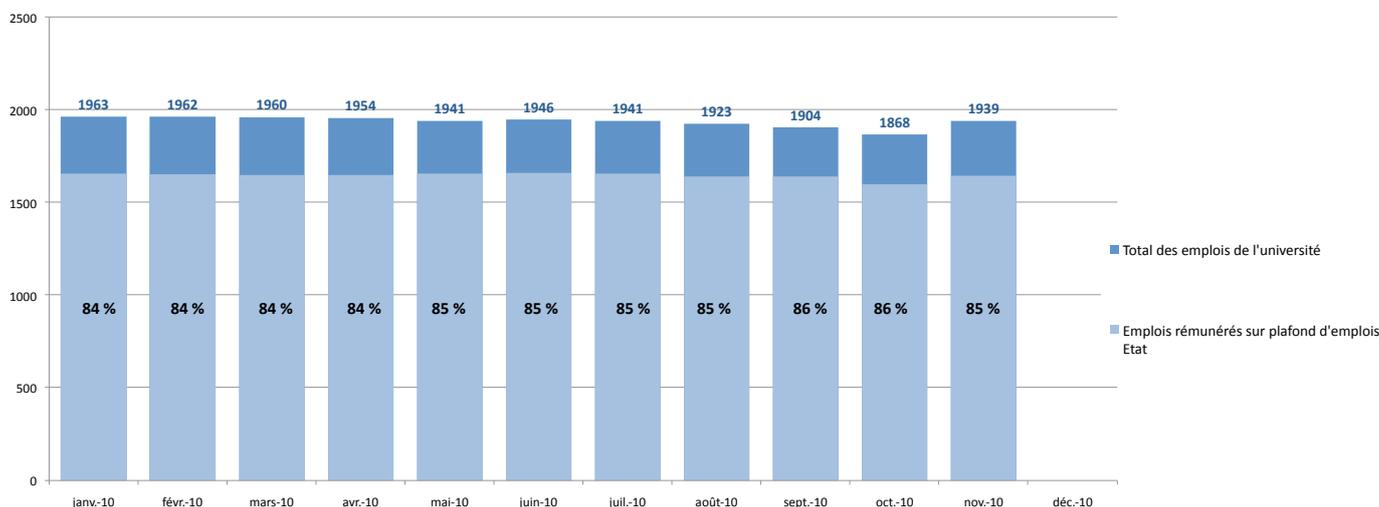
Cet indicateur mesure la quantité effective de travail au sein de l'établissement, pondérée en tenant compte de la présence des personnels au prorata temporis dans l'année : certains ont été recrutés ou ont quitté l'établissement en cours d'année, d'autres sont temporairement absents (agents en disponibilité, en congé parental), d'autres exercent une activité à temps partiel.

> Emplois sur budget propre de l'université :

- > emplois d'enseignants-chercheurs et chercheurs financés sur crédits «recherche» et SAIC
- > emplois BIATOSS dédiés au fonctionnement général de l'université et sur crédits «recherche»

Consommation en ETPT		Janv	Fev	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Aout	Sept	Oct	Nov	Déc	Moyenne	
Suivi des emplois sur plafond d'emplois État	Enseignants - chercheurs	595	592	593	593	591	596	595	590	604	601	598		595	
	Enseignants	110	109	109	107	109	109	110	110	115	114	112		110	
	Statuts spécifiques : astronome, physiciens...	11	11	11	10	10	10	10	10	10	10	10		10	
	Enseignants non titulaires : ATER, PAST, Lecteurs...	41	41	41	40	40	40	39	39	16	37	40		38	
	Doctorants contractuels	220	220	220	220	220	220	215	208	207	146	203		209	
	Post-Doctorants	6	6	7	6	6	6	6	6	6	5	3		6	
	Sous total Enseignants	982	979	981	975	976	981	975	962	957	913	965		968	
	Titulaires filière ASU	91	90	89	89	89	89	89	87	86	82	82		88	
	Titulaires filière ITARF	456	451	449	447	447	443	442	442	447	455	457		449	
	Titulaires filière Bibliothèques	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27		27	
	Titulaires sur emplois gagés	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17		17	
	Agents contractuels catégorie A	15	12	13	12	12	13	13	13	15	10	12		12	
	Agents contractuels catégorie B	8	8	9	10	9	10	10	10	8	8	9		9	
	Agents contractuels catégorie C	58	64	62	70	77	79	80	83	80	84	72		73	
	Contractuels PACTE	1	1	1	1	1	1	1	1	3	3	3		2	
	Sous total BIATOSS	672	671	668	672	679	679	679	679	682	685	678		677	
	Emplois rémunérés sur plafond d'emplois État	1654	1649	1649	1648	1655	1660	1654	1642	1639	1598	1643		1645	
	Suivi des emplois sur plafond ressources propres	Doctorants contractuels	15	17	17	16	12	15	22	29	22	21	21		19
		Contractuels chercheurs CDD	118	120	121	124	126	125	125	117	104	107	115		118
Sous total Enseignants		133	137	138	140	138	140	147	146	126	128	136		137	
Agents contractuels catégorie A		28	26	22	26	27	26	26	25	22	23	26		25	
Agents contractuels catégorie B		29	30	29	29	27	27	29	29	34	37	36		31	
Agents contractuels catégorie C		78	79	82	74	58	57	51	47	48	47	59		62	
Contrats d'accompagnement à l'emploi		39	38	39	38	36	36	34	34	36	32	36		36	
Apprentis		2	2	1	0	0	0	0	0	0	3	3		1	
Sous total BIATOSS		176	175	173	167	148	146	140	135	139	142	160		155	
Sous total	309	312	311	307	286	286	287	281	265	270	296		292		
Total emplois de l'université (ETPT)		1963	1962	1960	1954	1941	1946	1941	1923	1904	1868	1939		1936	

Source d'information : Winpaie (janv-nov 2010)



Bilan d'occupation des emplois de titulaires

> LES EFFECTIFS GLOBAUX

Les postes dont dispose l'université permettent de recruter et de rémunérer des personnes appelées agents. Il faut distinguer deux typologies d'agents :

- › les fonctionnaires, titulaires et stagiaires, répartis en différents corps ;
- › les agents contractuels, appelés également agents non titulaires de l'État, ou agents non titulaires de droit privé recrutés soit sous CDD ou CDI, soit par décrets ou arrêtés (enseignants associés et invités).

> L'OCCUPATION DES POSTES

Un poste est un support budgétaire permettant l'affectation d'une personne dans un établissement pour assurer un service. Le poste est financé par les emplois ou crédits délégués à l'établissement.

Chaque emploi de fonctionnaire est caractérisé par :

- › un corps de fonctionnaire ou une catégorie de contractuel ;
- › une origine budgétaire unique (Programme-Titre) ;
- › une section CNU (enseignants chercheurs), une discipline (enseignants second degré), le cas échéant une BAP (ITRF) ;
- › une date de création.

Un poste de fonctionnaire titulaire est occupé par une personne et une seule affectée à ce poste.

Lorsqu'un poste devient vacant, il peut être temporairement occupé par un contractuel.

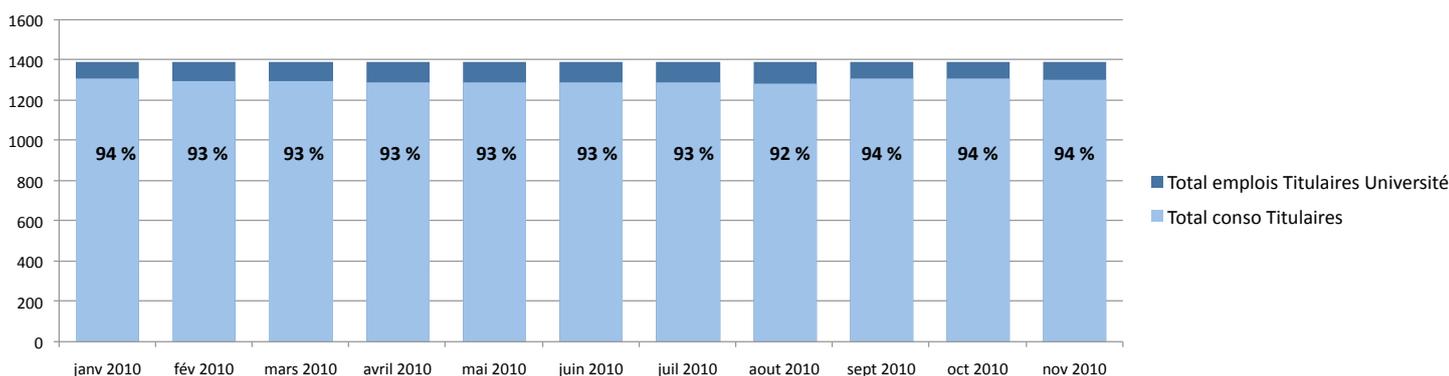
Cependant, l'université doit tenir compte du droit à réintégration des agents en détachement, disponibilité, en congé de longue durée ou en congé parental.

Le ministère contrôle l'utilisation des moyens accordés aux universités par le biais d'une enquête annuelle sur l'occupation des postes délégués (au 1er janvier de chaque année).

Sur 2010, le taux d'occupation des emplois de titulaires par des titulaires est de 93 %

- › 95 % pour les emplois d'enseignants
- › 91 % pour les emplois BIATOSS

	JANV	FÉV	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DÉC	MOYENNE ANNUELLE
Total emplois Titulaires université	1388	1388	1388	1388	1388	1389	1389	1389	1389	1389	1389	1389	1389
Total conso Titulaires	1306	1297	1296	1289	1290	1291	1291	1283	1306	1306	1303		1296
% conso par des Titulaires	94 %	93 %	93 %	93 %	93 %	93 %	93 %	92 %	94 %	94 %	94 %		93 %



Taux d'occupation des emplois enseignants par des titulaires

	JANV	FÉV	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DÉC	MOYENNE ANNUELLE
Emplois Titulaires ENS	754	754	754	754	754	754	754	754	753	753	753	753	754
Conso Titulaires ENS	715	712	713	709	710	715	715	709	729	725	719		716
%	95 %	94 %	95 %	94 %	94 %	95 %	95 %	94 %	97 %	96 %	96 %		95 %

Taux d'occupation des emplois BIATOSS par des titulaires

	JANV	FÉV	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DÉC	MOYENNE ANNUELLE
Emplois Titulaires BIATOSS	634	634	634	634	634	635	635	635	636	636	636	636	635
Conso Titulaires BIATOSS	591	586	582	580	580	576	576	574	577	581	583		581
%	93 %	92 %	92 %	91 %	91 %	91 %	91 %	90 %	91 %	91 %	92 %		91 %

Agents rémunérés sur convention de recherche (exprimé en effectif physique)

	JANV	FÉV	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DÉC	MOYENNE
CONT CHERCHEUR CDD A	89	89	90	93	94	95	92	87	78	80			89
CONTR ENSEIGN. CDD A					2	2	1						2
CONTRACT. DOCTORANT	1	2	3	4	4	3	3	3	3	3			3
MAITRE CONFERENCE CN							1		1	1			1
PROFESSEUR UNIV.1CL.						1	1	1	1	1			1
PROFESSEUR UNIV.CE.			1		1	1	1	1	1	1			1
VACATAIRE	1												1
ENS	91	91	94	97	101	102	99	92	84	86			94
CONTR BIATOSS CDD A	14	13	15	17	17	14	13	15	14	15			15
CONTR BIATOSS CDD B	5	5	7	7	4	7	8	8	11	13			8
CONTR BIATOSS CDI B		1	1				1	1					1
CONTR BIATOSS CDD C	4	5	4	4	3	4	4	3	4	4			4
APPRENTI	1	1	1	1	1	1	1	1	1				1
BIATOSS	24	25	28	29	25	26	27	28	30	32			27
Total général	115	116	122	126	126	128	126	120	114	118			121

Source d'information : Kaki (janv-oct 2010)

2- LES EFFECTIFS DE L'UNIVERSITÉ

APPROCHE ANALYTIQUE DES EFFECTIFS

> Quelques rappels

- **STATUT** : Règles régissant un corps ou un ensemble de corps (ex-statut des personnels de bibliothèque...).
- **CORPS** : Ensemble regroupant les fonctionnaires soumis au même statut et ayant vocation aux mêmes grades.
- **GRADE** : Subdivision du corps. Il existe plusieurs grades dans un même corps.
- **CATÉGORIES** : Tous les personnels de la fonction publique sont classés en trois catégories hiérarchiques, désignées par les lettres A, B, C.
 - › La catégorie A correspond aux fonctions d'étude, d'encadrement, de conception ou de direction. Le recrutement externe s'opère parmi les diplômés de l'enseignement supérieur, à partir du niveau Bac +2.
 - › La catégorie B correspond aux fonctions d'application et de mise en oeuvre des procédures. Le recrutement externe est accessible aux titulaires du baccalauréat.
 - › La catégorie C correspond aux fonctions techniques et d'exécution (brevet des collèges, CAP, ou diplôme équivalent).

• CONSEIL NATIONAL DES UNIVERSITÉS (CNU) : RÉCAPITULATIF DES SECTIONS

Droit privé et sciences criminelles (01)	Terre solide : géodynamique des enveloppes supérieures, paléobiosphère (36)
Droit public (02)	Météorologie, océanographie physique et physique de l'environnement (37)
Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes (11)	Mécanique, génie mécanique, génie civil (60)
Psychologie, psychologie clinique, psychologie sociale (16)	Génie informatique, automatique et traitement du signal (61)
Anthropologie, ethnologie, préhistoire (20)	Energétique, génie des procédés (62)
Mathématiques (25)	Electronique, optronique et systèmes (63)
Mathématiques appliquées et application des mathématiques (26)	Biochimie et biologie moléculaire (64)
Informatique (27)	Biologie cellulaire (65)
Milieux denses et matériaux (28)	Physiologie (66)
Constituants élémentaires (29)	Biologie des populations et écologie (67)
Milieux dilués et optique (30)	Biologie des organismes (68)
Chimie théorique, physique, analytique (31)	Neurosciences (69)
Chimie organique, minérale, industrielle (32)	Sciences de l'éducation (70)
Chimie des matériaux (33)	Sciences de l'information et de la communication (71)
Astronomie, astrophysique (34)	Epistémologie, histoire des sciences et des techniques (72)
Structure et évolution de la terre et des autres planètes (35)	

• BRANCHE D'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE (BAP): RÉCAPITULATIF

- A : Sciences du vivant
- B : Sciences chimiques sciences des matériaux
- C : Sciences de l'ingénieur et instrumentation scientifique
- D : Sciences humaines et sociales
- E : Informatique, statistique et calcul scientifique
- F : Information
- G : Patrimoine, logistique, prévention et restauration
- J : Gestion et pilotage (en 2009, les BAP I et H sont transformées en BAP J)

EFFECTIF SOCIAL AU 1^{ER} JANVIER 2010

L'effectif social comprend l'ensemble du personnel en activité et hors activité, titulaire ou non titulaire (sous contrat) rattaché à l'université au 1^{er} janvier de l'année.

Chaque personne est comptée pour une unité, quel que soit son temps de travail.

Ne sont pas pris en compte les personnels hébergés en activité au sein de l'université (rattachement EPST, autre EPCSCP...).

L'université compte 2018 personnes dont 1995 en « activité », soit 98,8 % de l'effectif social.

› Sont pris en compte dans les personnes en activité : y compris les surnombres, les cessations progressives d'activité, les enseignants-chercheurs en congés pour recherche et convention thématique, en délégation, les fonctionnaires en détachement entrant, en mise à disposition entrante et extérieure, en mi temps thérapeutique, en congé de formation professionnelle ainsi que les personnels en congé de grave maladie, en congé de longue durée et longue maladie.

› Vingt-trois personnes en détachement extérieur, congé parental et disponibilité.

Au 1^{er} janvier 2009, nous recensons 2057 personnes en « activité ».

La baisse constatée est essentiellement liée à la création de l'Institut Polytechnique de Bordeaux (IPB) et au transfert consécutif d'agents au 1^{er} septembre 2009.

POSITION DES AGENTS	Total		Enseignants-chercheurs / Enseignants / Chercheurs		BIATOSS		Rappel 2009
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs
ACTIVITÉ	1955	96,9 %	1095	95,8 %	861	98,3 %	2002
CESSATION PROGRESSIVE	1	0,0 %			1	0,1 %	2
CONGÉ POUR RECHERCHE (CRCT)	11	0,5 %	11	1,0 %			13
DÉLÉGATION	21	1,0 %	21	1,8 %			26
DÉTACHEMENT ENTRANT	1	0,0 %			1	0,1 %	1
MISE À DISPOSITION ENTRANTE	0						1
MI-TEMPS THÉRAPEUTIQUE	0						4
MISE À DISPOSITION EXTÉRIEURE	1	0,0 %	1	0,1 %			1
CONGÉ FORMATION PROFESSIONNELLE	0						1
CONGÉ DE GRAVE MALADIE, LONGUE MALADIE	5	0,2 %	1	0,1 %	4	0,5 %	6
SOUS-TOTAL EFFECTIF EN « ACTIVITÉ »	1995	98,9 %	1129	98,8 %	867	99,0 %	2057
DÉTACHEMENT EXTÉRIEUR	8	0,4 %	4	0,3 %	4	0,5 %	11
CONGÉ PARENTAL	1	0,0 %	1	0,1 %	0		1
DISPONIBILITÉ	12	0,6 %	8	0,7 %	4	0,5 %	14
CONGÉ LONGUE DURÉE	2	0,1 %	1	0,1 %	1	0,1 %	
SOUS-TOTAL EFFECTIF HORS « ACTIVITÉ »	23	1,1 %	14	1,2 %	9	1,0 %	26
EFFECTIF SOCIAL	2018		1143		876		2083

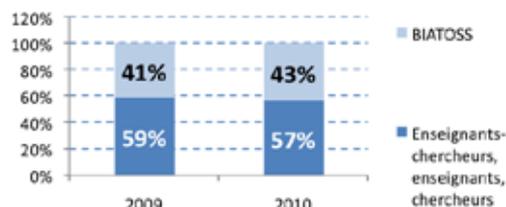
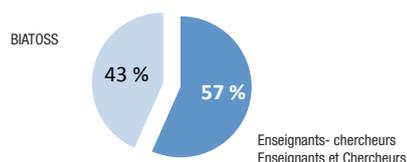
EFFECTIF DE L'UNIVERSITÉ PAR GRANDE FONCTION ET SEXE

57 % des effectifs de l'université sont des enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs

> Sont pris en compte les enseignants-chercheurs du supérieur, les enseignants du secondaire, les enseignants non titulaires (lecteurs, maîtres de langue...) ainsi que les allocataires de recherches, les chercheurs non titulaires (post doctorants...), tous budgets confondus.

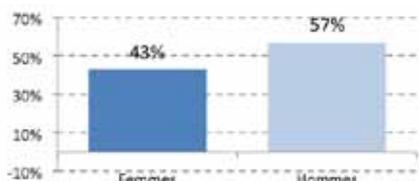
43 % des effectifs de l'université sont BIATOSS (bibliothèques, ASU, ITRF)

> Sont pris en compte les titulaires de la fonction publique ainsi que les non titulaires



Rappel 2009

	Effectifs	%	Hommes	%	Femmes	%	Effectifs	%
Enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs	1129	57 %	815	72 %	314	28 %	1207	59 %
BIATOSS	866	43 %	320	37 %	546	63 %	850	41 %
Total général	1995	100 %	1135	57 %	860	43 %	2057	100 %



57 % des effectifs de l'université sont des hommes

43 % des effectifs de l'université sont des femmes

EFFECTIF DE L'UNIVERSITÉ PAR CATÉGORIE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET SEXE

Rappel 2009

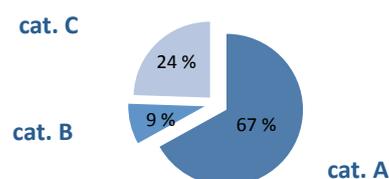
	Effectifs	%	Hommes	%	Femmes	%	Effectifs	%
A	1335	67 %	916	69 %	419	31 %	1404	68 %
B	172	9 %	80	47 %	92	53 %	163	8 %
C	488	24 %	139	28 %	349	72 %	490	24 %
Total général	1995	100 %	1135	57 %	860	43 %	2057	100 %

L'effectif de l'université est très majoritairement composé de cadres A dont une majorité d'hommes (près de 70 %).

Cette proportion s'explique par l'appartenance de tous les enseignants, les enseignants-chercheurs et les chercheurs à cette catégorie.

On note une faible proportion d'agents de niveau intermédiaire.

L'emploi des femmes est majoritaire en niveau C (plus de 70 %), puis de moins en moins important sur les niveaux supérieurs.



On note une évolution de la catégorie B par rapport à 2009 : + 1 % soit 9 personnes de plus.

AFFECTATION DES EFFECTIFS DANS LES STRUCTURES DE L'UNIVERSITÉ

Le tableau ci-dessous présente :

- › les effectifs physiques affectés aux structures de l'université
- › les effectifs en tenant compte de leur quotité de travail (prise en compte des temps partiels) et de leur quotité d'affectation (cas des agents affectés au sein de plusieurs structures et/ou services).

Par exemple, un enseignant-chercheur est affecté pour 50 % au niveau de l'UFR (pour son service d'enseignement) et pour 50 % au niveau d'un laboratoire (pour son service de recherche).

		EFFECTIFS PHYSIQUES						EQUIVALENT TEMPS PLEIN							
		Effectifs totaux	Effectifs ENS	Effectifs BIATOSS			Quotités d'affectation totales	Quotité d'affectation ENS	Quotité d'affectation BIATOSS						
Total	A			B	C	Total			A	B	C				
COMPOSANTES	UFR DE CHIMIE	UFR de Chimie	122	107	15	4	5	6	65,3	53,7	11,6	3,5	2,8	5,3	
		CREMEM	5		5	1	1	3	4,4		4,4	1,0	1,0	2,4	
		CRPP	30	25	5	3	1	1	25,0	20,0	5,0	3,0	1,0	1,0	
		CRTP	5		5	1		4	5,0		5,0	1,0		4,0	
		ICMCE	42	34	8	4	1	3	32,3	24,3	8,0	4,0	1,0	3,0	
		IECB	13	9	4	1		3	12,3	9,0	3,3	1,0		2,3	
		ISM	110	80	30	8	11	11	86,8	58,7	28,1	7,8	9,8	10,5	
		LCPO	20	18	2	1	1		14,5	12,5	2,0	1,0	1,0		
		LCTS	12	10	2	1		1	8,9	6,9	2,0	1,0		1,0	
		LOF	6	6	0				5,0	5,0	0,0				
		Sous total UFR Chimie	276	201	76	24	20	31	259,5	190,1	69,4	23,3	16,6	29,5	
		UFR MI	UFR de Mathématiques et Informatique	203	177	26	5	7	14	105,0	83,12	21,9	5,0	6,5	10,4
			IMB	117	110	7	4		3	72,7	65,77	6,9	4,0		2,9
LaBRI	143		125	18	8	5	5	102,9	85,70	17,2	8,0	5,0	4,2		
Sous total UFR Math-Info	299		248	51	17	12	22	280,5	234,6	45,9	17,0	11,5	17,4		
UFR DE PHYSIQUE	UFR de Physique	226	197	29	3	5	21	127,1	100,11	27,0	3,0	4,4	19,7		
	CEJIA	24	24	0				17,3	17,32	0,0					
	CENBG	32	23	9	2	3	4	22,5	14,32	8,1	1,6	3,0	3,5		
	CPMOH	58	52	6	1	2	3	39,4	33,43	6,0	1,0	2,0	3,0		
	IMS	99	92	7	3		4	63,7	56,69	7,0	3,0		4,0		
	LAMEFIP	3	3	0				2,0	2,00	0,0					
	LGM2B	18	18	0				9,5	9,50	0,0					
	LMP	31	29	2		1	1	22,6	20,64	2,0		1,0	1,0		
	TREFLE	25	23	2			2	15,7	13,74	2,0			2,0		
	US2B	26	17	9	2	6	1	17,0	10,50	6,5	1,5	4,0	1,0		
Sous total UFR Physique	387	323	64	11	17	36	336,9	278,3	58,7	10,1	14,4	34,2			
UFR DE SCIENCES BIOLOGIQUES	UFR de Sciences Biologiques	127	115	12	4	1	7	68,1	56,88	11,3	4,0	1,0	6,3		
	ANIMALERIE	4		4	1		3	4,5		4,5	1,0		3,5		
	BF	12	8	4	1	1	2	9,0	4,95	4,0	1,0	1,0	2,0		
	BIOGECO	13	11	2	1		1	9,0	7,49	1,5	1,0		0,5		
	CBMN	33	28	5	3	1	1	25,2	20,73	4,5	3,0	1,0	0,5		
	CNIC	33	26	7		3	4	24,3	17,32	7,0		3,0	4,0		
	CRTPPRA	1		1			1	0,8		0,8			0,8		
	EGFV	6	5	1	1			3,3	2,50	0,8	0,8				
	ESPITEME	9	9	0				5,3	5,33	0,0					
	GREF	6	5	1		1		4,5	3,50	1,0		1,0			
	LIMMA	11	7	4	1	1	2	8,0	4,00	4,0	1,0	1,0	2,0		
	MAC	5	4	1		1		3,0	2,00	1,0		1,0			
	NUAGE	8	6	2		1	1	5,9	4,40	1,5		1,0	0,5		
	PACEA	14	10	4	2		2	8,9	5,90	3,0	1,5		1,5		
	UPCDM	4	1	3	1	1	1	3,3	1,00	2,3	1,0	1,0	0,3		
	US2NS	9	7	2			2	6,3	4,33	2,0			2,0		
	Sous total UFR Sciences Bio	214	162	52	15	11	26	189,4	140,3	49,1	14,3	11,0	23,8		
UFR STM	UFR des sciences de la Terre et de la Mer	57	53	4	1	1	2	32,5	29,51	3,0	0,5	1,0	1,5		
	GHYMAC	23	16	7	1	2	4	16,2	9,15	7,0	1,0	2,0	4,0		
	Sous total UFR Sciences de la Terre et de la Mer	67	56	11	2	3	6	48,7	38,7	10,0	1,5	3,0	5,5		
INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE BORDEAUX 1	Activités et services transversaux IUT	11	3	8	2	4	2	10,1	3,00	7,1	1,6	3,5	2,0		
	Département Informatique IUT	14	7	7	2	3	2	12,3	6,00	6,3	2,0	2,3	2,0		
	Département Génie Civil	24	16	8	1	2	5	21,4	14,00	7,4	1,0	1,4	5,0		
	Département Génie Électrique et Informatique	18	10	8	2	2	4	16,0	8,50	7,5	2,0	2,0	3,5		
	Département Génie Mécanique et Productique	25	13	12	3	2	7	24,0	12,00	12,0	3,0	2,0	7,0		
	Département Gestion Administrative et Commerciale	8	4	4		1	3	6,1	3,00	3,1		1,0	2,1		
	Département hygiène sécurité environnement	21	15	6		2	4	19,0	13,50	5,5		1,5	4,0		
	Département mesures physiques	20	12	8	2	4	2	19,8	12,00	7,8	2,0	4,0	1,8		
	Département qualité logistique industrielle et organisation	11	7	4	1	1	2	10,0	6,50	3,5	1,0	1,0	1,5		
	Département sciences et génie des matériaux	5	1	4		2	2	5,0	1,00	4,0		2,0	2,0		
	Direction IUT	2		2				2,0		2,0					
	Institut Universitaire de Technologie Bordeaux 1	148	129	19	2	4	13	84,6	66,68	17,9	2,0	3,4	12,5		
	Services généraux IUT	22		22	3	5	14	21,5		21,5	2,5	5,0	14,0		
Sous total IUT	319	209	110	20	30	60	251,7	146,2	105,5	19,1	29,1	57,3			
OASU	EPOC	97	57	40	15	8	17	73,8	34,63	39,2	15,0	8,0	16,2		
	Laboratoire d'astrophysique de Bordeaux	43	23	20	8	6	6	39,1	20,16	18,9	8,0	5,8	5,1		
	Observatoire Aquitain des Sciences de l'Univers	4	3	1			1	3,0	2,49	0,5			0,5		
	Sous total OASU	143	82	61	23	14	24	115,9	57,3	58,6	23,0	13,8	21,8		
DL	Département Licence	9		9	1	1	7	9,0		9,0	1,0	1,0	7,0		
	Pôle technique	1		1			1	1,0		1,0			1,0		
	Sous total Département licence	10	0	10	1	1	8	10,0	0,0	10,0	1,0	1,0	8,0		
DUISA	Département Universitaire des Sciences d'Agen	5	2	3		2	1	4,5	1,50	3,0		2,0	1,0		
	Pôle examens-attestation relevé de notes	1		1		1		1,0		1,0		1,0			
	Sous total DUISA	6	2	4	0	3	1	5,5	1,5	4,0	0,0	3,0	1,0		

		SERVICES						ETABLISSEMENTS EXTERNES À BORDEAUX 1							
		PRE	DGS	DSC	SGDI	SGSE	SERVICE GÉNÉRAL FONCTIONNEMENT COMMUN	SERVICES COMMUNS	ETABLISSEMENTS EXTERNES À BORDEAUX 1						
	Présidence	4		4	1	1	2			4,0		4,0	1,0	1,0	2,0
	Cellule de Pilotage et système d'information	5		5	3		2			4,5		4,5	3,0		1,5
	Direction Générale des Services	2		2	1		1			2,0		2,0	1,0		1,0
	Sous total Direction Générale des Services	7		7	4		3			6,5		6,5	4,0		2,5
	Direction des Services Comptables	13		13	3	1	9			12,7		12,7	3,0	0,9	8,8
	Service général DI	26		26	13	9	4			25,1		25,1	12,1	9,0	4,0
	Appui aux méthodes innovantes d'enseignement	6		6	1	2	3			5,8		5,8	1,0	1,8	3,0
	Cellule Phase	1		1	1					1,0		1,0	1,0		
	Espace OMEGA	24	20	4			4			23,8	19,80	4,0			4,0
	Service général enseignement	1	1	0						1,0	1,00	0,0			
	Sous total Service général Enseignement	32	21	11	2	2	7			31,6	20,8	10,8	2,0	1,8	7,0
	Cellule des marchés publics	2		2	1	1				1,5		1,5	0,5	1,0	
	Direction de la recherche et des études	7		7	2		5			6,6		6,6	1,6		5,0
	Direction de la scolarité et de la vie étudiante	25		25	6	2	17			23,3		23,3	6,0	2,0	15,3
	Direction des affaires juridiques et statutaires	3		3	2		1			2,5		2,5	2,0		0,5
	Direction des finances	20		20	5	4	11			19,3		19,3	5,0	3,5	10,8
	Direction des Relations Internationales	8		8	4	2	2			7,3		7,3	4,0	2,0	1,3
	Direction des Ressources Humaines	24		24	4	6	14			23,6		23,6	4,0	6,0	13,6
	Direction des Services Généraux	139		139	2	7	130			109,5		109,5	2,0	6,3	101,2
	Direction du patrimoine immobilier	56		56	9	11	36			54,9		54,9	9,0	11,0	34,9
	Service communication	6		6	2	2	2			5,8		5,8	2,0	2,0	1,8
	Service culturel	4		4	2		2			3,5		3,5	2,0		1,5
	Service hygiène et sécurité	10		10	3	1	6			9,8		9,8	3,0	1,0	5,8
	Service Médecine de prévention pour les personnels	3		3	1	1	1			3,0		3,0	1,0	1,0	1,0
	Service universitaire d'action sociale	2		2		1	1			1,2		1,2		0,2	1,0
	Sous total Service général fonctionnement commun	309	0	309	43	38	228			271,9		271,9	42,1	36,0	193,8
	Direction de l'Orientation des Stages et de l'Insertion Prof	8	1	7	3		4			7,5	0,50	7,0	3,0		4,0
	Service commun de la formation continue	10		10	4	2	4			9,8		9,8	3,8	2,0	4,0
	Service de documentation	35		35	9	10	16			33,0		33,0	8,3	9,4	15,3
	Service universitaire des activités physiques et sportives	5	4	1			1			4,2	4,00	0,2			0,2
	Sous total Services communs	58	5	53	16	12	25			54,5	4,5	50,0	15,1	11,4	23,5
	ETABLISSEMENTS EXTERNES À BORDEAUX 1														
	Etablissements externes à Bordeaux 1	6	5	1			1			3,5	2,50	1,0			1,0
	INSERM	1	1	0						1,0	1,00	0,0			
	INDL	1		1		1				1,0		1,0		1,0	
	IPB	2		2	1	1				1,7		1,7	0,7	1,0	
	PRES	17		17	13	3	1			16,5		16,5	12,5	3,0	1,0
	Sous total Etablissements externes à Bordeaux 1	27	6	21	14	5	2			23,7	3,5	20,2	13,2	5,0	2,0
TOTAL GÉNÉRAL		2201	1315	887	205	179	491			1932	1116	816	203	169	444

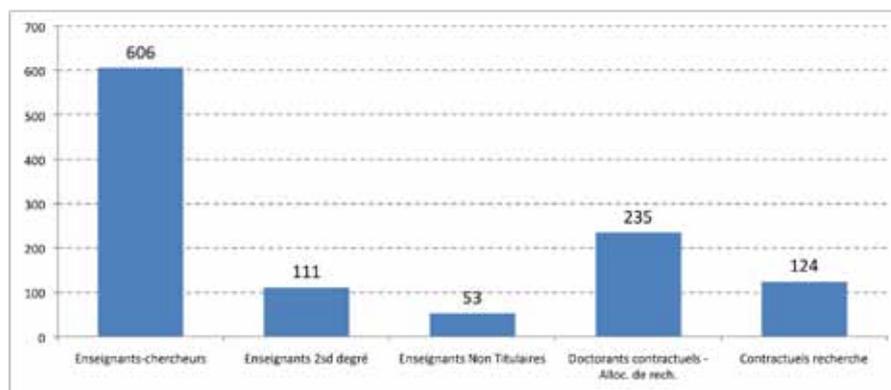
Rappel : le comptage se fait par structure d'affectation (niveau composante) ce qui peut amener une double comptabilisation dans le cas de multiaffectation entre composantes.

Il mesure les effectifs physiques affectés à chaque structure.

Rappel : le comptage tient compte des quotité d'affectation des agents et se fait par proratisation des effectifs en équivalent temps plein.

Il mesure donc la quantité effective de travail des structures de l'université.

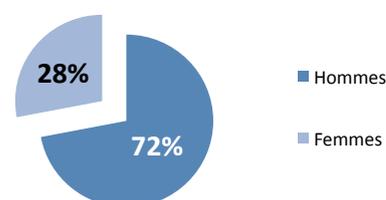
LES EFFECTIFS ENSEIGNANTS-CHERCHEURS, ENSEIGNANTS ET CHERCHEURS



		Effectifs	Hommes	%	Femmes	%	% en 2010	% en 2009	
TITULAIRES	Enseignants-chercheurs	Professeur des Universités (PR)	213	192	90 %	21	10 %	64 %	64 %
		Maître de Conférences (MCF)	383	264	69 %	119	31 %		
		Astronomes et physiciens	10	7	70 %	3	30 %		
		Sous total Enseignants-chercheurs	606	463	76%	143	24%		
	Enseignants 2nd degré	Professeur agrégé (PRAG)	80	51	64 %	29	36 %		
		Professeur certifié de l'enseignement secondaire (PRCE)	26	16	62 %	10	38 %		
		Professeur EPS	3	2	67 %	1	33 %		
		Professeur de lycée professionnel (Prof. L Pro)	2	2	100 %				
		Sous total Enseignants 2nd degré	111	71	64%	40	36%		
	Sous total titulaires		717	534	74%	183	26%		
NON TITULAIRES	Enseignants non titulaires	Attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER)	33	24	73 %	9	27 %	36 %	36 %
		Lecteur	2	1	50 %	1	50 %		
		Professeur associé mi-temps (PAST)	18	14	78 %	4	22 %		
		Sous total Enseignants non titulaires	53	39	74%	14	26%		
	Allocataires de recherche / Doctorant Contractuel	Allocataires Recherche	149	98	66 %	51	34 %		
		Doctorant Contractuel	86	58	67 %	28	33 %		
		Sous total Doctorant Contractuel / allocataires de recherche	235	156	66%	79	34%		
	Contractuels recherche	Agent contractuel RECHERCHE	124	86	69 %	38	31 %		
		Sous total Contractuels recherche	124	86	69%	38	31%		
	Sous total non titulaires		412	281	68%	131	32%		
TOTAL		1129	815	72 %	314	28 %			

Au global, 72 % des enseignants chercheurs, enseignants et chercheurs de l'université Bordeaux 1 sont des hommes.

De plus, il est à noter que le corps des professeurs des universités est très majoritairement composé d'hommes (90 %).



> Comparaison de la répartition des enseignants de l'université par rapport aux statistiques nationales

Par rapport aux statistiques nationales des universités de sciences, on note à Bordeaux 1

- > une légère sur-représentation des professeurs et des enseignants de type second degré
- > une légère sous-représentation des maîtres de conférences ainsi que des attachés et moniteurs d'enseignement.

	Bordeaux 1		National*		Différence en points
		%		%	
Professeurs	223	24,6 %	7 333	21,10 %	3,5
Maître de conférences	383	42,2 %	15 536	44,80 %	-2,6
Assistants et titulaires			19	0,10 %	-0,1
Attachés et moniteurs	191	21,0 %	8 574	24,70 %	-3,7
Enseignants de type second degré	111	12,2 %	3 226	9,30 %	2,9
Total	908	100 %	34 688	100 %	0

* Source : les personnels - repères et références statistiques - édition 2010 page 302 - statistiques pour l'année 2009

> Répartition des enseignants-chercheurs par section CNU

	Titre et numéro de la section	Effectifs			% PR		Effectif 2009		
		Total	PR	MCF			Total	PR	MCF
Droit, économie et gestion	(01) Droit privé et sciences criminelles	1		1	0%	0%	1		1
	(02) Droit public	1		1	0%				
	Sciences de gestion	1		1	0%		1		1
Lettres et sciences humaines	(11) Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes	2	1	1	50%	38%	2	1	1
	(16) Psychologie, psychologie clinique, psychologie sociale	1		1	0%		1		1
	(20) Anthropologie, ethnologie, préhistoire	5	2	3	40%		5	2	3
Sciences	(25) Mathématiques	56	29	27	52%	36%	59	29	30
	(26) Mathématiques appliquées et application des mathématiques	27	9	18	33%		37	13	24
	(27) Informatique	70	25	45	36%		70	26	44
	(28) Milieux denses et matériaux	11	4	7	36%		11	5	6
	(29) Constituants élémentaires	21	6	15	29%		22	7	15
	(30) Milieux dilués et optique	34	15	19	44%		34	14	20
	(31) Chimie théorique, physique, analytique	33	18	15	55%		37	19	18
	(32) Chimie organique, minérale, industrielle	29	9	20	31%		30	9	21
	(33) Chimie des matériaux	29	12	17	41%		25	10	15
	(34) Astronomie, astrophysique	6	3	3	50%		5	3	2
	(35) Structure et évolution de la terre et des autres planètes	4	1	3	25%		5	1	4
	(36) Terre solide : géodynamique des enveloppes supérieures, paléobiosphère	29	8	21	28%		30	8	22
	(37) Météorologie, océanographie physique et physique de l'environnement	1		1	0%		2		2
	(60) Mécanique, génie mécanique, génie civil	52	12	40	23%		63	16	47
	(61) Génie informatique, automatique et traitement du signal	30	9	21	30%		29	9	20
	(62) Energétique, génie des procédés	11	4	7	36%		13	5	8
	(63) Génie électrique, électronique, photonique et systèmes	46	16	30	35%		49	16	33
(64) Biochimie et biologie moléculaire	11	5	6	45%	23	11	12		
(65) Biologie cellulaire	14	4	10	29%	17	5	12		
(66) Physiologie	17	3	14	18%	19	4	15		
(67) Biologie des populations et écologie	20	6	14	30%	20	6	14		
(68) Biologie des organismes	12	3	9	25%	11	3	8		
(69) Neurosciences	14	5	9	36%	14	5	9		
Lettres et sciences humaines	(70) Sciences de l'éducation	1		1	0%	43%	1		1
	(71) Sciences de l'information et de la communication	4	1	3	25%		3	1	2
	(72) Epistémologie, histoire des sciences et des techniques	2	2		100%		2	2	
Total général		595	212	383	36%	641	230	411	

> Classement par ordre décroissant de pourcentage de PR par section CNU

Titre et numéro de la section	Effectif			% PR
	Total	PR	MCF	
Epistémologie, histoire des sciences et des techniques (72)	2	2		100%
Chimie théorique, physique, analytique (31)	33	18	15	55%
Mathématiques (25)	56	29	27	52%
Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes (11)	2	1	1	50%
Astronomie, astrophysique (34)	6	3	3	50%
Biochimie et biologie moléculaire (64)	11	5	6	45%
Milieux dilués et optique (30)	34	15	19	44%
Chimie des matériaux (33)	29	12	17	41%
Anthropologie, ethnologie, préhistoire (20)	5	2	3	40%
Energétique, génie des procédés (62)	11	4	7	36%
Informatique (27)	70	25	45	36%
Milieux denses et matériaux (28)	11	4	7	36%
Neurosciences (69)	14	5	9	36%
Génie électrique, électronique, photonique et systèmes (63)	46	16	30	35%
Mathématiques appliquées et application des mathématiques (26)	27	9	18	33%
Chimie organique, minérale, industrielle (32)	29	9	20	31%
Génie informatique, automatique et traitement du signal (61)	30	9	21	30%
Biologie des populations et écologie (67)	20	6	14	30%
Biologie cellulaire (65)	14	4	10	29%
Constituants élémentaires (29)	21	6	15	29%
Terre solide : géodynamique des enveloppes supérieures, paléobiosphère (36)	29	8	21	28%
Biologie des organismes (68)	12	3	9	25%
Sciences de l'information et de la communication (71)	4	1	3	25%
Structure et évolution de la terre et des autres planètes (35)	4	1	3	25%
Mécanique, génie mécanique, génie civil (60)	52	12	40	23%
Physiologie (66)	17	3	14	18%
Droit privé et sciences criminelles (01)	1		1	0%
Sciences de gestion	1		1	0%
Psychologie, psychologie clinique, psychologie sociale (16)	1		1	0%
Météorologie, océanographie physique et physique de l'environnement (37)	1		1	0%
Sciences de l'éducation (70)	1		1	0%
	594	212	382	36%

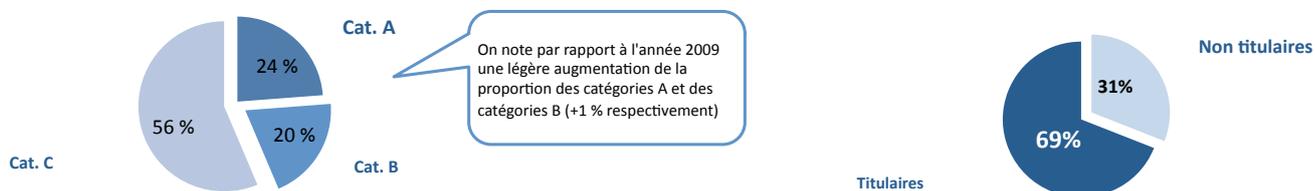
> Répartition des enseignants du second degré par disciplines

	Total	PRAG	PRCE	PEPS	PLPRO
ANGLAIS	19	12	7		
ÉCONOMIE ET GESTION	5	4	1		
ÉDUCATION PHYS. ET SPORTIVE	5	2		3	
ÉLECTRONIQUE	1	1			
ESPAGNOL	1	1			
GÉNIE CIVIL	10	8	2		
GÉNIE ÉLECTRIQUE	7	4	3		
GÉNIE ÉLECTRIQUE/ÉLECTROTECHNIQUE	1	1			
GÉNIE INDUSTRIEL STRUCTURES MÉTALLIQUES	1				1
GÉNIE MÉCANIQUE - MÉCANIQUE	14	10	3		1
GÉNIE MÉCANIQUE PRODUCTIQUE/AGRÉGAT.	5	3	2		
LETTRES MODERNES	9	6	3		
MATHÉMATIQUES	17	14	3		
MÉCANIQUE GÉNÉRALE	1	1			
PHYSIQUE - CHIMIE	2	1	1		
SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	3	2	1		
SCIENCES PHYS. - PHYS. APPLIQUÉE	10	10			
Total général	111	80	26	3	2

LES EFFECTIFS BIATOSS

> Répartition des effectifs BIATOSS titulaires et non titulaires par catégorie

Catégorie	Effectifs	%	Rappel 2009			
			Titulaires	%	Non Titulaires	%
A	206	24 %	163	79 %	43	21 %
B	172	20 %	135	78 %	37	22 %
C	488	56 %	303	62 %	185	38 %
Total général	866	100 %	601	69 %	265	31 %



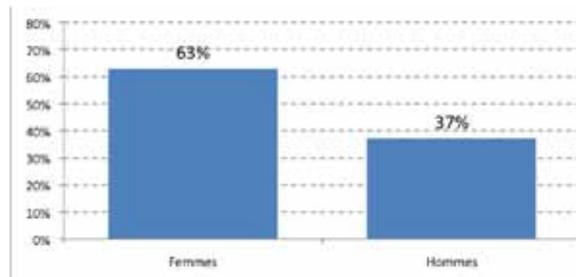
> Répartition des effectifs BIATOSS par sexe

Catégorie	Effectifs	%	Hommes		Femmes	
			Effectifs	%	Effectifs	%
A	206	24 %	101	49 %	105	51 %
B	172	20 %	80	47 %	92	53 %
C	488	56 %	139	28 %	349	72 %
Total général	866	100 %	320	37 %	546	63 %

24 % des effectifs BIATOSS de l'université sont de niveau A
49 % sont des hommes et 51% des femmes

20 % des effectifs BIATOSS de l'université sont de niveau B
47 % sont des hommes et 53% des femmes

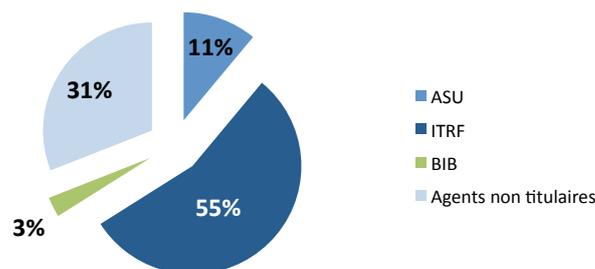
56 % des effectifs BIATOSS de l'université sont de niveau C
28 % sont des hommes et 63 % des femmes



> > Effectif et effectif équivalent temps plein (ETP) BIATOSS au 1^{er} janvier 2010

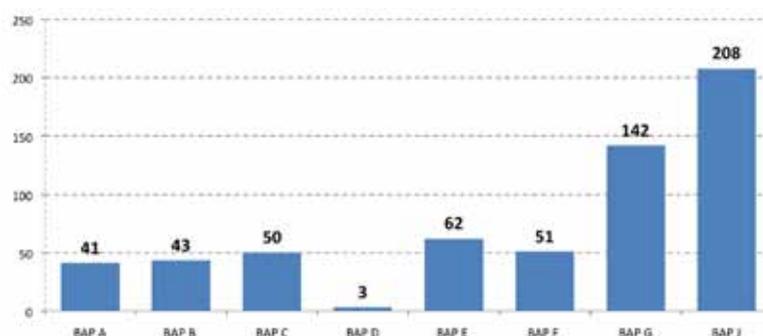
Filière	Catégories	Corps	Effectifs	ETP	Hommes	Femmes	%	
ASU	A	Administrateur de l'EN et ES	1	1,00	1		11%	69%
		Agent comptable d'EPSCP	1	1,00	1			
		Attaché d'administration scolaire et universitaire (AASU)	10	9,50	2	8		
		Conseiller d'administration scolaire et universitaire (CASU)	1	1,00	1			
		SGEPEs	1	1,00	1			
	B	Secrétaire Administratif de l'Education Nationale et de l'Enseigt Sup.	19	17,94	2	17		
C	Adjoint administratif	64	61,36	8	56			
Sous total ASU			97	92,80	16	81		
ITRF	A	Assistant ingénieur de recherche et de formation	36	35,80	21	15	55%	69%
		Ingénieur de recherche (IGR)	30	29,59	18	12		
		Ingénieur d'études de recherche et de formation (IGE)	75	73,04	38	37		
	B	Technicien de recherche et de formation (TCH)	106	105,79	61	45		
	C	Adjoint technique de recherche et de formation	228	224,22	92	136		
Sous total ITRF			475	468,44	230	245		
Personnels des bibliothèques	A	Bibliothécaire (BIB)	3	3,00		3	3%	69%
		Conservateur (CO)	3	3,00		3		
		Conservateur en chef	1	1,00		1		
		Conservateur Général	1	1,00		1		
	B	Assistant des bibliothèques (ASS BIB)	1	0,80		1		
	C	BAS	8	7,60	2	6		
Sous total Personnels des bibliothèques			28	27,20	9	19		
INF	B	Infirmière (INF)	1	1,00		1	0%	69%
	Sous total INF			1	1,00			
Contractuels	A	Agent contractuel A	42	40,89	18	24	31%	69%
		Médecin	1	1,00		1		
	B	Agent contractuel B	37	35,27	15	22		
	C	Agent contractuel C	147	120,23	25	122		
		Contrat d'accompagnement à l'emploi	38	25,50	7	31		
Sous total Contractuels			265	222,89	65	200		
Total général			866	812,33	320	546		

> Répartition par filière ASU / ITRF / BIB / Contractuels



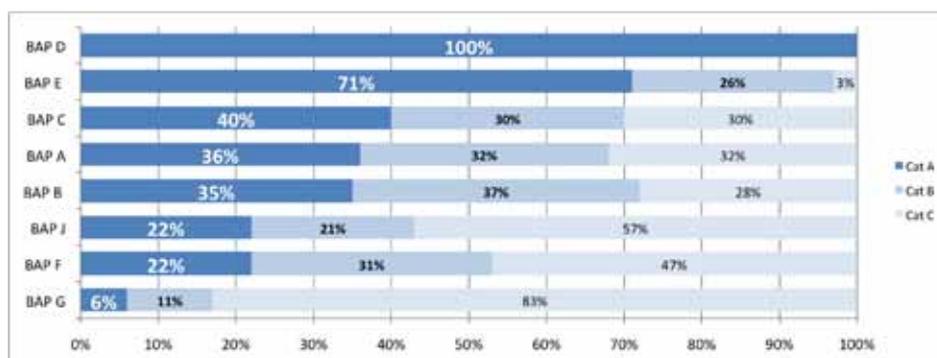
> Répartition des BIATOSS par Branche d'Activité Professionnelle

Les personnels BIATOSS constituent les personnels d'appui à la recherche et à l'enseignement. Ils sont donc présents dans tous les secteurs d'activité et comportent une grande variété de métiers dans tous les domaines. Compte tenu de la taille de l'université et de son parc immobilier, on relève des effectifs importants dans les spécialités de maintenance, de travaux et d'entretien. La complexité de l'université et le nombre des structures (composantes, laboratoires, services) expliquent une forte présence de personnels administratifs de gestion (bap J).



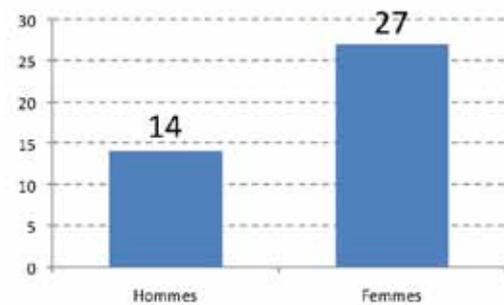
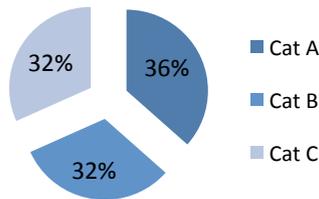
Branche d'Activité Professionnelle	Total	A	%	B	%	C	%
BAP A - Sciences du vivant	41	15	37 %	13	32 %	13	32 %
BAP B - Sciences chimiques, sciences des matériaux	43	15	35 %	16	37 %	12	28 %
BAP C - Sciences de l'ingénieur et instrumentation scientifique	50	20	40 %	15	30 %	15	30 %
BAP D - Sciences humaines et sociales	3	3	100 %		0 %		0 %
BAP E - Informatique, statistique et calcul scientifique	62	44	71 %	16	26 %	2	3 %
BAP F - Information	51	11	22 %	16	31 %	24	47 %
BAP G - Patrimoine, logistique, prévention et restauration	142	9	6 %	15	11 %	118	83 %
BAP J - Gestion et pilotage	208	46	22 %	43	21 %	119	57 %
Total général	600	163	27 %	134	22 %	303	51 %

Classement des branches d'activités professionnelles par taux de qualification des personnels BIATOSS (catégories A)



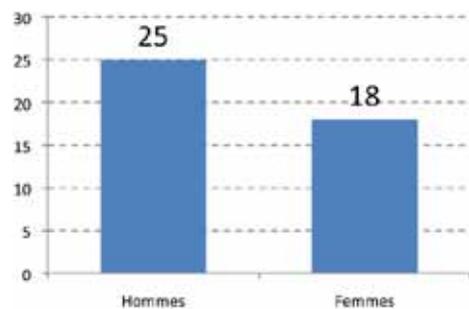
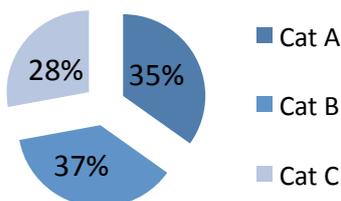
> BAP A - Sciences du vivant

Catégorie	Corps	Effectifs
A	Ingénieur de recherche (IGR)	4
	Ingénieur d'études de recherche et de formation (IGE)	5
	Assistant ingénieur de recherche et de formation	6
	Sous total A	15
B	Technicien de recherche et de formation (TCH)	13
	Sous total B	13
C	Adjoint technique de recherche et de formation	13
	Sous total C	13
Total général		41



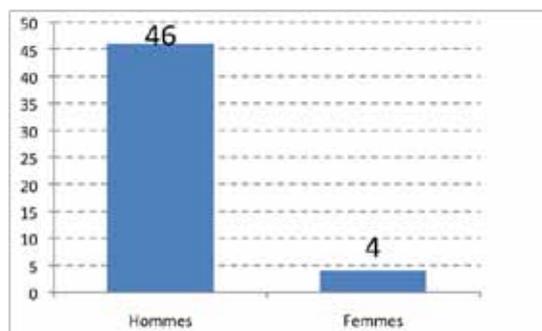
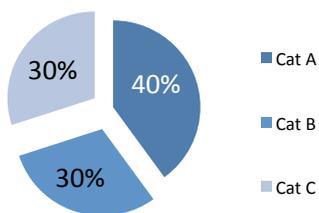
> BAP B - Sciences chimiques, sciences des matériaux

Catégorie	Corps	Effectifs
A	Ingénieur de recherche (IGR)	7
	Ingénieur d'études de recherche et de formation (IGE)	7
	Assistant ingénieur de recherche et de formation	1
	Sous total A	15
B	Technicien de recherche et de formation (TCH)	16
	Sous total B	16
C	Adjoint technique de recherche et de formation	12
	Sous total C	12
Total général		43



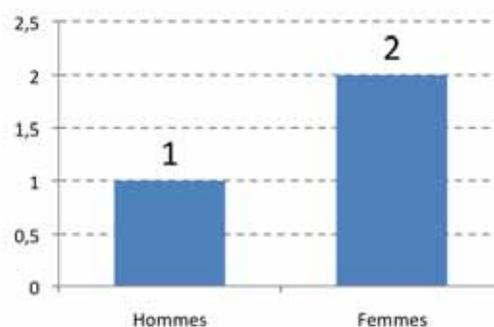
> BAP C - Sciences de l'ingénieur et instrumentation scientifique

Catégorie	Corps	Effectifs
A	Ingénieur de recherche (IGR)	2
	Ingénieur d'études de recherche et de formation (IGE)	10
	Assistant ingénieur de recherche et de formation	8
	Sous total A	20
B	Technicien de recherche et de formation (TCH)	15
	Sous total B	15
C	Adjoint technique de recherche et de formation	15
	Sous total C	15
Total général		50



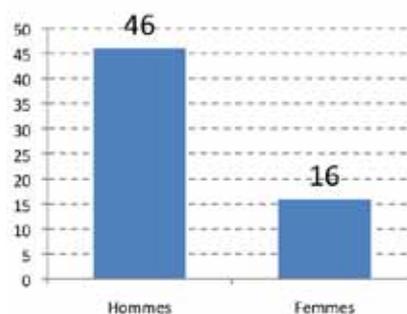
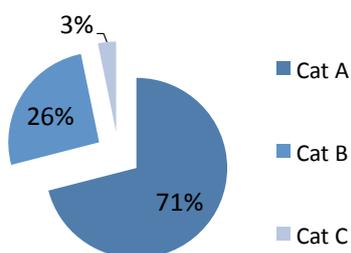
> BAP D - Sciences humaines et sociales

Catégorie	Corps	Effectifs
A	Ingénieur d'études de recherche et de formation (IGE)	2
	Assistant ingénieur de recherche et de formation	1
	Sous total A	3
Total général		3



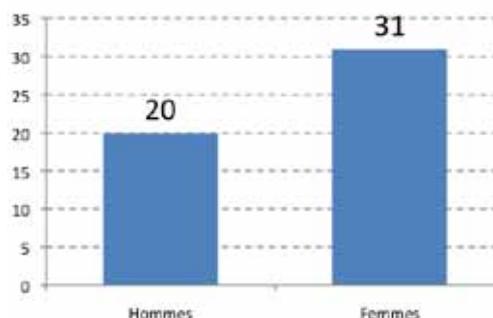
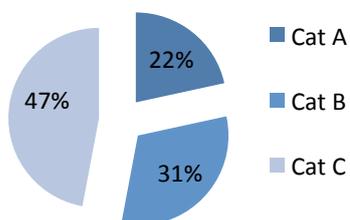
> BAP E - Informatique, statistique et calcul scientifique

Catégorie	Corps	Effectifs
A	Ingénieur de recherche (IGR)	10
	Ingénieur d'études de recherche et de formation (IGE)	22
	Assistant ingénieur de recherche et de formation	12
	Sous total A	44
B	Technicien de recherche et de formation (TCH)	16
	Sous total B	16
C	Adjoint technique de recherche et de formation	2
	Sous total C	2
Total général		62



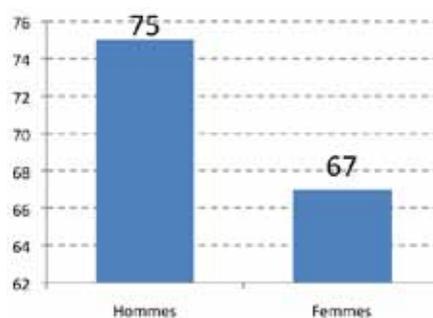
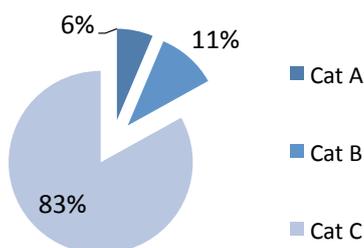
> BAP F - Information

Catégorie	Corps	Effectifs
A	Ingénieur d'études de recherche et de formation (IGE)	2
	Assistant ingénieur de recherche et de formation	1
	Conservateur Général	1
	Conservateur en chef	1
	Conservateur (CO)	3
	Bibliothécaire (BIB)	3
	Sous total A	11
	B	Technicien de recherche et de formation (TCH)
Assistant des bibliothèques (ASS BIB)		1
BAS		8
Sous total B		16
C	Adjoint technique de recherche et de formation	13
	Magasinier de bibliothèque	11
	Sous total C	24
Total général		51



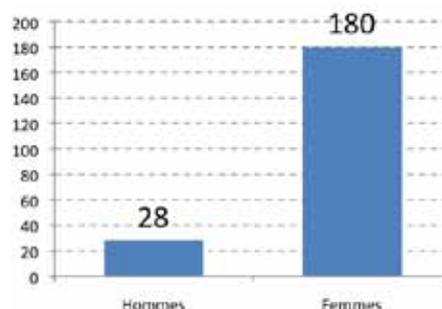
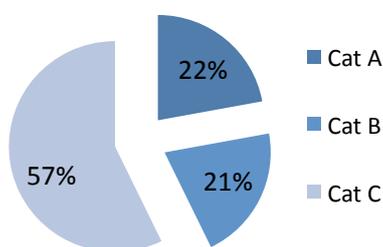
> BAP G - Patrimoine, logistique, prévention et restauration

Catégorie	Corps	Effectifs
A	Ingénieur de recherche (IGR)	1
	Ingénieur d'études de recherche et de formation (IGE)	7
	Assistant ingénieur de recherche et de formation	1
	Sous total A	9
B	Technicien de recherche et de formation (TCH)	15
	Sous total B	15
C	Adjoint technique de recherche et de formation	118
	Sous total C	118
Total général		142



> BAP J - Gestion et pilotage

Catégorie	Corps / Emplois fonctionnels	Effectifs
A	SGEPES	1
	Administrateur de l'EN ES	1
	Agent comptable	1
	Conseiller d'administration (CASU)	1
	Attaché d'administration	10
	Ingénieur de recherche (IGR)	6
	Ingénieur d'études de recherche et de formation (IGE)	20
	Assistant ingénieur de recherche et de formation	6
	Sous total A	46
B	Secrétaire Administration de l'EN ES	19
	Technicien de recherche et de formation (TCH)	24
	Sous total B	43
C	Adjoint administratif	64
	Adjoint technique de recherche et de formation	55
	Sous total C	119
Total général		208

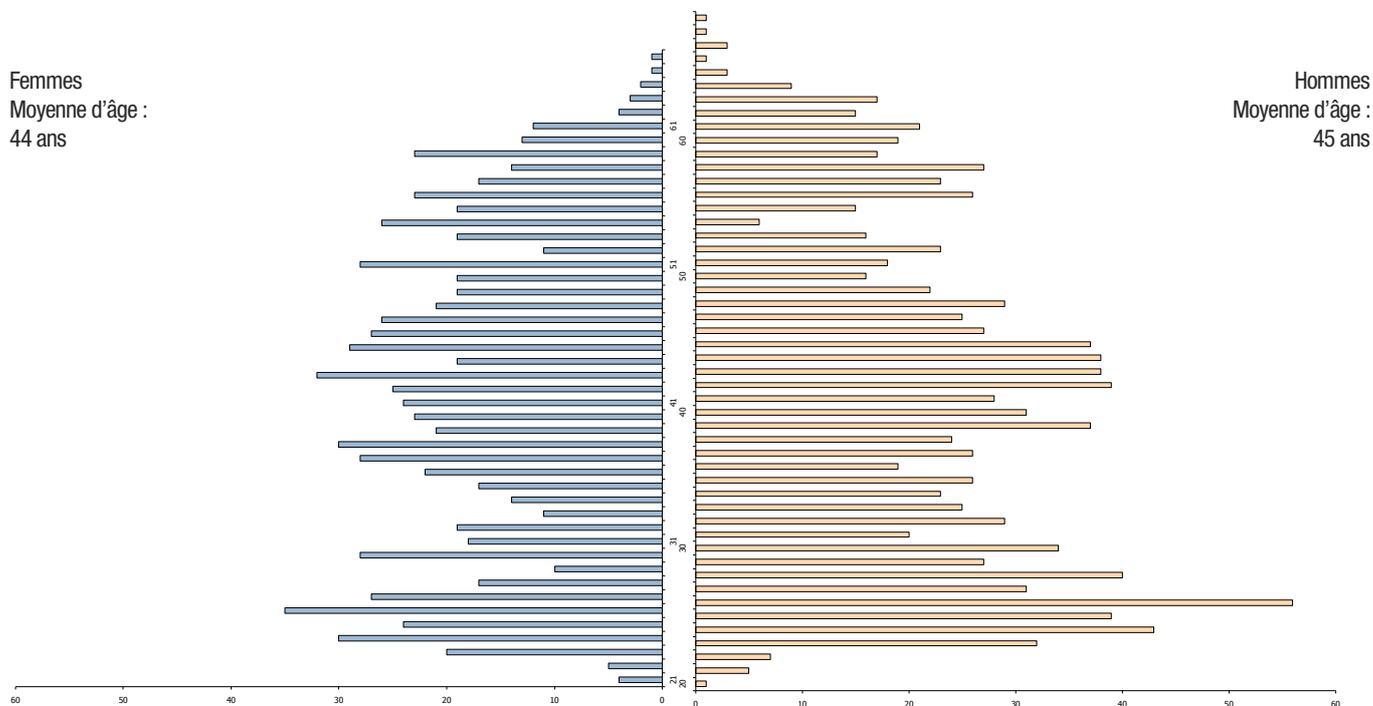


PYRAMIDES DES ÂGES

> Pyramide des âges de l'université

Moyenne d'âge : 45 ans

Entre 2009 et 2010, la moyenne d'âge des agents de l'université est passée de 42 ans à 45 ans. Cette augmentation est très importante sur la population enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs où l'âge moyen est passé de 40 ans à 46 ans.

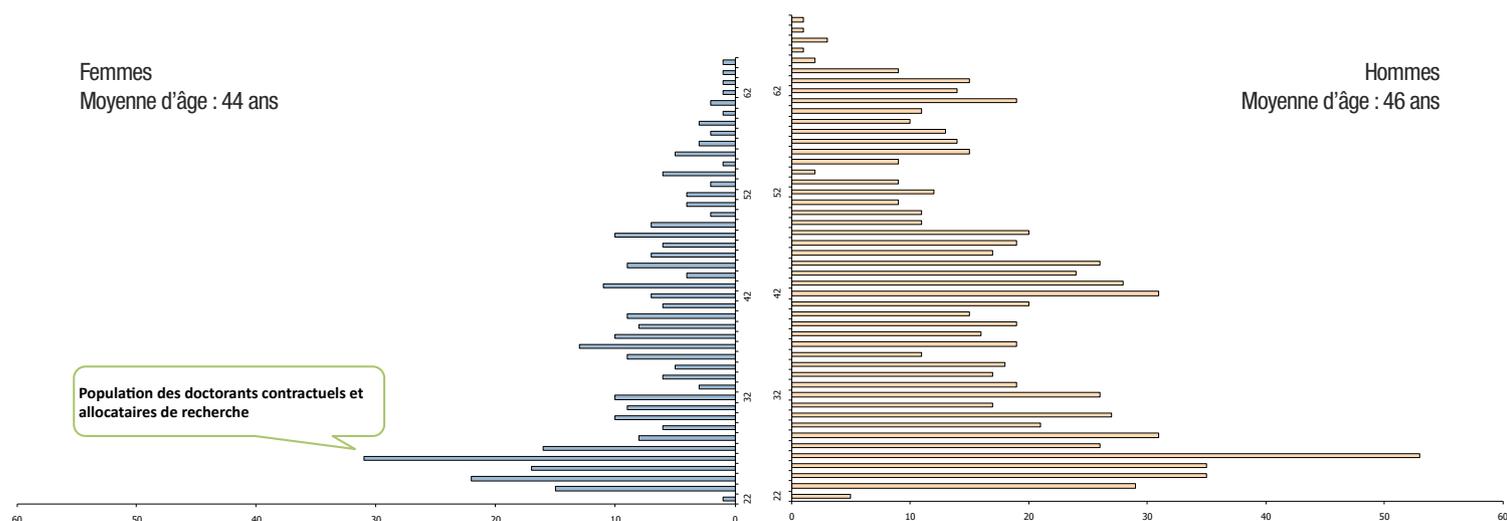


Bordeaux 1

Tranches d'âges	Hommes	Femmes	Total	en %
- de 30 ans	281	172	453	22,71 %
30-34 ans	131	90	221	11,08 %
35-39 ans	132	118	250	12,53 %
40-44 ans	174	123	297	14,89 %
45-49 ans	140	122	262	13,13 %
50-54 ans	79	103	182	9,12 %
55-59 ans	108	96	204	10,23 %
60-64 ans	81	34	115	5,76 %
65 ans et plus	9	2	11	0,55 %
Total	1135	860	1995	

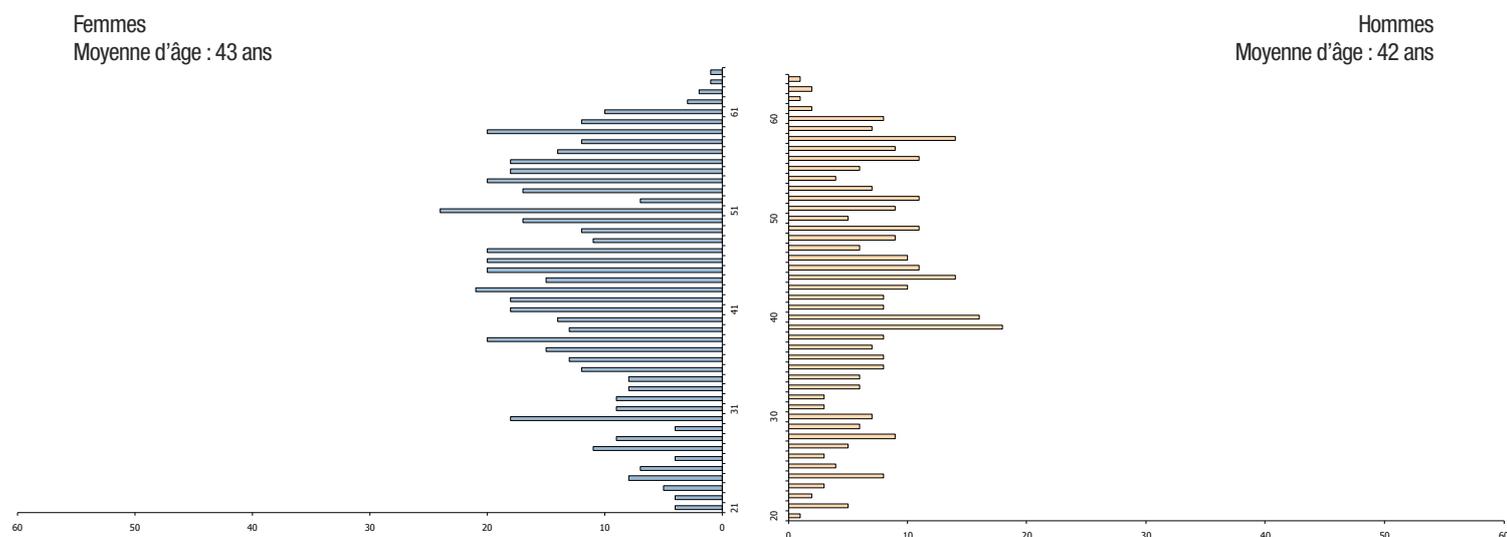
> *Pyramide des âges enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs*

Âge moyen : 46 ans



> *Pyramide des âges des personnels BIATOSS*

Moyenne d'âge : 43 ans



3- LES EFFECTIFS PAR STRUCTURE

LES SERVICES CENTRAUX ET COMMUNS

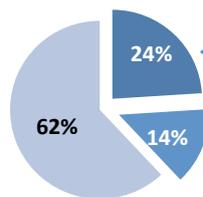
		EFFECTIFS PHYSIQUES						EQUIVALENT TEMPS PLEIN					
		Effectifs physiques Total général	Effectifs BIATOSS				Effectifs ENS	ETP Total général	ETP BIATOSS				ETP ENS
			Total BIATOSS	A	B	C			Total BIATOSS	A	B	C	
PRE	Présidence	4	4	1	1	2		4,0	4,0	1,0	1,0	2,0	
		4	4	1	1	2		4,0	4,0	1,0	1,0	2,0	
DGS	Cellule de Pilotage et système d'information	5	5	3		2		4,5	4,5	3,0		1,5	
	Direction Générale des Services	2	2	1		1		2,0	2,0	1,0		1,0	
		7	7	4		3		6,5	6,5	4,0		3,0	
DSC	Direction des Services Comptables	13	13	3	1	9		12,7	12,7	3,0	0,9	8,8	
		13	13	3	1	9		12,7	12,7	3,0	0,9	9,0	
SG DI	Service général DI	26	26	13	9	4		25,1	25,1	12,1	9,0	4,0	
		26	26	13	9	4		25,1	25,1	12,1	9,0	4,0	
SGE	Appui aux méthodes innovantes d'enseignement	6	6	1	2	3		5,8	5,8	1,0	1,8	3,0	
	Cellule Phase	1	1	1				1,0	1,0	1,0			
	Espace OMEGA	24	4			4	20	23,8	4,0			4,0	19,8
	Service général enseignement	1	0				1	1,0	0,0				1,0
		32	11	2	2	7	21	31,6	10,8	2,0	1,8	7,0	20,8
SGFC	Cellule des marchés publics	2	2	1	1			1,5	1,5	0,5	1,0		
	Direction de la recherche et des études doctorales	7	7	2		5		6,6	6,6	1,6		5,0	
	Direction de la scolarité et de la vie étudiante	25	25	6	2	17		23,3	23,3	6,0	2,0	15,3	
	Direction des affaires juridiques et statutaires	3	3	2		1		2,5	2,5	2,0		0,5	
	Direction des finances	20	20	5	4	11		19,3	19,3	5,0	3,5	10,8	
	Direction des Relations Internationales	8	8	4	2	2		7,3	7,3	4,0	2,0	1,3	
	Direction des Ressources Humaines	24	24	4	6	14		23,6	23,6	4,0	6,0	13,6	
	Direction des Services Généraux	139	139	2	7	130		109,5	109,5	2,0	6,3	101,2	
	Direction du patrimoine immobilier	56	56	9	11	36		54,9	54,9	9,0	11,0	34,9	
	Service communication	6	6	2	2	2		5,8	5,8	2,0	2,0	1,8	
	Service culturel	4	4	2		2		3,5	3,5	2,0		1,5	
	Service hygiène et sécurité	10	10	3	1	6		9,8	9,8	3,0	1,0	5,8	
	Service médecine de prévention pour les personnels	3	3	1	1	1		3,0	3,0	1,0	1,0	1,0	
	Service universitaire d'action sociale	2	2		1	1		1,2	1,2		0,2	1,0	
			309	309	43	38	228		271,9	271,9	42,1	36,0	228,0
SCO	Direction de l'Orientation des Stages et de l'Insertion Professionnelle	8	7	3		4	1	7,5	7,0	3,0		4,0	0,5
	Service commun de la formation continue	10	10	4	2	4		9,8	9,8	3,8	2,0	4,0	
	Service de documentation	35	35	9	10	16		33,0	33,0	8,3	9,4	15,3	
	Service universitaire des activités physiques et sportives	5	1			1	4	4,2	0,2			0,2	4,0
		58	53	16	12	25	5	54,5	50,0	15,1	11,4	23,5	4,5
Total général		449	423	82	63	278	26	406,2	380,9	79,3	60,1	241,6	25,3

> Répartition des effectifs des services centraux et communs par catégorie

24 % des effectifs de ces services sont de niveau A

14 % des effectifs sont de niveau B

62 % des effectifs sont de niveau C

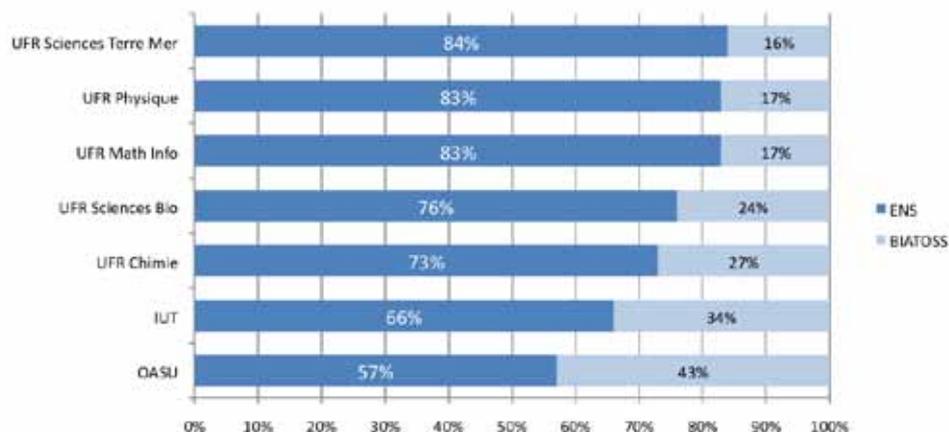


On note par rapport à l'année 2009 une légère augmentation de la proportion des catégories A (+1 %)

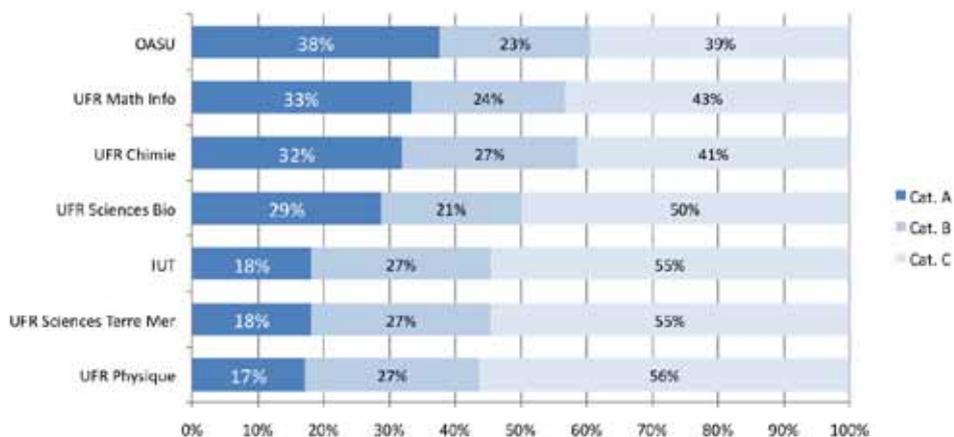
Catégorie	Corps	Effectifs	%	ETP	Rappel % 2009
A	SGEPES	1	24%	1,0	23%
	Administrateur de l'EN et ES	1		1,0	
	Agent comptable d'EPSCP	1		1,0	
	Assistant ingénieur de recherche et de formation	7		7,0	
	Attaché d'administration scolaire et universitaire (AASU)	6		5,5	
	Bibliothécaire (BIB)	3		3,0	
	Conseiller d'administration scolaire et universitaire (CASU)	1		1,0	
	Conservateur (CO)	3		3,0	
	Conservateur en chef	1		1,0	
	Conservateur Général	1		1,0	
	Ingénieur de recherche (IGR)	9		8,6	
	Ingénieur d'études de recherche et de formation (IGE)	32		30,9	
	Lecteur	2		2,0	
	Maître de Conférences (MCF)	1		0,5	
	Professeur agrégé (PRAG)	12		11,8	
	Professeur certifié de l'enseignement secondaire (PRCE)	8		8,0	
	Professeur EPS	3		3,0	
	Médecin	1		1,0	
	Agent contractuel	15		14,3	
Total A		108		104,6	
B	Assistant des bibliothèques (ASS BIB)	1	14%	0,8	14%
	BAS	8		7,6	
	Infirmière (INF)	1		1,0	
	Secrétaire Administratif de l'Education Nationale et de l'Enseigt Sup.	15		13,7	
	Technicien de recherche et de formation (TCH)	28		27,9	
	Agent contractuel	10		9,1	
	Total B			63	
C	Adjoint administratif	33	62%	31,9	63%
	Adjoint technique de recherche et de formation	118		113,6	
	Contrat d'accompagnement à l'emploi	21		12,5	
	Magasinier de bibliothèque	11		10,8	
	Agent contractuel	94		72,8	
	Total C			277	
Total général		448	100 %	406,2	

LES COMPOSANTES DE L'UNIVERSITÉ

> Classement des composantes de l'université par taux d'enseignant-chercheurs, d'enseignants et de chercheurs



> Classement des composantes de l'université par taux de qualification des personnels BIATOSS (catégories A)



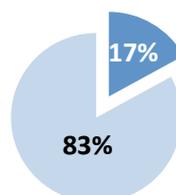
La répartition par catégorie des effectifs de l'IUT s'explique par la présence de services administratifs et logistiques beaucoup plus conséquents que les autres composantes. Par ailleurs, l'IUT est la composante disposant du plus fort effectif BIATOSS. De ce fait, la répartition par catégorie est plus similaire à celle de l'ensemble de l'université. Les proportions supérieures en personnels de catégorie A au sein des composantes OASU, UFR MI, Biologie et Chimie, s'expliquent par la présence d'importantes unités de recherche dotées de personnel ingénieur en plus grand nombre.

> Répartition Ens/BIATOSS

Filière	Effectifs	% par filière	Hommes	% d'homme par filière	Femmes	% de femme par filière
Enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs	248	83 %	206	90 %	42	59 %
BIATOSS	51	17 %	22	10 %	29	41 %
Total général	299	100 %	228	76 %	71	24 %

83 % des effectifs sont des Enseignants-Chercheurs, Enseignants ou Chercheurs.

17 % des effectifs sont des BIATOSS.



		Effectifs	ETP	Hommes	%	Femmes	%	
TITULAIRES	Enseignants-chercheurs	Professeur des Universités (PR)	63	60,5	56	89 %	7	11 %
		Maître de Conférences (MCF)	90	83,8	70	78 %	20	22 %
		Total	153	144,3	126		27	
	Enseignants 2 nd degré	Professeur agrégé (PRAG)	6	6,0	4	67 %	2	33 %
		Professeur certifié de l'enseignement secondaire (PRCE)	2	2,0	2	100 %		
	Total	8	8,0	6		2		
Sous total Titulaires		161	152,3	132	82%	29	18%	
NON TITULAIRES	Enseignants non titulaires	Attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER)	8	5,0	6	75 %	2	25 %
		Professeur associé mi-temps (PAST)	1	1,0	1	100 %		
		Total	9	6,0	7		2	
	Allocataires de recherche	Allocataires Recherche	43	42,2	34	79 %	9	21 %
	Doctorant Contractuel	Doctorant Contractuel	19	18,2	18	95 %	1	5 %
		Total	62	60	18		18	
	Contractuels recherche	Agent contractuel RECHERCHE	16	16,0	15	94 %	1	6 %
		Total	16	16,0	15		1	
	Sous total Non Titulaires		87	82,3	40	46%		0%
	Total Enseignants - chercheurs		248	234,6	206	83%	42	17%

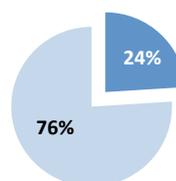
Filière	Catégorie	Corps	Effectifs	ETP	Hommes	Femmes
ASU	A	Attaché d'administration scolaire et universitaire (AASU)	2	2,0	1	1
ITRF		Ingénieur de recherche (IGR)	3	3,0	3	
		Ingénieur d'études de recherche et de formation (IGE)	6	6,0	3	3
		Assistant ingénieur de recherche et de formation	2	2,0	1	1
Contractuels		Agent contractuel	4	4,0	4	
Sous total Cat A			17	17,0	12	5
ITRF	B	Technicien de recherche et de formation (TCH)	7	6,5	2	5
Contractuels		Agent contractuel	5	5,0	3	2
Sous total Cat B			12	11,5	5	7
ASU	C	Adjoint administratif	5	5,0		5
ITRF		Adjoint technique de recherche et de formation	3	2,9	1	2
Contractuels		Contrat d'accompagnement à l'emploi	4	1,8		4
		Agent contractuel	10	7,8	4	6
Sous total Cat C			22	17,4	5	17
Total BIATOSS			51	45,9	22	29

> Répartition Ens/BIATOSS

Filière	Effectifs	% par filière	Hommes	% d'homme par filière	Femmes	% de femme par filière
Enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs	162	76 %	99	88 %	63	62 %
BIATOSS	52	24 %	14	12 %	38	38 %
Total général	214	100 %	113	53 %	101	47 %

76 % des effectifs sont des Enseignants-Chercheurs, Enseignants ou Chercheurs.

24 % des effectifs sont des BIATOSS.



		Effectifs	ETP	Hommes	%	Femmes	%	
TITULAIRES	Enseignants-chercheurs	Professeur des Universités (PR)	31	26,5	29	94 %	2	6 %
		Maître de Conférences (MCF)	73	61,7	37	51 %	36	49 %
		Total	104	88,2	66		38	
	Sous total Titulaires		104	88,2	66	63%	38	37%
NON TITULAIRES	Enseignants non titulaires	Attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER)	3	3,0	1	33 %	2	67 %
		Professeur associé mi-temps (PAST)	3	2,0	3	100 %		
		Total	6	5,0	4		2	
	Allocataires de recherche	Allocataires Recherche	23	20,3	12	52 %	11	48 %
	Doctorant Contractuel	Doctorant Contractuel	9	7,3	3	33 %	6	67 %
		Total	32	27,7	15		17	
	Contractuels recherche	Agent contractuel RECHERCHE	20	19,5	14	70 %	6	30 %
		Total	20	19,5	14		6	
Sous total Non Titulaires		58	52,2	33	57%	25	43%	
		162	140,3	99		63		

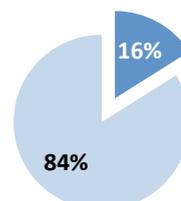
Filière	Catégorie	Corps	Effectifs	ETP	Hommes	Femmes
ITRF	A	Ingénieur de recherche (IGR)	1	1,0		1
		Ingénieur d'études de recherche et de formation (IGE)	5	4,3	2	3
		Assistant ingénieur de recherche et de formation	5	5,0		5
		Agent contractuel	4	4,0	3	1
Sous total Cat A			15	14,3	5	10
ITRF	B	Technicien de recherche et de formation (TCH)	10	10,0	4	6
Contractuels		Agent contractuel	1	1,0		1
Sous total Cat B			11	11,0	4	7
ASU	C	Adjoint administratif	4	3,3		4
ITRF		Adjoint technique de recherche et de formation	16	15,3	5	11
Contractuels		Contrat d'accompagnement à l'emploi	1	0,5		1
		Agent contractuel	5	4,8		5
Sous total Cat C			26	23,8	5	21
Total BIATOSS			52	49,1	14	38

> Répartition Ens/BIATOSS

Filière	Effectifs	% par filière	Hommes	% d'homme par filière	Femmes	% de femme par filière
Enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs	56	84 %	40	89 %	16	73 %
BIATOSS	11	16 %	5	11 %	6	27 %
Total général	67	100 %	45	67 %	22	33 %

84 % des effectifs sont des Enseignants-Chercheurs, Enseignants ou Chercheurs.

16 % des effectifs sont des BIATOSS.



		Effectifs	ETP	Hommes	%	Femmes	%	
TITULAIRES	Enseignants-chercheurs	Professeur des Universités (PR)	11	7,5	10	91 %	1	9 %
		Maître de Conférences (MCF)	29	18,5	21	72 %	8	28 %
		Total	40	26,0	31		9	
	Enseignants 2nd degré	Professeur agrégé (PRAG)	1	0,5	1	100 %		
		Total	1	0,5	1			
Sous total Titulaires		41	26,5					
NON TITULAIRES	Enseignants non titulaires	Attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER)	3	2,0	1	33 %	2	67 %
		Total	3	2,0	1		2	
	Allocataires de recherche	Allocataires Recherche	6	5,0	3	50 %	3	50 %
		Total	5	5,0	4	80 %	1	20 %
	Contractuels recherche	Agent contractuel RECHERCHE	1	0,2			1	100 %
		Total	1	0,2			1	
Sous total Non Titulaires		15	12,2					
		56	38,7	40		16		

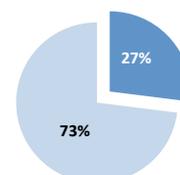
Filière	Catégorie	Corps	Effectifs	ETP	Hommes	Femmes
ITRF	A	Ingénieur d'études de recherche et de formation (IGE)	2	1,5	1	1
Sous total Cat A			2	1,5	1	1
ASU	B	Secrétaire Administratif de l'Education Nationale et de l'Enseigt Sup.	1	1,0		1
ITRF		Technicien de recherche et de formation (TCH)	1	1,0		1
Contractuels		Agent contractuel	1	1,0	1	
Sous total Cat B			3	3,0	1	2
ITRF	C	Adjoint technique de recherche et de formation	6	5,5	3	3
Sous total Cat C			6	5,5	3	3
Total BIATOSS			11	10,0	5	6

> Répartition Ens/BIATOSS

Filière	Effectifs	% par filière	Hommes	% d'homme par filière	Femmes	% de femme par filière
Enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs	201	73 %	128	79 %	73	64 %
BIATOSS	75	27 %	34	21 %	41	36 %
Total général	276	100 %	162	59 %	114	42 %

73 % des effectifs sont des Enseignants-Chercheurs, Enseignants ou Chercheurs.

27 % des effectifs sont des BIATOSS.



		Effectifs	ETP	Hommes	%	Femmes	%	
TITULAIRES	Enseignants-chercheurs	Professeur des Universités (PR)	40	37,0	37	93 %	3	8 %
		Maître de Conférences (MCF)	53	45,3	28	53 %	25	47 %
		Total	93	82,3	65		28	
	Enseignants 2nd degré	Professeur agrégé (PRAG)	1	0,8			1	100 %
		Total	1	0,8			1	
Sous total Titulaires		94	83,1					
NON TITULAIRES	Enseignants non titulaires	Attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER)	3	3,0	1	33 %	2	67 %
		Total	3	3,0	1		2	
	Allocataires de recherche	Allocataires Recherche	32	32,0	18	56 %	14	44 %
		Total	25	25,0	14	56 %	11	44 %
	Contractuels recherche	Agent contractuel RECHERCHE	47	47,0	30	64 %	17	36 %
		Total	47	47,0	30		17	
	Sous total Non Titulaires		107	107,0				
		201	190,1	128		73		

Filière	Catégorie	Corps	Effectifs	ETP	Hommes	Femmes
ASU	A	Attaché d'administration scolaire et universitaire (AASU)	1	1,0		1
ITRF		Ingénieur de recherche (IGR)	7	6,5	3	4
		Ingénieur d'études de recherche et de formation (IGE)	8	8,0	5	3
		Assistant ingénieur de recherche et de formation	5	4,8	4	1
Contractuels		Agent contractuel	3	3,0	1	2
Sous total Cat A			24	23,3	13	11
ASU	B	Secrétaire Administratif de l'Education Nationale et de l'Enseigt Sup.	1	0,4		1
ITRF		Technicien de recherche et de formation (TCH)	16	13,4	7	9
Contractuels		Agent contractuel	3	2,8	1	2
Sous total Cat B			20	16,6	8	12
ASU	C	Adjoint administratif	3	3,0	2	1
ITRF		Adjoint technique de recherche et de formation	17	16,5	8	9
Contractuels		Contrat d'accompagnement à l'emploi	1	1,0		1
		Agent contractuel	10	9,0	3	7
Sous total Cat C			31	29,5	13	18
Total BIATOSS			75	69,4	34	41

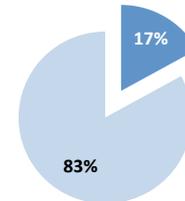
UFR PHYSIQUE

> Répartition Ens/BIATOSS

Filière	Effectifs	% par filière	Hommes	% d'homme par filière	Femmes	% de femme par filière
Enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs	323	83 %	256	89 %	67	68 %
BIATOSS	64	17 %	33	11 %	31	32 %
Total général	387	100 %	289	75 %	98	25 %

83 % des effectifs sont des Enseignants-Chercheurs, Enseignants ou Chercheurs.

17 % des effectifs sont des BIATOSS.



		Effectifs	ETP	Hommes	%	Femmes	%	
TITULAIRES	Enseignants-chercheurs	Professeur des Universités (PR)	70	59,5	62	89 %	8	11 %
		Maître de Conférences (MCF)	135	105,8	106	79 %	29	21 %
		Total	205	165,3	168		37	
	Enseignants 2nd degré	Professeur agrégé (PRAG)	11	11,0	10	91 %	1	9 %
		Professeur de lycée professionnel (Prof. L Pro)	1	1,0	1	100 %		
Total		12	12,0	11		1		
Sous total Titulaires		217	177,3					
NON TITULAIRES	Enseignants non titulaires	Attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER)	10	8,5	10	100 %		
		Professeur associé mi-temps (PAST)	5	4,5	3	60 %	2	40 %
		Total	15	13,0	13		2	
	Allocataires de recherche	Allocataires Recherche	41	39,3	28	68 %	13	32 %
	Doctorant Contractuel	Doctorant Contractuel	25	24,2	17	68 %	8	32 %
		Total	66	63,5	45		21	
	Contractuels recherche	Agent contractuel RECHERCHE	25	24,5	19	76 %	6	24 %
		Total	25	24,5	19		6	
Sous total Non Titulaires		106	101,0					
		323	278,3	256		67		

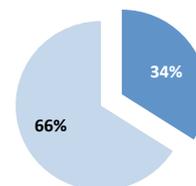
Filière	Catégorie	Corps	Effectifs	ETP	Hommes	Femmes
ASU	A	Attaché d'administration scolaire et universitaire (AASU)	1	1,0		1
ITRF		Ingénieur de recherche (IGR)	3	2,5	2	1
		Ingénieur d'études de recherche et de formation (IGE)	3	2,6	2	1
		Assistant ingénieur de recherche et de formation	2	2,0	2	
Contractuels		Agent contractuel	2	2,0	1	1
Sous total Cat A			11	10,1	7	4
ITRF	B	Technicien de recherche et de formation (TCH)	13	11,0	8	5
Contractuels		Agent contractuel	4	3,4	3	1
Sous total Cat B			17	14,4	11	6
ASU	C	Adjoint administratif	5	4,8		5
ITRF		Adjoint technique de recherche et de formation	24	23,5	14	10
Contractuels		Agent contractuel	7	5,9	1	6
Sous total Cat C			36	34,2	15	21
Total BIATOSS			64	58,7	33	31

> Répartition Ens/BIATOSS

	Effectifs	% par filière	Hommes	% d'homme par filière	Femmes	% de femme par filière
Enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs	209	66 %	155	78 %	54	45 %
BIATOSS	110	34 %	45	23 %	65	55 %
Total général	319	100 %	200	63 %	119	37 %

66 % des effectifs sont des Enseignants-Chercheurs, Enseignants ou Chercheurs.

34 % des effectifs sont des BIATOSS.



		Effectifs	ETP	Hommes	%	Femmes	%	
TITULAIRES	Enseignants-chercheurs	Professeur des Universités (PR)	24	13,5	22	92 %	2	8 %
		Maître de Conférences (MCF)	83	45,3	59	71 %	24	29 %
		Total	107	58,8	81		26	
	Enseignants 2nd degré	Professeur agrégé (PRAG)	49	48,5	32	65 %	17	35 %
		Professeur certifié de l'enseignement secondaire (PRCE)	16	15,5	11	69 %	5	31 %
		Professeur de lycée professionnel (Prof. L Pro)	1	1,0	1	100 %		
Total		66	65,0	44		22		
Sous total Titulaires		173	123,8					
NON TITULAIRES	Enseignants non titulaires	Attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER)	7	6,5	6	86 %	1	14 %
		Professeur associé mi-temps (PAST)	10	9,0	8	80 %	2	20 %
		Total	17	15,5	14		3	
	Allocataires de recherche	Allocataires Recherche	6	1,9	5	83 %	1	17 %
	Doctorant Contractuel	Doctorant Contractuel	10	2,5	9	90 %	1	10 %
		Total	16	4,4	14		2	
	Contractuels recherche	Agent contractuel RECHERCHE	3	2,5	2	67 %	1	33 %
		Total	3	2,5	2		1	
	Sous total Non Titulaires		36	22,4				

209

146,2

155

54

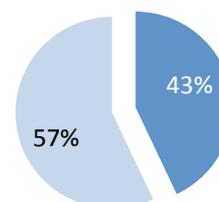
Filière	Catégorie	Corps	Effectifs	ETP	Hommes	Femmes
ITRF	A	Ingénieur de recherche (IGR)	1	1,0	1	
		Ingénieur d'études de recherche et de formation (IGE)	5	4,5	4	1
		Assistant ingénieur de recherche et de formation	9	9,0	6	3
		Contractuels	Agent contractuel	5	4,6	1
Sous total Cat A			20	19,1	12	8
ASU	B	Secrétaire Administratif de l'Education Nationale et de l'Enseigt Sup.	2	2,0		2
ITRF		Technicien de recherche et de formation (TCH)	18	18,0	14	4
Contractuels		Agent contractuel	10	9,1	1	9
Sous total Cat B			30	29,1	15	15
ASU	C	Adjoint administratif	8	7,8	1	7
ITRF		Adjoint technique de recherche et de formation	31	30,3	12	19
Contractuels		Contrat d'accompagnement à l'emploi	11	9,8	3	8
		Agent contractuel	10	9,5	2	8
Sous total Cat C			60	57,3	18	42
Total BIATOSS			110	105,5	45	65

> Répartition Ens/BIATOSS

	Effectifs	% par filière	Hommes	% d'homme par filière	Femmes	% de femme par filière
Enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs	82	57 %	54	66 %	28	46 %
BIATOSS	61	43 %	28	34 %	33	54 %
Total général	143	100 %	82	57 %	61	43 %

57 % des effectifs sont des Enseignants-Chercheurs, Enseignants ou Chercheurs.

43 % des effectifs sont des BIATOSS.



		Effectifs	ETP	Hommes	%	Femmes	%	
TITULAIRES	Enseignants-chercheurs	Professeur des Universités (PR)	14	7,0	14	100 %		
		Maître de Conférences (MCF)	28	13,9	18	64 %	10	36 %
		Astronomes et physiciens	10	10,0	7	70 %	3	30 %
		Total	52	30,9	39		13	
	Enseignants 2nd degré	Professeur agrégé (PRAG)	1	0,5	1	100 %		
	Total	1	0,5	1				
Sous total Titulaires		53	31,4					
NON TITULAIRES	Enseignants non titulaires	Attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER)	2	1,0		2	100 %	
		Total	2	1,0		2		
	Allocataires de recherche	Allocataires Recherche	9	8,2	5	56 %	4	44 %
		Doctorant Contractuel	4	3,7	1	25 %	3	75 %
		Total	13	11,8	6		7	
	Contractuels recherche	Agent contractuel RECHERCHE	14	13,1	8	57 %	6	43 %
Total		14	13,1	8		6		
Sous total Non Titulaires		29	25,9					
		82	57,3	54		28		

Filière	Catégorie	Corps	Effectifs	ETP	Hommes	Femmes
ITRF	A	Ingénieur de recherche (IGR)	3	3,0	1	2
		Ingénieur d'études de recherche et de formation (IGE)	7	7,0	4	3
		Assistant ingénieur de recherche et de formation	5	5,0	3	2
Contractuels		Agent contractuel	8	8,0	4	4
Sous total Cat A			23	23,0	12	11
ASU	B	Secrétaire Administratif de l'Education Nationale et de l'Enseigt Sup.	1	0,8		1
ITRF		Technicien de recherche et de formation (TCH)	11	11,0	7	4
Contractuels		Agent contractuel	2	2,0	1	1
Sous total Cat B			14	13,8	8	6
ASU	C	Adjoint administratif	3	2,6		3
ITRF		Adjoint technique de recherche et de formation	16	14,6	7	9
Contractuels		Agent contractuel	5	4,6	1	4
Sous total Cat C			24	21,8	8	16
Total BIATOSS			61	58,6	28	33

DÉPARTEMENT LICENCE

> Répartition Ens/BIATOSS

	Femmes
Technicien de recherche et de formation (TCH)	1
Adjoint administratif	2
Adjoint technique de recherche et de formation	2
Agent contractuel	5
Total général	10

DUSA

> Répartition par corps

	Hommes	Femmes
Technicien de recherche et de formation (TCH)	1	
Agent contractuel	1	2
Total général	2	2

3. Carrière

1- LES RECRUTEMENTS

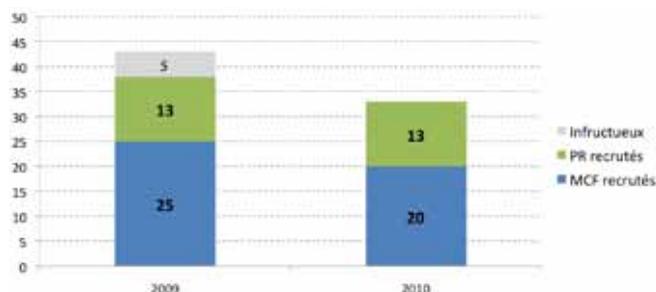
ENSEIGNANTS-CHERCHEURS

33 postes d'enseignants-chercheurs ouverts à concours à l'université en 2010 (contre 43 en 2009)

- › 20 postes de maîtres de conférences (26 en 2009)
- › 13 postes de professeurs des universités (17 en 2009)

33 des postes ont été pourvus (38 en 2009)

- › 33 % par des candidats internes à l'université (35 % en 2009)
- › 18 % par des femmes (*idem* en 2009)
- › Aucun concours infructueux en 2010 (contre 5 en 2009)



L'université a mis en place depuis 2009 les comités de sélection. Un comité par poste, constitué à 50 % de personnalités extérieures à l'université et présidé par une personnalité extérieure.

Recrutements Maîtres de conférences	Nbre de postes ouverts à concours	Nbre de candidats recevables	Nbre de candidats auditionnés	Nbre d'avis favorables après audition	Nbre de postes pourvus	Nommés				Infructueux
						Internes	Externes	Hommes	Femmes	
UFR Mathématiques et informatique	6	271	58	32	6	0	6	5	1	0
UFR Physique	5	100	38	21	5	2	3	3	2	0
UFR Chimie	3	67	12	7	3	2	1	2	1	0
UFR Sciences biologiques	1	11	7	6	1	0	1	0	1	0
UFR Sciences de la terre et de la mer	1	8	5	4	1	0	1	1	0	0
IUT	4	80	30	12	4	1	3	4	0	0
Total	20	537	150	82	20	5	15	15	5	0
Total 2009	26	632	147	103	25	4	21	19	6	1

Recrutements Professeurs des Universités	Nbre de postes ouverts à concours	Nbre de candidats recevables	Nbre de candidats auditionnés	Nbre d'avis favorables après audition	Nbre de postes pourvus	Nommés				Infructueux
						Internes	Externes	Hommes	Femmes	
UFR Mathématiques et informatique	3	54	17	11	3	0	3	3	0	0
UFR Physique	3	54	17	7	3	0	3	3	0	0
UFR Chimie	2	5	5	5	2	2	0	1	1	0
UFR Sciences de la terre et de la mer	1	2	2	2	1	1	0	1	0	0
UFR Sciences biologiques	1	6	5	3	1	1	0	1	0	0
IUT	3	25	16	8	3	2	1	3	0	0
Total	13	146	62	36	13	6	7	12	1	0
Total 2009	17	103	49	35	13	9	4	12	1	4

Total général	33	683	212	118	33	11	22	27	6	0
Total général 2009	43	735	196	138	38	13	25	31	7	5

Recrutements effectifs par sections CNU	Total postes ENS pourvus	MCF	PR
20 ^e section : Evolution paléanthropologie et anthropologie biologique	1	1	
25 ^e Mathématiques	6	4	2
27 ^e section : Informatique	3	1	2
28 ^e section : Milieux denses et matériaux	2	2	0
29 ^e section : Constituants élémentaires	2	1	1
30 ^e section : Milieux dilués et optique	1	0	1
31 ^e section : Chimie théorique, physique, analytique	5	4	1
32 ^e section : Chimie et psycho-chimie de matériaux moléculaires aux propriétés remarquables	1	0	1
36 ^e section : géochimie environnementale	1	0	1
37 ^e section : hydrodynamique sédimentaire littorale	1	1	0
60 ^e section : Mécanique, génie mécanique, génie civil	3	3	0
61 ^e section : Génie informatique, automatique et traitement du signal	3	2	1
63 ^e section : Génie électrique, électronique, photonique et systèmes	2	1	1
66 ^e section : Physiologie du travail - physiologie des réseaux moteurs ou nutrition et neurophysiologie	1	1	0
69 ^e section : Neurosciences intégratives et cognitives	1	0	1
Total 2010	33	21	12
Total 2009	38	25	13

RECRUTEMENTS ITRF PAR CONCOURS

> 24 postes ITRF ouverts à concours en 2010
(contre 31 en 2009)

- › un concours infructueux
- › 69 % des personnels recrutés sont originaires de UB1 (50 % en 2009)

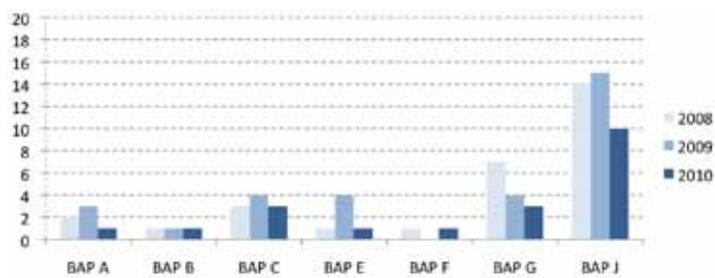
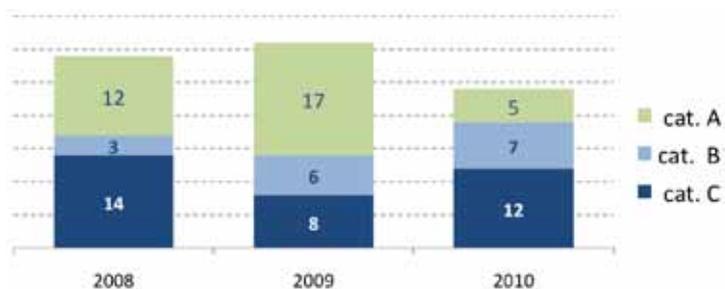
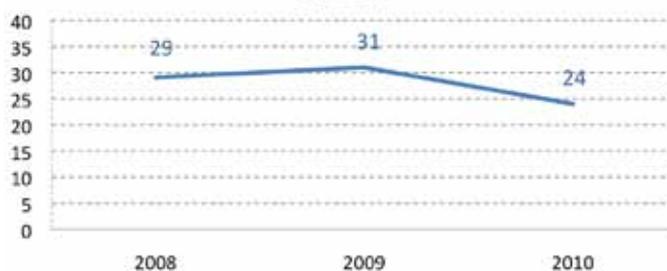
> À noter :

Un nombre de postes ouverts à concours :

- › en baisse pour les catégories A
- › en légère hausse pour les catégories B et C

- › les concours ITRF sont ouverts principalement en BAP J

Evolution du nombre de postes ITRF ouverts à concours sur 3 ans



	ANNÉE 2010	RAPPEL ANNÉE 2009	RAPPEL ANNÉE 2008
Nombre de postes ouverts à concours	24	31	29

> Type de concours			
Concours externes	8	18	14
Concours internes	4	9	13
Recrutements sans concours	8 (dont 4 PACTE)	4 (en attente publication des textes)	2

> Corps			
IGR	1	3	1
IGE	3	8	6
ASI	1	6	5
TECH	7	6	3
ADT P	4	4	12
ADT 2C	8	4	2

> Par branche d'activité professionnelle (BAP)			
BAP A	1	3	2
BAP B	1	1	1
BAP C	3	4	3
BAP E	1	4	1
BAP F	1		1
BAP G	3	4	7
BAP J (ancienne BAP I)	10	15	14

> Liste des postes ouverts à concours ITRF 2010

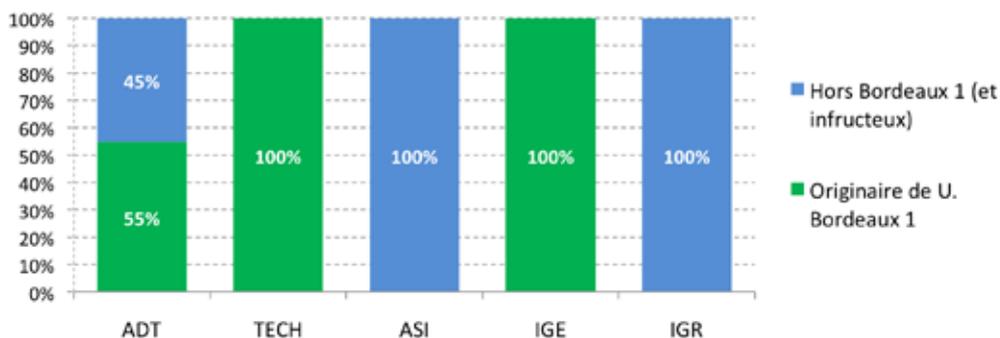
CAT.	CORPS	BAP	EMPLOI-TYPE	NATURE DU CONCOURS	AFFECTATION UNIVERSITE Bordeaux 1	NOMBRE D'INSCRITS	NOMBRE D'ADMISSIBLES	NOMBRE D'ADMIS
A	IGR	A	Ingénieur biologiste en plateforme scientifique	externe	UFR Biologie	27	15	1
	IGE	C	Ingénieur en techniques expérimentales	interne	IUT	3	3	1 (de UB1)
		C	Ingénieur en techniques expérimentales	externe	Observatoire Aquitain des sciences de l'univers (EPOC)	33	14	1 (de UB1)
		J	Chargé de la gestion financière et comptable	externe	Direction des finances	33	20	1 (de UB1)
	ASI	E	Gestionnaire de parc informatique et télécommunications	externe	Direction de l'informatique	109	18	1

B	TCH RF	A	Technicien biologiste	externe	UFR biologie	88	31	1 (de UB1)
		B	Technicien chimiste	interne	UFR chimie - TP	12	8	1 (de UB1)
		C	Technicien en instrumentation scientifique, expérimentation et mesure	externe	UFR chimie	21	4	2 (de UB1)
		C	Technicien en instrumentation scientifique, expérimentation et mesure	externe	UFR physique			
		C	Technicien électronicien	externe	IUT – Département génie électrique	13	4	1 (de UB1)
		F	Technicien d'exploitation et de fabrication	externe	Direction des services généraux	10	3	1 (de UB1)
		J	Technicien en gestion administrative	interne	IUT	282	38	1 (de UB1)

Cat. C	ADT	G	Opérateur logistique	interne	OASU	18	9	concours infructueux
		J	Adjoint en gestion administrative	externe	UFR maths informatique	288	41	2 (dont 1 de UB1)
		J	Adjoint en gestion administrative	externe	DRH			
		J	Adjoint en gestion administrative	interne	UFR maths informatique	289	50	1 (de UB1)
		G	Opérateur logistique	recrutement sans concours	IUT	79	19	1 (de UB1)
		J	Adjoint en gestion administrative	recrutement sans concours	DRIMM	157	10	1 (de UB1)
		J	Adjoint en gestion administrative	recrutement sans concours	UFR biologie	97	16	2 (de UB1)
		J	Adjoint en gestion administrative	recrutement sans concours	UFR chimie			
		J	Adjoint en gestion administrative	recrutement PACTE	DISVE	37	12	2
		J	Adjoint en gestion administrative	recrutement PACTE	DPI			
		G	Opérateur logistique	recrutement PACTE	DSG	9	7	1
		J	Adjoint en gestion administrative	recrutement PACTE	DRH	21	6	1

> Taux de réussite aux concours des personnels de Bordeaux 1

Tous concours confondus :
69 % des personnels recrutés sont originaires de UB1



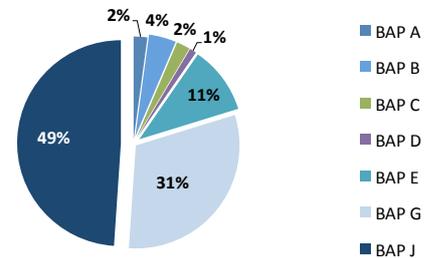
RECRUTEMENTS DE PERSONNELS BIATOSS CONTRACTUELS

L'université procède chaque année à un grand nombre de recrutements d'agents non titulaires, sur des fonctions temporaires notamment (vacations administratives, missions de soutien à la recherche de courte et moyenne durée).

La DRH a consolidé son pôle recrutement et concours. Il convient de noter que chaque recrutement donne lieu à une commission composée de responsables de service commun et de la DRH ou du chargé de mission BIATOSS.

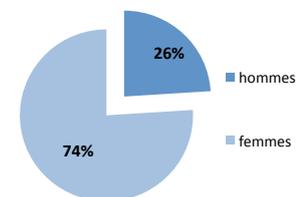
En 2010, l'université a procédé à 94 recrutements contractuels

- > près de 2/3 des recrutements sont de catégorie C
- > près de 75 % des personnes recrutées sont des femmes
- > 50 % des recrutements concernent la BAP J

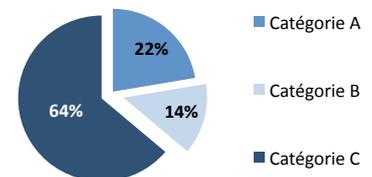


> Répartition des postes ouverts à recrutement par BAP

	Total				Rappel 2009			
	Total	% total	Hommes	Femmes	Total	% total	Hommes	Femmes
BAP A	2	2 %	0	2	7	10 %	1	6
BAP B	4	4 %	1	3	0	0 %	0	0
BAP C	2	2 %	2	0	4	6 %	4	0
BAP D	1	1 %	1	0	0	0 %	0	0
BAP E	10	11 %	9	1	5	7 %	5	0
BAP F	0	0 %	0	0	7	10 %	1	6
BAP G	29	31 %	7	22	26	36 %	7	19
BAP J	46	49 %	3	43	23	32 %	1	22
Total général	94	100 %	23	71	72	100 %	19	53
%			24 %	76 %			26 %	74 %

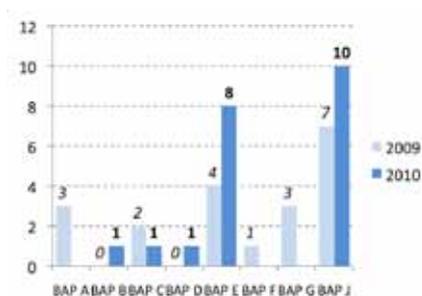


22 % des recrutements ont été de niveau catégorie A
14 % des recrutements ont été de niveau catégorie B
64 % des recrutements ont été de niveau catégorie C

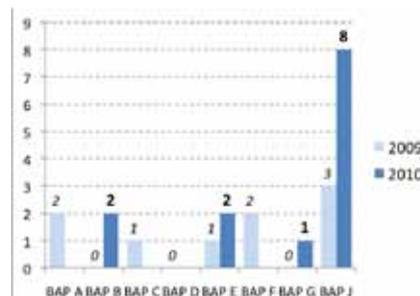


	Catégorie A				Catégorie B				Catégorie C			
	Total	% total A	Hommes	Femmes	Total	% total B	Hommes	Femmes	Total	% total C	Hommes	Femmes
BAP A	0	0 %			0	0 %			2	3 %		2
BAP B	1	5 %		1	2	15 %	1	1	1	2 %		1
BAP C	1	5 %	1		0	0 %			1	2 %	1	
BAP D	1	5 %	1		0	0 %			0	0 %		
BAP E	8	38 %	7	1	2	15 %	2		0	0 %		
BAP F	0	0 %			0	0 %			0	0 %		
BAP G	0	0 %			1	8 %	1		28	47 %	6	22
BAP J	10	48 %	3	7	8	62 %		8	28	47 %		28
Total général	21	100 %	12	9	13	100 %	4	9	60	100 %	7	53
%	22 %	/	57 %	43 %	14 %	/	31 %	69 %	64 %	.	12 %	88 %
Rappel 2009	20	/	/	/	9	/	/	/	43	/	/	/

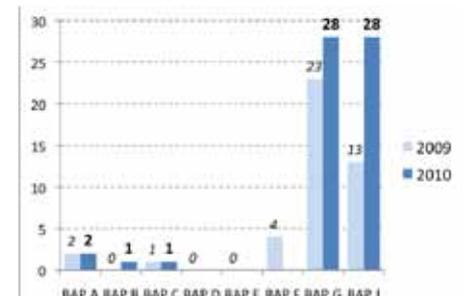
> Catégorie A



> Catégorie B



> Catégorie C



> *Nombre de candidatures reçues, nombre de candidats auditionnés*

Attractivité des postes ouverts à recrutement : correspond au nombre de candidatures reçues par poste.

En 2010 :

- › plus de 11 candidatures par poste ont été enregistrées (contre 15 en 2009).
- › 25 % des candidats sont auditionnés.

Toutes catégories	Nbre de postes en 2010	Rappel 2009 Nombre de postes	Candidatures reçues	Attractivité (candidatures/poste)	Rappel 2009 Attractivité	Candidats auditionnés	% d'accès à l'audition	% de réussite à l'audition
BAP A	2	7	19	9,5	15,4	5	26 %	40 %
BAP B	4	/	26	6,5	/	9	35 %	44 %
BAP C	2	4	23	11,5	15,3	12	52 %	17 %
BAP D	1	/	6	6,0	/	3	50 %	33 %
BAP E	10	5	82	8,2	10,6	22	27 %	45 %
BAP F	0	7	0	/	17,4	0	/	/
BAP G	29	26	235	8,1	15,6	80	34 %	36 %
BAP J	46	23	687	14,9	16,6	140	20 %	33 %
Total général	94	72	1078	11,5	15,8	271	25 %	35 %

> *Analyse de la sélectivité par catégorie*

Évolution des recrutements BIATOSS contractuels

Les recrutements de catégorie A restent sensiblement stables alors que les recrutements de catégorie B et C sont en augmentation.

Attractivité des postes par catégorie :

On note une augmentation du nombre de candidatures par poste pour la catégorie A.

À l'inverse, on remarque une baisse du nombre de candidatures par poste pour les catégorie B et C.

De plus, le nombre de candidatures reçues par poste est très variable en fonction de la BAP. Ainsi, le maximum de candidatures reçues par poste concerne la BAP J pour les recrutements de catégorie A (près de 36 candidatures enregistrées en 2010 par poste ouvert).

Catégorie A	Nbre de postes en 2010	Rappel 2009 Nombre de postes	Candidatures reçues	Attractivité (candidatures/poste)	Rappel 2009 Attractivité	Candidats auditionnés	% d'accès à l'audition	% de réussite à l'audition
BAP A	0	3	0	/	3,0	0	/	/
BAP B	1	/	7	7,0	/	1	14 %	100 %
BAP C	1	2	16	16,0	7,5	8	50 %	13 %
BAP D	1	/	6	6,0	/	3	50 %	33 %
BAP E	8	4	26	3,3	7,8	9	35 %	89 %
BAP F	0	1	/	/	24,0	/	/	/
BAP G	0	3	0	/	20,3	0	/	/
BAP J	10	7	358	35,8	21,2	54	15 %	19 %
Total général	21	20	413	19,7	15,2	75	18 %	28 %

Catégorie B	Nbre de postes en 2010	Rappel 2009 Nombre de postes	Candidatures reçues	Attractivité (candidatures/poste)	Rappel 2009 Attractivité	Candidats auditionnés	% d'accès à l'audition	% de réussite à l'audition
BAP A	0	2	0	/	28,0	0	/	/
BAP B	2	0	18	9,0	/	7	39 %	29 %
BAP C	0	1	0	/	36,0	0	/	/
BAP D	0	0	0	/	/	0	/	/
BAP E	2	1	56	28,0	22,0	13	23 %	15 %
BAP F	0	2	0	/	29,0	0	/	/
BAP G	1	0	10	10,0	/	10	100 %	10 %
BAP J	8	3	134	16,8	14,0	34	25 %	24 %
Total général	13	9	218	16,8	23,8	64	29 %	20 %

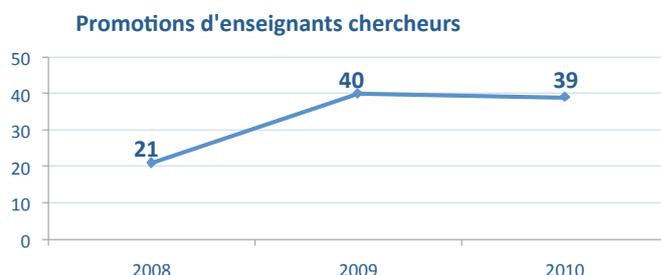
Catégorie C	Nbre de postes en 2010	Rappel 2009 Nombre de postes	Candidatures reçues	Attractivité (candidatures/poste)	Rappel 2009 Attractivité	Candidats auditionnés	% d'accès à l'audition	% de réussite à l'audition
BAP A	2	2	19	9,5	14,0	5	26 %	40 %
BAP B	1	0	1	1,0	/	1	100 %	100 %
BAP C	1	1	7	7,0	12,0	4	57 %	25 %
BAP D	0	0	0	/	/	0	/	/
BAP E	0	0	0	/	/	0	/	/
BAP F	0	4	0	/	10,0	0	/	/
BAP G	28	23	225	8,0	15,0	70	31 %	40 %
BAP J	28	13	195	7,0	14,8	52	27 %	54 %
Total général	60	43	447	7,5	14,3	132	30 %	45 %

2- LES PROMOTIONS

BILAN DES PROMOTIONS 2010 DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS

43 promotions d'enseignants-chercheurs et d'enseignants en 2010

- › Depuis 2008, les promotions d'enseignants chercheurs ont progressé de 50 %. Les maîtres de conférence sont tout particulièrement concernés, avec une multiplication par 2,3 du nombre de leurs promotions. Les promotions d'enseignants du 2nd degré restent stables.

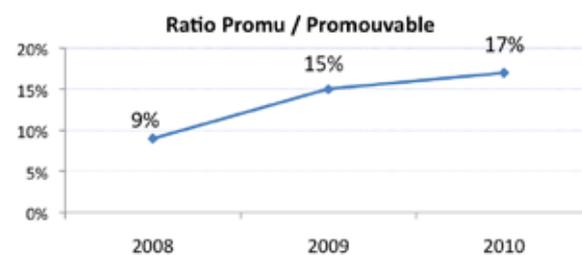


	Au choix			Moyenne
	2010	2009	2008	
Enseignants chercheurs	39	40	21	33,3
PROFESSEUR UNIV.CE.	11	14	7	10,7
PROFESSEUR UNIV.1CL.	14	17	8	13,0
PROFESSEUR UNIV.2CL.				
MAITRE CONFERENCE HC	14	9	6	9,7
MAITRE CONFERENCE CN				0
ASTRONOME C.E.				0
ASTRONOME ADJOINT HC				0
ASTRONOME ADJNT CN				0
PHYSICIEN ADJOINT CN				0

	Tableau d'avancement			Moyenne
	2010	2009	2008	
Enseignants 2 nd degré	4	2	4	3,3
PROFESSEUR AGREGE HC	3	1	4	2,7
PROFESSEUR AGREGE CN				0
PROF.CERTIFIE H.CL.	1	1	0	0,7
PROF.CERTIFIE CL.N.				0
ADJOINT ENSEIGNEMENT				0
PROFESSEUR E.P.S.HC.				0
PROFESSEUR E.P.S.CN.				0
PROFESSEUR L.PROF CN				0

> Ratio nombre de promu / promouvable en %

- › 17 % des personnels enseignants promouvables ont été promus en 2010, soit une augmentation d'environ 2 points par rapport à 2009.



	Ratio nombre de promu / promouvable en %			Moyenne
	2010	2009	2008	
PR	16 %	17 %	9 %	14 %
MCF	21 %	13 %	9 %	14 %
ENS	7 %	3 %	9 %	6 %
Moyenne	17 %	15 %	9 %	14 %

BILAN DES PROMOTIONS 2010 DES PERSONNELS BIATOSS

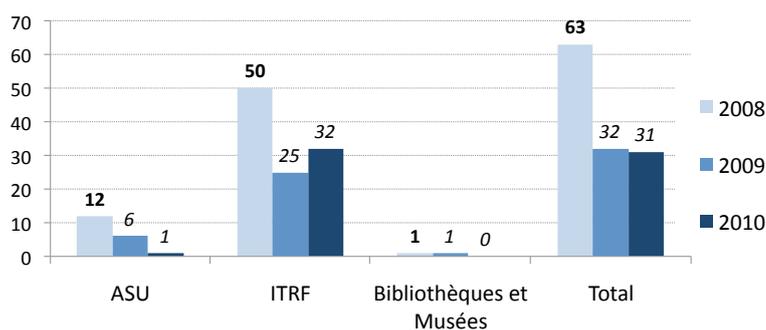
33 promotions d'agents BIATOSS par tableau d'avancement et liste d'aptitude en 2010 (contre 32 en 2009)

	Tableau d'avancement			Liste d'aptitude			Total		
	2010	2009	2008	2010	2009	2008	2010	2009	2008
ASU	1	6	12	0	0	0	1	6	12
ATTACHE PAL. ADM. ENES		1						1	
ATTACHE ADM. ENES									
SAENES CE			1						1
SAENES CS			1						1
SAENES CN									
ADJENES PRINCIPAL 1C			4						4
ADJENES PRINCIPAL 2C	1	3	4					3	4
ADJENES 1ERE CLASSE		2	2					2	2
ADJENES 2EME CLASSE									
ITRF	25	19	49	7	6	4	32	25	50
INGENIEUR RECHER. HC.									
INGENIEUR RECHER. 1C	2	1	1				2	1	1
INGENIEUR RECHER. 2C.					1			1	
INGENIEUR ETUDES HC	1	1					1	1	
INGENIEUR ETUDES 1C	3	2	2				3	2	2
INGENIEUR ETUDES 2C				1	1	1	1	1	1
ASSISTANT INGENIEUR				2	1	1	2	1	1
TECH. RECH. FORM. C.E.	2						2		
TECHN. RECH. FORM. C.S.	5	3	3				5	3	
TECHN. RECH. FORM. C.N.				4	3	2	4	3	2
ADJ.T.PAL. RECH.F.1C	7	6	5				7	6	5
ADJ.T.PAL. RECH.2C	1						1		
ADJ. TEC. RECH. FORM. 1C	4	6	38				4	6	38
ADJ. TEC. RECH. FORM. 2C									
BIBLIOTHÈQUES ET MUSÉES	0	1	1	0	0	0	0	1	1
CONSERVAT. GAL. BIBLIO			1						1
CONSERVAT. CHEF. BIBLI									
CONSERVAT. 1CL. BIBLIO		1						1	
CONSERVAT. 2CL. BIBLIO									
BIBLIOTHECAIRE									
BIBLIOTH. ADJ. SPE. H.C									
BIBLIOTH. ADJ. SPE. 1CL									
BIBLIOTH. ADJ. SPE. 2CL									
ASS. BIBLIOTHEQUE CE									
ASS. BIBLIOTHEQUE CS									
ASS. BIBLIOTHEQUE CN									
MAG. BIBLIO. PAL. 1C									
MAG. BIBLIO. PAL. 2C									
MAGASINIER. BIBLIO. 1C									
MAGASINIER. BIBLIO. 2C									
TOTAL UNIVERSITÉ	26	26	62	7	6	4	33	32	63

Le nombre de promotions reste globalement stable depuis 2008, à périmètre constant.

S'agissant des listes d'aptitudes on note une progression constante entre 2008 et 2010 pour la filière ITRF.

La baisse globale du nombre de promotions entre l'opération de 2008 et 2009 n'était pas significative. Elle était liée à la refonte de la catégorie C expliquant le grand nombre d'avancements opérés en 2008.



3- LES RÉMUNÉRATIONS

RÉPARTITION DES RÉMUNÉRATIONS MENSUELLES BRUTES, PRIMES COMPRISES EN ÉQUIVALENT TEMPS PLEINS TRAVAILLÉS (ETPT)

Tableau renseigné en ETPT : somme des temps de présence (selon durée de présence et quotité) sur l'année 2010 par corps.

On considère la moyenne mensuelle des rémunérations brutes, primes comprises perçues sur les onze premiers mois de l'année 2010 : traitement brut, supplément familial de traitement, primes (professionnelles, fonctionnelles et statutaires) ainsi que les heures complémentaires d'enseignement.

Source : WinPAIE.

RÉMUNÉRATION ENSEIGNANTS

> Total des effectifs (hommes et femmes)

La rémunération moyenne de tous les enseignants (hors vacataires d'enseignements) est de 3 265 € mensuel brut.

La rémunération moyenne de tous les enseignants titulaires (hors vacataires d'enseignements) est de 4 000 € mensuel brut.

On note que les personnels enseignants du second degré sont placés en haut de la grille des rémunérations : ceci est lié au versement des heures complémentaires d'enseignement.

€	VACA-TAIRE ENSEIGT	ATER mi-temps	LEC-TEUR LANGUE ETR.	PAST	Docto-rants contrac-tuels	ATER	CHER-CHEUR CDD A	PHY-SICIEN AD-JOINT	PRO-FES-SEUR L PROF	Prof EPS	MCF	PRCE	Astro Adj	PRAG	Astro	PR
>6499	0,1	-	-	-	-	-	0,1	-	-	-	0,1	-	-	-	-	16,0
De 6250 à 6499	0,2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1,0	-	8,8
De 6000 à 6249	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1,0	-	-	-	0,7	26,0
De 5750 à 5999	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	13,0
De 5500 à 5749	-	-	-	-	-	-	0,1	-	-	-	1,0	-	-	2,0	-	20,0
De 5250 à 5499	-	-	-	-	-	-	0,1	-	-	-	-	-	-	4,9	-	24,0
De 5000 à 5249	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3,7	1,0	-	3,0	-	19,8
De 4750 à 4999	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	7,0	-	-	8,6	-	15,0
De 4500 à 4749	0,1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	13,9	2,0	1,0	7,0	-	18,0
De 4250 à 4499	-	-	-	-	0,1	-	0,1	-	-	-	23,4	2,0	2,0	5,0	-	30,5
De 4000 à 4249	0,1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	45,4	2,0	1,0	8,0	1,4	5,0
De 3750 à 3999	0,3	-	-	-	-	-	1,0	-	-	1,0	49,1	2,0	1,0	15,9	-	8,4
De 3500 à 3749	0,3	-	-	-	-	-	3,1	-	-	-	53,4	6,9	-	5,0	-	4,9
De 3250 à 3499	0,2	-	-	-	-	-	1,4	-	1,0	-	54,5	3,0	1,0	7,0	-	1,5
De 3000 à 3249	0,6	-	-	-	-	-	1,3	-	-	-	55,0	4,0	1,0	8,3	-	1,0
De 2750 à 2999	0,7	-	-	-	0,9	-	2,3	-	-	2,0	49,6	0,8	-	0,8	-	1,5
De 2500 à 2749	0,7	-	-	0,5	0,1	-	24,5	1,0	1,0	-	20,0	1,0	-	2,2	-	-
De 2000 à 2499	4,7	-	-	2,0	113,2	17,5	36,1	-	-	-	4,7	0,5	-	0,5	-	0,5
De 1750 à 1999	4,6	0,3	0,1	1,3	26,7	1,5	25,4	-	-	-	0,5	-	-	0,3	-	0,4
De 1500 à 1749	5,1	3,3	1,0	3,5	85,8	0,4	14,0	-	-	-	0,9	1,0	-	-	-	-
De 1250 à 1499	8,6	0,4	0,7	1,6	0,5	-	3,2	-	-	-	-	-	-	-	-	0,1
< 1250	102,6	-	-	-	0,5	-	3,9	-	-	-	1,0	-	-	-	-	1,4
Moyenne	794 €	1 502 €	1 573 €	1 807 €	1 872 €	2 168 €	2 189 €	2 729 €	3 066 €	3 286 €	3 547 €	3 565 €	3 920 €	4 077 €	4 841 €	5 192 €
Total ETP	129,0	4,0	1,8	9,0	227,9	19,4	116,4	1,0	2,0	3,0	384,1	26,2	7,0	79,8	2,1	215,7

> Hommes

La rémunération moyenne de tous les enseignants homme (hors vacataires d'enseignements) est de 3 445 € mensuel brut.

€	VACA-TAIRE ENSEIGT	ATER mi-temps	LEC-TEUR LANGUE ETR.	PAST	Docto-rants contrac-tuels	ATER	CHER-CHEUR CDD A	PHY-SICIEN AD-JOINT	PRO-FES-SEUR L PROF	Prof EPS	MCF	PRCE	Astro Adjt	PRAG	Astro	PR
>6499	-	-	-	-	-	-	0,1	-	-	-	0,1	-	-	-	-	15,0
De 6250 à 6499	0,2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1,0	-	8,8
De 6000 à 6249	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1,0	-	-	-	0,7	26,0
De 5750 à 5999	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	11,0
De 5500 à 5749	-	-	-	-	-	-	0,1	-	-	-	1,0	-	-	2,0	-	16,0
De 5250 à 5499	-	-	-	-	-	-	0,1	-	-	-	-	-	-	2,9	-	21,0
De 5000 à 5249	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1,9	1,0	-	3,0	-	17,8
De 4750 à 4999	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6,0	-	-	8,6	-	14,0
De 4500 à 4749	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	12,0	2,0	-	4,0	-	17,0
De 4250 à 4499	-	-	-	-	-	-	0,1	-	-	-	11,7	2,0	2,0	4,0	-	26,5
De 4000 à 4249	0,1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	38,0	2,0	1,0	6,0	1,4	4,0
De 3750 à 3999	0,3	-	-	-	-	-	1,0	-	-	1,0	36,1	2,0	-	8,0	-	7,1
De 3500 à 3749	0,3	-	-	-	-	-	3,1	-	-	-	33,9	4,9	-	4,0	-	4,9
De 3250 à 3499	0,2	-	-	-	-	-	0,4	-	1,0	-	38,7	-	-	3,0	-	1,5
De 3000 à 3249	0,5	-	-	-	-	-	1,0	-	-	-	35,0	1,0	1,0	4,0	-	1,0
De 2750 à 2999	0,7	-	-	-	0,9	-	2,3	-	-	1,0	36,0	-	-	-	-	1,5
De 2500 à 2749	0,7	-	-	0,5	0,1	-	17,5	1,0	1,0	-	10,3	-	-	0,5	-	-
De 2000 à 2499	3,4	-	-	2,0	80,7	12,8	26,5	-	-	-	4,1	-	-	-	-	-
De 1750 à 1999	3,5	-	-	0,8	19,1	0,6	16,9	-	-	-	0,4	-	-	0,3	-	0,4
De 1500 à 1749	4,5	2,5	-	2,5	50,3	0,4	8,3	-	-	-	0,6	-	-	-	-	-
De 1250 à 1499	6,2	0,4	0,7	1,1	0,1	-	0,5	-	-	-	-	-	-	-	-	0,1
< 1250	69,6	-	0,0	-	0,1	-	2,8	-	-	-	1,0	-	-	0,2	-	1,2
Moyenne	825 €	1 507 €	1 496 €	1 850 €	1 889 €	2 183 €	2 233 €	2 729 €	3 066 €	3 435 €	3 580 €	3 981 €	4 020 €	4 280 €	4 841 €	5 224 €
Total ETP	90,3	2,9	0,7	7,0	151,4	13,8	80,7	1,0	2,0	2,0	267,8	14,9	4,0	51,5	2,1	194,7

> Femmes

La rémunération moyenne de tous les enseignants femme (hors vacataires d'enseignements) est de 2 825 € mensuel brut.

€	VACA-TAIRE ENSEIGT	ATER mi-temps	LEC-TEUR LANGUE ETR.	PAST	Docto-rants contrac-tuels	ATER	CHER-CHEUR CDD A	PHY-SICIEN AD-JOINT	PRO-FES-SEUR L PROF	Prof EPS	MCF	PRCE	Astro Adjt	PRAG	Astro	PR
>6499	0,1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1,0
De 6250 à 6499	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
De 6000 à 6249	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
De 5750 à 5999	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2,0
De 5500 à 5749	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4,0
De 5250 à 5499	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2,0	-	-	3,0
De 5000 à 5249	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1,8	-	-	-	2,0
De 4750 à 4999	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1,0	-	-	-	1,0
De 4500 à 4749	0,1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1,9	3,0	1,0	-	1,0
De 4250 à 4499	0,0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	11,6	1,0	-	-	4,0
De 4000 à 4249	0,0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	7,4	2,0	-	-	1,0
De 3750 à 3999	0,0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	13,0	7,9	1,0	-	1,3
De 3500 à 3749	0,0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2,0	19,5	1,0	-	-	-
De 3250 à 3499	0,0	-	-	-	-	-	1,0	-	-	-	3,0	15,7	4,0	1,0	-	-
De 3000 à 3249	0,1	-	-	-	-	-	0,3	-	-	-	3,0	20,0	4,3	-	-	-
De 2750 à 2999	0,0	-	-	-	-	-	-	-	-	1,0	0,8	13,6	0,8	-	-	-
De 2500 à 2749	0,0	-	-	-	-	-	6,9	-	-	-	1,0	9,7	1,6	-	-	-
De 2000 à 2499	1,4	-	-	-	32,5	5,5	10,5	-	-	-	0,5	1,6	0,5	-	-	0,5
De 1750 à 1999	1,1	0,3	0,1	0,5	7,5	0,8	8,5	-	-	-	-	0,1	-	-	-	-
De 1500 à 1749	0,5	0,7	1,0	1,0	35,5	-	5,7	-	-	-	1,0	0,3	-	-	-	-
De 1250 à 1499	2,5	-	-	0,5	0,5	-	2,6	-	-	-	-	-	-	-	-	-
< 1250	33,0	-	-	-	0,5	-	1,1	-	-	-	-	-	0,1	-	-	0,2
Moyenne	722 €	1 478 €	1 624 €	1 654 €	1 839 €	2 134 €	2 091 €	0 €	0 €	2 986 €	3 026 €	3 475 €	3 716 €	3 798 €	0 €	4 905 €
Total ETP	38,7	1,0	1,1	2,0	76,5	6,3	36,5	0,0	0,0	1,0	11,3	117,2	28,2	3,0	0,0	21,0

RÉMUNÉRATION BIATOSS

> Total

La rémunération moyenne de tous les personnels BIATOSS est de 1 950 € mensuel brut.

La rémunération moyenne de tous les personnels BIATOSS titulaires est de 2 220 € mensuel brut.

€	Catégorie C							Catégorie B					Catégorie A								
	APPRENTI	CONT.PACTE	Cont. C	CONT.CAE	ADJENES	Adt RF	Mag. BIB	Cont. B	ASS BIB	BAS	SAENES	TECH	Cont. A	Cons BIB	ASI	BIB	IGE	Attachés	IGR	CONS GAL / CHEF BIBLIO	CASU - Admi ENES - Agt Cpt - DSG
> 5250	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1,0	-	2,0
De 5000 à 5249	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
De 4750 à 4999	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2,0	-	0,9
De 4500 à 4749	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4,0	-	-
De 4250 à 4499	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,3	-	-	-	-	1,0	6,0	1,0	1,0	1,0
De 4000 à 4249	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2,0	0,3	4,0	1,0	2,0	2,0
De 3750 à 3999	-	-	-	-	-	0,6	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2,0	-	4,0	-	-	-
De 3500 à 3749	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1,1	-	-	-	7,6	3,6	1,0	-	-
De 3250 à 3499	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1,0	-	1,0	-	9,9	2,7	3,0	-	-
De 3000 à 3249	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3,0	-	0,3	2,0	1,0	13,0	0,5	1,9	-	-
De 2750 à 2999	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2,0	8,0	1,2	-	8,0	-	9,3	-	1,0	-	-
De 2500 à 2749	-	-	-	-	-	-	-	0,2	-	-	2,5	12,0	2,0	-	8,5	2,0	12,9	-	1,0	-	-
De 2000 à 2499	-	-	-	-	3,0	13,0	1,0	3,8	-	3,0	8,4	53,1	9,1	1,8	11,1	-	14,4	1,0	1,0	-	-
De 1750 à 1999	-	-	-	2,9	18,9	74,7	3,0	3,1	-	3,7	3,8	10,7	8,8	-	2,0	-	-	-	-	-	-
De 1500 à 1749	0,9	-	-	10,9	35,2	120,9	6,0	16,3	0,9	-	0,8	8,1	8,9	-	-	-	-	-	-	-	-
De 1250 à 1499	10,3	1,0	-	67,6	1,6	8,0	0,8	12,7	-	-	-	1,0	1,1	-	0,4	-	-	-	-	-	-
< 1250	16,1	1,5	1,1	31,0	1,9	4,2	-	3,0	-	-	0,5	1,2	2,1	-	-	-	-	-	-	-	-
Moyenne	1 031 €	1 078 €	1 123 €	1 198 €	1 688 €	1 710 €	1 713 €	1 527 €	1 656 €	2 046 €	2 189 €	2 241 €	1 993 €	2 510 €	2 559 €	2 792,15 €	2 938 €	3 437 €	3 999 €	4 321 €	5 252 €
Total ETP	27,3	2,5	1,1	112,5	60,6	221,4	10,8	39,1	0,9	6,7	18,0	97,1	35,6	2,1	33,0	3,0	71,1	9,1	29,9	1,0	4,9

> Hommes

La rémunération moyenne de tous les personnels BIATOSS homme est de 2 225 € mensuel brut.

€	Catégorie C							Catégorie B					Catégorie A																								
	APPRENTI	CONT.PACTE	Cont. C	CONT.CAE	ADJENES	Adt RF	Mag. BIB	Cont. B	ASS BIB	BAS	SAENES	TECH	Cont. A	Cons BIB	ASI	BIB	IGE	Attachés	IGR	CONS GAL / CHEF BIBLIO	CASU - Admi ENES - Agt Cpt - DSG																
> 5250	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2,0																
De 5000 à 5249	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-																
De 4750 à 4999	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1,0	-	0,9																
De 4500 à 4749	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3,0	-	-																
De 4250 à 4499	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1,0	6,0	-	1,0	1,0																
De 4000 à 4249	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2,0	-	3,0	-	2,0	2,0																
De 3750 à 3999	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2,0	-	3,0	-	-	-																
De 3500 à 3749	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,1	-	-	-	5,6	-	-	-	-																
De 3250 à 3499	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1,0	-	5,0	0,9	-	-	-																
De 3000 à 3249	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3,0	-	-	1,0	-	7,0	-	1,0	-	-																
De 2750 à 2999	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3,0	1,1	-	6,0	-	3,5	-	-	-	-																
De 2500 à 2749	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1,0	6,0	2,0	-	4,0	-	6,0	-	-	-	-																
De 2000 à 2499	-	-	-	-	-	5,0	1,0	2,9	-	1,0	1,0	36,5	4,3	-	7,8	-	7,9	-	-	-	-																
De 1750 à 1999	-	-	-	-	1,0	44,8	2,0	0,1	-	1,0	-	4,4	5,3	-	-	-	-	-	-	-	-																
De 1500 à 1749	-	-	1,8	-	7,0	42,9	4,0	5,7	-	-	-	4,9	2,4	-	-	-	-	-	-	-	-																
De 1250 à 1499	-	-	9,9	3,0	-	-	-	4,1	-	-	-	1,0	0,3	-	0,2	-	-	-	-	-	-																
< 1250	1,4	-	4,7	1,8	-	-	-	1,3	-	-	-	0,6	0,5	-	-	-	-	-	-	-	-																
Moyenne	1 072 €	1 125 €	1 215 €	1 655 €	1 762 €	1 780 €	1 503 €	1 989 €	2 329 €	2 248 €	2 051 €	2 637 €	3 050 €	3 879 €	4 318 €	5 252 €	1,4	0,0	16,5	4,8	8,0	92,7	7,0	14,1	0,0	2,0	2,0	59,5	15,9	0,0	20,0	0,0	39,1	1,9	18,0	0,0	4,9

> Femmes

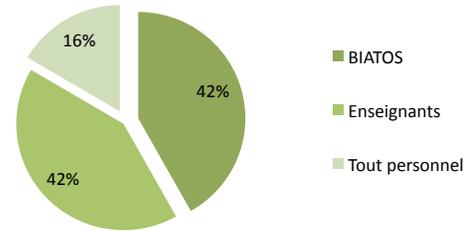
La rémunération moyenne de tous les personnels BIATOSS femme est de 1 790 € mensuel brut.

€	Catégorie C							Catégorie B					Catégorie A								
	AP- PREN- TI	CONT. PACTE	Cont. C	CONT. CAE	AD- JENES	Adt RF	Mag. BIB	Cont. B	ASS BIB	BAS	SAENES	TECH	Cont. A	Cons BIB	ASI	BIB	IGE	Atta- chés	IGR	CONS GAL / CHEF BIBLIO	CASU - Admi ENES - Agt Cpt - DSG
> 5250	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
De 5000 à 5249	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
De 4750 à 4999	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1,0	-	-
De 4500 à 4749	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1,0	-	-
De 4250 à 4499	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,3	-	-	-	-	-	-	1,0	-
De 4000 à 4249	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,3	1,0	1,0	-
De 3750 à 3999	-	-	-	-	-	0,6	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1,0	-	-
De 3500 à 3749	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1,0	-	-	-	2,0	3,6	1,0	-	-
De 3250 à 3499	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1,0	-	-	-	4,9	1,8	3,0	-	-
De 3000 à 3249	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1,0	0,3	1,0	6,0	0,5	0,9	-	-
De 2750 à 2999	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2,0	5,0	0,1	2,0	-	-	5,7	-	1,0	-	-
De 2500 à 2749	-	-	-	-	-	-	-	0,2	-	-	1,5	6,0	-	4,5	-	2,0	6,9	-	1,0	-	-
De 2000 à 2499	-	-	-	0,8	-	8,0	3,0	0,9	-	3,0	7,4	23,5	4,9	5,3	2,6	-	10,5	1,0	1,0	-	-
De 1750 à 1999	-	-	-	2,9	1,0	29,9	17,9	3,0	-	2,7	3,8	6,4	3,5	2,0	-	-	-	-	-	-	-
De 1500 à 1749	0,9	-	-	9,1	2,0	78,0	28,2	10,6	0,9	0,0	0,8	3,2	6,5	-	-	-	-	-	-	-	-
De 1250 à 1499	7,3	1,0	-	57,7	0,8	8,0	1,6	8,6	-	0,0	0,0	0,0	0,8	0,2	-	-	-	-	-	-	-
< 1250	14,3	0,2	1,1	26,3	-	4,2	1,9	1,7	-	0,0	0,5	0,5	1,6	-	-	-	-	-	-	-	-
Moyenne	998 €	1 088 €	1 123 €	1 211 €	1 597 €	1 673 €	1 693 €	1 540 €	1 656 €	2 065 €	2 173 €	2 232 €	1 950 €	2 449 €	2 510 €	2792,15	2 819 €	3 328 €	3 528 €	4 321 €	
	22,5	1,2	1,1	96,8	3,8	128,7	52,6	25,0	0,9	5,7	16,0	44,6	19,8	15,0	2,9	3,0	36,1	7,2	11,9	1,0	0,0

PRIMES

Près de 5 millions d'euros de primes et indemnités ont été versés par l'université Bordeaux 1 en 2010, l'ensemble se décompose en :

- > 42 % pour les personnels BIATOSS
- > 42 % pour les personnels enseignants
- > 16 % communs à toutes les catégories de personnel



RÉMUNÉRATIONS ACCESSOIRES (TOUS PERSONNELS)

> Primes et indemnités versées en 2010 : fréquence, bénéficiaires, montants

Intitulé	Fréquence	Nombre de versements	Montant total	Montant moyen par versement	Nombre bénéficiaires	Montant moyen par bénéficiaire
BIATOSS						
IND.CAISSE ET RESPONSAB.	Mensuelle	11	4 932 €	448 €	1	4 932 €
PRIME FONCT. INFORMATIQUE	Mensuelle	565	175 222 €	310 €	57	3 074 €
PR.PART.RECH.SCIENTIFIQUE	Mensuelle	6 190	1 364 672 €	220 €	502	2 718 €
PFR - PART FONCTIONS	Mensuelle	624	268 299 €	430 €	140	1 916 €
TRAITEMENT BRUT N.B.I.	Mensuelle	759	90 569 €	119 €	88	1 029 €
PFR - PART RESULTATS	Mensuelle	417	102 420 €	246 €	137	748 €
INDEMNITE COMPENSATRICE.	Mensuelle	37	3 199 €	86 €	5	640 €
IND. CONGES NON PRIS	Occasionnelle	23	11 875 €	516 €	23	516 €
IND.SPECIALE	Mensuelle	41	1 800 €	44 €	4	450 €
IND. CONGES NON PRIS	Occasionnelle	8	3 160 €	395 €	8	395 €
IND. RESPONS. REGISSEUR.	Mensuelle	63	1 726 €	27 €	5	345 €
IND. CONGES NON PRIS	Occasionnelle	20	4 550 €	228 €	19	239 €
IND. ADM. ET TECHNICITE	Mensuelle	821	6 928 €	8 €	80	87 €
IND.FORF.TRAV.SUPPL.	Mensuelle	234	2 461 €	11 €	29	85 €
PRIME ART. L954-2 C.EDUC.	Occasionnelle	401	12 223 €	30 €	145	84 €
Sous-total BIATOSS		10 214	2 054 035 €	201 €	1 243	1 652 €
ENS						
PRIME D'ADMINISTRATION	Occasionnelle	26	33 629 €	1 293 €	2	16 814 €
PR. EXCELLENCE SCIENTIF.	Occasionnelle	234	301 033 €	1 286 €	78	3 859 €
PRIME ENCADR.DOCT.RECHER.	Occasionnelle	469	582 986 €	1 243 €	158	3 690 €
IND.SUJ SPECIALES CHARGES	Occasionnelle	32	76 078 €	2 377 €	29	2 623 €
IND.MEMBRE DE COMMISSION	Occasionnelle	27	43 622 €	1 616 €	27	1 616 €
PRIME RECH.ENSEIGN.SUP.	Occasionnelle	1 503	906 720 €	603 €	762	1 190 €
PRIME RESP.PEDAGOGIQUES	Occasionnelle	219	124 341 €	568 €	219	568 €
Sous-total Enseignants		2 510	2 068 408 €	824 €	1 275	1 622 €
COMMUN						
IND. DE DEPART VOLONTAIRE	Occasionnelle	1	17 935 €	17 935 €	1	17 935 €
IND. EXCEPT. 30 % C.P.A.	Mensuelle	11	12 313 €	1 119 €	1	12 313 €
PART. RECH. SUR CONTRATS	Mensuelle	49	72 872 €	1 487 €	6	12 145 €
IND. SORTIES EN MER	Occasionnelle	42	24 663 €	587 €	23	1 072 €
SUPP FAMILIAL TRAITEMENT	Mensuelle	6 640	660 936 €	100 €	640	1 033 €
GARANTIE POUVOIR D'ACHAT	Occasionnelle	29	24 727 €	853 €	29	853 €
MAJORATION TRAITEMENT 40 %	Occasionnelle	1	793 €	793 €	1	793 €
S.F.T. DIFFERENTIEL.	Mensuelle	11	756 €	69 €	1	756 €
INDEMNITE EXCEPTIONNELLE	Mensuelle	277	4 185 €	15 €	33	127 €
IND.JURY.CONC.EXAM. - SCO	Occasionnelle	37	3 113 €	84 €	37	84 €
Sous-total primes communes		7 098	822 293 €	116 €	772	1 065 €
Total		19 822	4 944 736 €	249 €	3 290	1 503 €

PRIMES BIATOSS

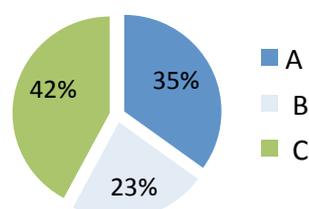
Parmi les primes perçues par les personnels BIATOSS on distingue :

- › La prime de fonction et de résultats (PFR) : mise en place en 2010. Elle a vocation à se substituer à l'ensemble des primes des BIATOSS d'ici à 2012. Elle comporte une part liée aux fonctions exercées ainsi qu'une part liée aux résultats individuels. En 2010, elle remplace l'IFTS et l'IAT.
- › La prime de participation à la recherche scientifique (PPRS) pour les ingénieurs et les personnels techniques de recherche et de formation (ITRF) ainsi que les personnels techniques contractuels : elle est versée en fonction de résultats scientifiques, de travaux supplémentaires ou de sujétions particulières. Son montant est variable et est attribué par le président ou directeur d'établissement en fonction des résultats obtenus.
- › La prime informatique (PI) est une prime spécifique qui peut être attribuée au titre de l'exercice des fonctions informatiques. L'octroi de cette prime est réservé aux informaticiens titulaires régulièrement affectés dans les services centraux informatiques et ayant une qualification reconnue.

> Prime de Fonction et de Résultats - Part Fonction (PFR - PF)

Grade	Nombre de versements	Montant total	Montant moyen par versement	Nombre bénéficiaires	Montant moyen par bénéficiaire
CONSERVAT.GAL BIBLIO	4	5 411 €	1 353 €	1	5 411 €
CONSERVAT.2CL.BIBLIO	5	6 231 €	1 246 €	3	2 077 €
CONSERVAT.CHEF BIBLI	4	4 245 €	1 061 €	1	4 245 €
CONSEILLER CN A.S.U.	12	9 900 €	825 €	1	9 900 €
AGENT COMPT.EPSCP G1	12	9 527 €	794 €	1	9 527 €
ADMINISTRATEUR EDUC.	10	7 650 €	765 €	1	7 650 €
BIBLIOTHECAIRE	11	7 569 €	688 €	3	2 523 €
INFIRMIER CN EDUC.N	3	1 940 €	647 €	1	1 940 €
BIBLIOTH.ADJ.SPE.H.C	4	2 446 €	611 €	1	2 446 €
ASS BIBLIOTHEQUE CN	3	1 789 €	596 €	1	1 789 €
ASSISTANT INGENIEUR	8	4 754 €	594 €	4	1 189 €
TECHN.RECH.FORM.C.N.	4	2 053 €	513 €	2	1 027 €
BIBLIOTH.ADJ.SPE.2CL	28	13 606 €	486 €	7	1 944 €
ADJENES 1ERE CLASSE	72	34 956 €	485 €	24	1 456 €
ADJENES PRINCIPAL 1C	11	5 156 €	469 €	5	1 031 €
ADJENES PRINCIPAL 2C	69	31 725 €	460 €	23	1 379 €
MAG.BIBLIO.PAL.1C	11	4 468 €	406 €	3	1 489 €
ADJENES 2EME CLASSE	40	16 234 €	406 €	12	1 353 €
MAG.BIBLIO.PAL.2C	16	6 030 €	377 €	4	1 507 €
MAGASINIER.BIBLIO.2C	11	4 140 €	376 €	3	1 380 €
MAGASINIER.BIBLIO.1C	4	1 444 €	361 €	1	1 444 €
SAENES CE	14	4 921 €	352 €	2	2 461 €
ATTACHE PAL.ADM.ETAT	68	18 762 €	276 €	7	2 680 €
SAENES CN	74	18 594 €	251 €	11	1 690 €
ADJ.TEC.RECH.FORM.2C	2	495 €	248 €	1	495 €
ATTACHE ADM.ETAT	51	12 146 €	238 €	4	3 037 €
CONSERVAT.1CL.BIBLIO	4	923 €	231 €	1	923 €
ADJ.T.PAL.RECH.2C	2	443 €	221 €	1	443 €
SAENES CS	52	10 958 €	211 €	8	1 370 €
TECH.RECH.FORM.C.E.	4	728 €	182 €	2	364 €
Total	613	249 243,63 €	407 €	139	1 793 €

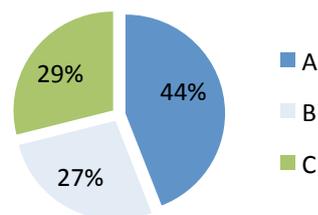
Proportion de bénéficiaires par prime et par catégorie



> Prime de Fonction et de Résultats - Part Résultats (PFR - PR)

Grade	Nombre de versements	Montant total	Montant moyen par versement	Nombre bénéficiaires	Montant moyen par bénéficiaire
CONSERVAT.GAL.BIBLIO	4	3 607 €	902 €	1	3 607 €
ATTACHE PAL.ADM.ETAT	15	12 466 €	831 €	1	12 466 €
CONSERVAT.2CL.BIBLIO	5	4 154 €	831 €	3	1 385 €
CONSERVAT.CHEF.BIBLI	4	2 830 €	708 €	1	2 830 €
ATTACHE ADM.ETAT	15	8 097 €	540 €	4	2 024 €
BIBLIOTHECAIRE	11	5 046 €	459 €	3	1 682 €
ASSISTANT INGENIEUR	8	3 169 €	396 €	4	792 €
SAENES CE	6	2 109 €	352 €	2	1 055 €
INFIRMIER CN EDUC.N	3	831 €	277 €	1	831 €
BIBLIOTH.ADJ.SPE.H.C	4	1 048 €	262 €	1	1 048 €
ASS BIBLIOTHEQUE CN	3	767 €	256 €	1	767 €
SAENES CS	21	4 697 €	224 €	7	671 €
SAENES CN	36	8 005 €	222 €	11	728 €
TECHN.RECH.FORM.C.N.	4	880 €	220 €	2	440 €
BIBLIOTH.ADJ.SPE.2CL	28	5 831 €	208 €	7	833 €
CONSERVAT.1CL.BIBLIO	4	615 €	154 €	1	615 €
ADJENES 1ERE CLASSE	72	8 740 €	121 €	24	364 €
ADJENES PRINCIPAL 1C	11	1 289 €	117 €	5	258 €
ADJENES PRINCIPAL 2C	69	7 932 €	115 €	23	345 €
MAG.BIBLIO.PAL.1C	11	1 117 €	102 €	3	372 €
ADJENES 2EME CLASSE	40	4 058 €	101 €	12	338 €
MAG.BIBLIO.PAL.2C	16	1 508 €	94 €	4	377 €
MAGASINIER.BIBLIO.2C	11	1 035 €	94 €	3	345 €
MAGASINIER.BIBLIO.1C	4	361 €	90 €	1	361 €
TECH.RECH.FORM.C.E.	4	312 €	78 €	2	156 €
ADJ.T.PAL.RECH.2C	2	111 €	55 €	1	111 €
ADJ.TEC.RECH.FORM.2C	2	104 €	52 €	1	104 €
Total	413	90 720 €	220 €	129	703 €

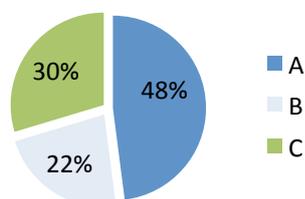
Proportion de bénéficiaires par prime et par catégorie



> Prime de Participation à la Recherche Scientifique (PPR)

Grade	Nombre de versements	Montant total	Montant moyen par versement	Nombre bénéficiaires	Montant moyen par bénéficiaire
INGENIEUR RECHER.HC.	55	35 109 €	638 €	4	8 777 €
INGENIEUR RECHER.1C	90	51 996 €	578 €	8	6 499 €
INGENIEUR ETUDES HC	32	14 999 €	469 €	3	5 000 €
INGENIEUR RECHER.2C.	229	99 945 €	436 €	19	5 260 €
INGENIEUR RECHER.HC.	3	1 119 €	373 €	1	1 119 €
INGENIEUR ETUDES 1C	146	48 039 €	329 €	14	3 431 €
INGENIEUR ETUDES 2C	824	268 697 €	326 €	69	3 894 €
ASSISTANT INGENIEUR	471	133 874 €	284 €	41	3 265 €
TECH.RECH.FORM.C.E.	316	78 957 €	250 €	27	2 924 €
TECHN.RECH.FORM.C.S.	141	33 317 €	236 €	16	2 082 €
TECHN.RECH.FORM.C.N.	914	191 789 €	210 €	84	2 283 €
TECHN.RECH.FORM.C.N.	3	584 €	195 €	1	584 €
ADJ.T.PAL.RECH.F.1C	250	37 142 €	149 €	27	1 376 €
ADJ.T.PAL.RECH.2C	1129	157 306 €	139 €	93	1 691 €
ADJ.TEC.RECH.FORM.1C	649	89 355 €	138 €	56	1 596 €
ADJ.TEC.RECH.FORM.2C	924	120 671 €	131 €	78	1 547 €
Total	6176	1 362 901,75 €	220 €	541	2 519,23 €

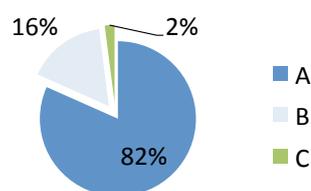
Proportion de bénéficiaires par prime et par catégorie



> Prime de Fonction Informatique (PFI)

Grade	Nombre de versements	Montant total	Montant moyen par versement	Nombre bénéficiaires	Montant moyen par bénéficiaire
INGENIEUR RECHER.1C.	36	18 425 €	512 €	4	4 606 €
INGENIEUR ETUDES 1C	34	14 581 €	429 €	4	3 645 €
INGENIEUR RECHER.2C.	51	20 733 €	407 €	6	3 455 €
INGENIEUR ETUDES 2C	183	68 739 €	376 €	16	4 296 €
ASSISTANT INGENIEUR	75	20 662 €	275 €	11	1 878 €
ADJ.T.PAL.RECH.2C	18	3 342 €	186 €	2	1 671 €
ADJT.T.PAL RECH.F.1C	1	181 €	181 €	1	181 €
TECH.RECH.FORM.C.E.	59	10 664 €	181 €	6	1 777 €
TECHN.RECH.FORM.C.N.	93	15 550 €	167 €	9	1 728 €
TECHN.RECH.FORM.C.S.	12	1 978 €	165 €	1	1 978 €
TECHN.RECH.FORM.C.N.	3	369 €	123 €	1	369 €
Total	565	175 222 €	310 €	61	2 872 €

Proportion de bénéficiaires par prime et par catégorie

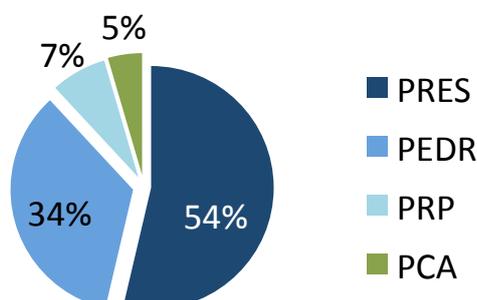


PRIMES ENSEIGNANTS

Parmi les primes perçues par les personnels enseignants, on distingue :

- › La **prime de recherche et d'enseignement supérieur (PRES)** est attribuée à tous les enseignants-chercheurs en activité dans un établissement d'enseignement supérieur (y compris aux ATER), exception faite de ceux soumis, par ailleurs, à la taxe professionnelle. Son taux annuel est fixe, indexé sur la valeur du point d'indice.
- › La **prime d'encadrement doctoral et de recherche (PEDR)** peut être attribuée aux enseignants-chercheurs qui s'engagent dans une activité de recherche particulière. Elle est attribuée par le président, après avis du conseil scientifique ou de l'organe en tenant lieu pour une durée de quatre ans.
- › La **Prime d'Excellence Scientifique (PES)** peut être attribuée aux enseignants-chercheurs dont l'activité scientifique est jugée d'un niveau élevé ainsi que lorsqu'ils exercent une activité d'encadrement doctoral.
- › La **prime de responsabilités pédagogiques (PRP)** peut être accordée aux enseignants pour des fonctions pédagogiques spécifiques. Le président fixe chaque année la liste des responsabilités pédagogiques ouvrant droit à la prime, la liste des bénéficiaires et les montants de ces primes, après avis du conseil des études et de la vie universitaire (CEVU) et sur proposition du conseil d'administration (CA)
- › La **prime de charges administratives (PCA)** peut être attribuée aux enseignants qui exercent une responsabilité administrative ou prennent la responsabilité d'une mission temporaire définie par l'établissement (durée au minimum d'un an). Le président arrête chaque année, sur avis du conseil d'administration, la liste des fonctions pouvant ouvrir droit au bénéfice de la PCA. Les décisions individuelles d'attribution des PCA ainsi que les montants individuels sont arrêtés par le président, après avis du CA en formation restreinte.

Répartition des primes ENSEIGNANTS :



> Prime de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES)

Grade	Nombre de versements	Montant total	Montant moyen par versement	Nombre bénéficiaires	Montant moyen par bénéficiaire
PROFESSEUR AGREGE HC	2	1 234 €	617 €	1	1 234 €
PROF.CERTIFIE H.CL.	2	1 234 €	617 €	1	1 234 €
PROFESSEUR L PROF CN	4	2 468 €	617 €	2	1 234 €
PROFESSEUR AGREGE HC	38	23 443 €	617 €	19	1 234 €
ASTRONOME ADJOINT HC	6	3 702 €	617 €	3	1 234 €
ASTRONOME ADJNT CN	8	4 935 €	617 €	4	1 234 €
ASTRONOME 2 CLASSE	2	1 234 €	617 €	1	1 234 €
ASTRONOME C.E.	2	1 234 €	617 €	1	1 234 €
PHYSICIEN ADJOINT CN	2	1 234 €	617 €	1	1 234 €
PROFESSEUR E.P.S.CN.	4	2 468 €	617 €	2	1 234 €
PROFESSEUR E.P.S.HC.	2	1 234 €	617 €	1	1 234 €
PROF.CERTIFIE CL.N.	27	16 655 €	617 €	14	1 190 €
PROFESSEUR UNIV.2CL.	170	104 362 €	614 €	86	1 214 €
MAITRE CONFERENCES CN	664	405 298 €	610 €	334	1 213 €
PROFESSEUR UNIV.1CL.	178	108 574 €	610 €	91	1 193 €
MAITRE CONFERENCES HC	104	63 278 €	608 €	53	1 194 €
ATT.TEMP.ENS.RECHERC	45	27 208 €	605 €	23	1 183 €
PROFESSEUR AGREGE CN	121	72 032 €	595 €	62	1 162 €
PROFESSEUR UNIV.CE.	73	43 384 €	594 €	38	1 142 €
PROF.CERTIFIE H.CL.	26	14 806 €	569 €	13	1 139 €
ASTRONOME 1 CLASSE	2	819 €	410 €	1	819 €
ATT.TEMPENS.R. TP	20	5 680 €	284 €	10	568 €
MAITRE CONFEREN.HC.	1	205 €	205 €	1	205 €
Total	1 503	906 720 €	603 €	762	1 190 €

> Prime d'Encadrement Doctoral et de Recherche (PEDR)

Grade	Nombre de versements	Montant total	Montant moyen par versement	Nombre bénéficiaires	Montant moyen par bénéficiaire
PROFESSEUR UNIV.1CL.	114	190 998 €	1 675 €	38	5 026 €
PROFESSEUR UNIV.CE.	33	54 732 €	1 659 €	11	4 976 €
PROFESSEUR UNIV.2CL.	134	170 808 €	1 275 €	48	3 558 €
MAITRE CONFERENCES HC	12	10 643 €	887 €	5	2 129 €
MAITRE CONFERENCES CN	176	155 806 €	885 €	60	2 597 €
Total	469	582 986 €	1 243 €	97	6 010 €

> Prime de Responsabilités Pédagogiques (PRP)

Grade	Nombre de versements	Montant total	Montant moyen par versement	Nombre bénéficiaires	Montant moyen par bénéficiaire
PROF.CERTIFIE CL.N.	1	814 €	814 €	1	814 €
PROFESSEUR AGREGE CN	17	13 594 €	800 €	17	800 €
PROFESSEUR AGREGE HC	5	3 996 €	799 €	5	799 €
MAITRE CONFERENCES HC	27	21 571 €	799 €	27	799 €
PROF.CERTIFIE H.CL.	1	611 €	611 €	1	611 €
PROFESSEUR UNIV.2CL.	35	18 045 €	516 €	35	516 €
PROFESSEUR UNIV.1CL.	30	15 192 €	506 €	30	506 €
MAITRE CONFERENCES CN	92	46 205 €	502 €	92	502 €
VACATAIRE	1	488 €	488 €	1	488 €
PROFESSEUR UNIV.CE.	9	3 663 €	407 €	9	407 €
PROFESSEUR L PROF CN	1	163 €	163 €	1	163 €
Total	219	124 341 €	568 €	51	2 438 €

> Prime de Charges Administratives (PCA)

Grade	Nombre de versements	Montant total	Montant moyen par versement	Nombre bénéficiaires	Montant moyen par bénéficiaire
PROFESSEUR UNIV.CE.	1	6 526 €	6 526 €	1	6 526 €
PROFESSEUR UNIV.1CL.	5	27 830 €	5 566 €	5	5 566 €
VACATAIRE	1	3 000 €	3 000 €	1	3 000 €
MAITRE CONFERENCES CN	3	6 300 €	2 100 €	3	2 100 €
PROFESSEUR AGREGE HC	1	2 000 €	2 000 €	1	2 000 €
PROFESSEUR E.P.S.CN.	1	2 000 €	2 000 €	1	2 000 €
PROFESSEUR UNIV.2CL.	6	9 350 €	1 558 €	6	1 558 €
MAITRE CONFERENCES HC	4	5 670 €	1 418 €	4	1 418 €
PROFESSEUR AGREGE CN	10	13 402 €	1 340 €	7	1 915 €
Total	32	76 078 €	2 377 €	7	10 868 €

> Prime d'Excellence Scientifique (PES)

Grade	Nombre de versements	Montant total	Montant moyen par versement	Nombre bénéficiaires	Montant moyen par bénéficiaire
PROFESSEUR UNIV.CE.	27	45 236 €	1 675 €	9	5 026 €
PROFESSEUR UNIV.1CL.	48	80 420 €	1 675 €	16	5 026 €
ASTRONOME 2 CLASSE	3	3 844 €	1 281 €	1	3 844 €
PROFESSEUR UNIV.2CL.	48	61 224 €	1 276 €	18	3 401 €
MAITRE CONFERENCES CN	105	107 648 €	1 025 €	36	2 990 €
ASTRONOME ADJOINT HC	3	2 661 €	887 €	1	2 661 €
Total	234	301 033 €	1 286 €	25	12 041 €

ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION D'HEURES COMPLÉMENTAIRES

Données SGSE 2009/2010

	2008-2009						2009-2010					
	Charges horaire d'ensei- gnement	HC consommées				En %	Charges horaire d'ensei- gnement	HC consommées				En %
		Statutaires	Vacataires	Convention individuelle	Total			Statutaires	Vacataires	Convention individuelle	Total	
UFR MI	26 511	1 803	2 705		4508	18 %	26 089	1 628	2 631		4259	14 %
UFR PHY	33 865	2 101	4 312		6413	26 %	35 281	4 597	5 504		10101	32 %
UFR CHIMIE	12 450	235	1 758	19	2012	8 %	13 590	1 061	2 039		3099	10 %
UFR BIO	17 069	1 622	2 452	94	4168	17 %	16 268	1 860	3 040	37	4937	16 %
UFR STM	8 887	853	893	8	1753	7 %	9 079	1 198	579		1776	6 %
ESP OMEGA	6 445	1 415	2 137		3552	14 %	6 727	2 018	1 679		3697	12 %
AGEN	6 204		1 582		1582	6 %	5 733		1 889		1889	6 %
DPT LICENCE	8 001		523		523	2 %	8 101		912		912	3 %
SUAPS	2 209	225	281	56	562	2 %	2 150	289	214		503	2 %
Total hors IUT :	121 640	8 254	16 644	176	24 897	100 %	123 018	12 651	18 486	37	31 137	100 %
IUT BX1	73 725						73 621	ND	ND	ND	ND	
Total :	195 365						196 639					

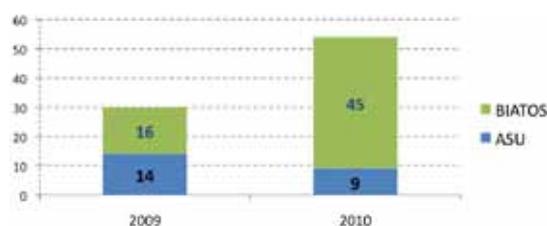
4- LA MOBILITÉ

PERSONNELS BIATOSS

54 postes BIATOSS ouverts au mouvement en 2010

- › Le nombre de postes proposés au mouvement a augmenté de 80 % entre 2009 et 2010
- › Dans le même temps, les postes d'ASU offerts au mouvement ont diminué de 36 %

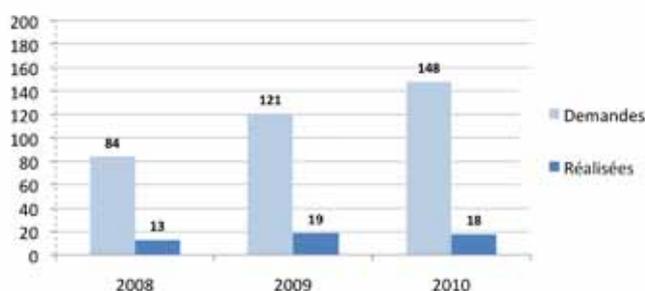
		BIATOSS 2010	Dont ASU 2010	BIATOSS 2009	Dont ASU 2009
Nombre de postes offerts au mouvement	IGR	1		0	
	IGE/ADAENES	8		4	0
	ASI	4		0	
	TECH/SAENES	13	3	9	4
	ADT/ADJENES	28	6	17	10
	TOTAL	54	9	30	14



		MOUVEMENT INTERNE		MOUVEMENTS EXTERNES						TOTAL	
		Demandes	Réalisées	Mouvement externe entrant		Détachements entrants		Réintégrations d'origine externes		Mouvement interne / externe	
				Demandes	Réalisées	Demandes	Réalisées	Demandes	Réalisées	Demandes	Réalisées
Cat. A	IGR	0	0	1	0	1	0	0	0	2	0
	IGE/ADAENES	4	0	13	2	17	1	3	0	37	3
	dt ADAENES			2	1	5	0			7	1
	ASI	0	0	6	1	2	0	2	0	10	1
	ss total A	4	0	20	3	20	1	5	0	49	4
	taux de satisfaction A		0 %		15 %		5 %		0 %		8 %
Cat. B	TECH/SAENES	10	4	23	1	8	0	1	0	42	5
	dt SAENES	3	3	5	1	3	0			11	4
	ss total B	10	4	23	1	8	0	1	0	42	5
		taux de satisfaction B		40 %		4 %		0 %		0 %	
Cat. C	ADT/ADJENES	14	5	32	2	4	1	7	1	57	9
	dt ADJENES	2	1	3	1	0				5	2
	ss total C	14	5	32	2	4	1	7	1	57	9
		taux de satisfaction C		36 %		6 %		25 %		14 %	
TOTAL 2010		28	9	75	6	32	2	13	1	148	18
Taux de satisfaction			32 %		8 %		6 %		8 %		12 %
Rappel 2009		33	13	51	3	30	2	7	1	121	19
Taux 2009			39 %		6 %		7 %		14 %		16 %
Rappel 2008		14	3	64	8	3	1	3	1	84	13
Taux 2008			21 %		12 %		33 %		33 %		15 %

Les demandes de mouvement sont en augmentation (+76 % en deux ans).

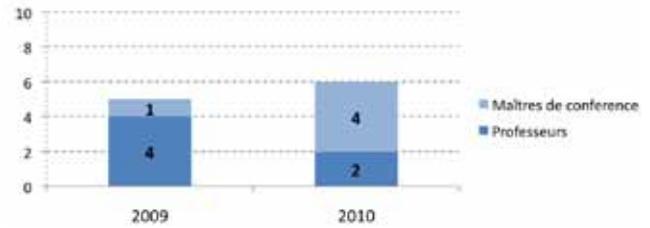
Le nombre de mouvements réalisés restant stable, mécaniquement, le taux de satisfaction des demandes est donc en baisse sensible en 2010 par rapport à 2009.



PERSONNELS ENSEIGNANTS

Mobilité à l'internationale

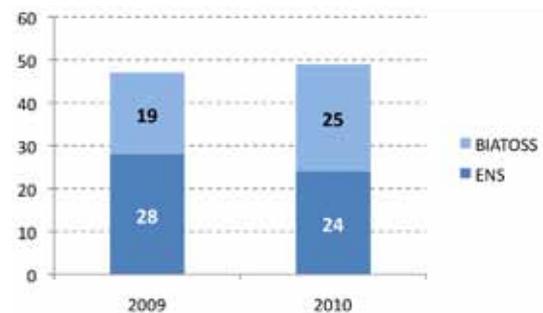
	2010	2009
Professeurs des universités	2	4
Maîtres de conférences	4	1
Total	6	5



Les mobilités à l'internationale du personnel enseignant de Bordeaux 1 sont globalement stables. En 2010, elles concernent 1 % du corps des professeurs et des maîtres de conférences.

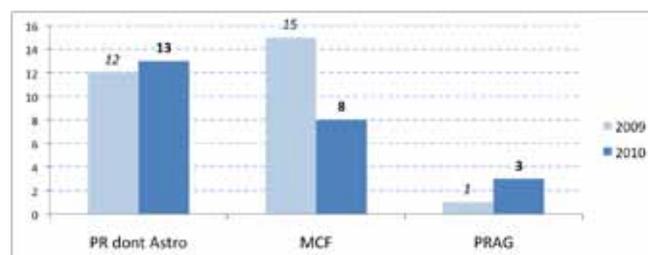
5- LES RETRAITES

On note un nombre de départ à la retraite stable : 49 départs en 2010 (contre 47 en 2009)



LES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS

24 départs à la retraite en 2010 chez les enseignants contre 28 l'an passé (-15 %) > âge moyen des départs à la retraite : 64 ans



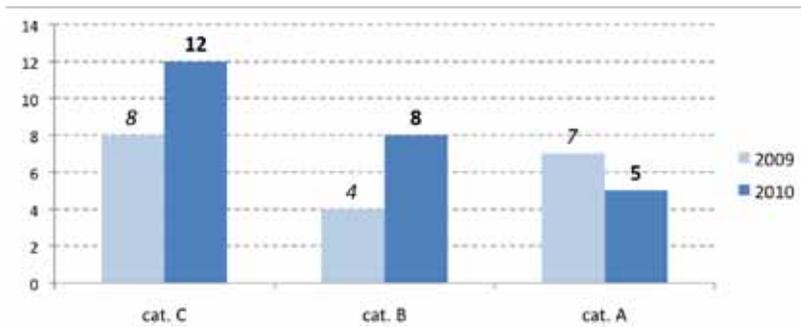
Grade	Départs à la retraite 2010	Départs à la retraite 2009
PR CE	6	4
PR 1C	4	6
PR 2C	2	2
MCF HC	5	10
MCF CN	3	5
PRAG	3	1
AST 1C	1	0
Total général	24	28

LES BIATOSS

25 départs à la retraite en 2010 chez les BIATOSS contre 19 l'an passé (+ 32 %)

> âge moyen des départs à la retraite : 60 ans

À noter, deux départs à la retraite pour invalidité (à l'âge de 41 ans et 53 ans).



Grade	Départs à la retraite 2010	Départs à la retraite 2009
IGR 1C	0	1
IGE 1C	1	1
IGE 2C	1	2
ASI	3	3
Sous-total A	5	7
SAENES CE	0	2
SAENES CN	1	0
SAENES CS	1	0
TCH CE	2	0
TCH CN	4	0
TCH CS	0	2
Sous-total B	8	4
ADT P1	0	1
ADT P2	0	1
ADT 1C	2	3
ADT 2C	5	1
ADJEANES P1	2	0
ADJAENES P2	1	1
ADAENES	2	1
Sous-total C	12	8
Total général	25	19

DÉPARTS À LA RETRAITE : ESTIMATION

> Personnels atteignant l'âge de 62 ans d'ici à 2015

Enseignants	Effectifs	Moyenne d'Age en 2010
Professeur des Universités (PR)	56	61
Maître de Conférences (MCF)	34	61
Astronomes et physiciens	2	62
Professeur agrégé (PRAG)	14	58
Professeur certifié de l'enseignement secondaire (PRCE)	11	59
Professeur EPS	1	62
Professeur associé mi-temps (PAST)	6	59
Total Enseignants-chercheurs	124	60

BIATOSS	Effectifs	Moyenne d'Age en 2010
Agent comptable d'EPSCP	1	60
Attaché d'administration	3	60
Conservateur BIB	2	58
Ingénieur de recherche (IGR)	7	59
Ingénieur d'étude de recherche et de formation (IGE)	11	59
Assistant ingénieur de recherche et de formation (ASI)	4	61
Agent contractuel	4	58
A	32	59
Secrétaire Administratif de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur	4	59
Technicien de recherche et de formation (TCH)	23	59
BAS	1	57
B	28	59
Adjoint administratif	14	58
Adjoint technique de recherche et de formation	33	59
Magasinier de Bibliothèque	3	59
Agent contractuel	19	59
Contrat d'accompagnement à l'emploi	4	58
C	73	59
Total BIATOSS	133	59

Total général	257	60
----------------------	------------	-----------

4. Vie des personnels

1- QUOTITÉ DE TRAVAIL - TEMPS DE TRAVAIL

> RÉCAPITULATIF TEMPS PARTIELS, TEMPS INCOMPLET, MI-TEMPS THÉRAPEUTIQUE

Total effectifs temps partiel, temps incomplet et mi-temps thérapeutique	226
TEMPS PARTIEL	61
> Enseignants	19
Professeur des universités (PR)	1
Maître de conférences (MCF)	14
Professeur agrégé (PRAG)	3
Professeur certifié de l'enseignement secondaire (PRCE)	1
> AAENESR	13
Adjoint ENES	9
Attaché d'administration ENES	1
Secrétaire Administratif de l'EN et de l'Enseignement Sup	3
> ITRF	25
Ingénieur de recherche (IGR)	2
Ingénieur d'étude de recherche et de formation (IGE)	6
Assistant ingénieur de recherche et de formation (ASI)	1
Technicien de recherche et de formation (TCH)	1
Adjoint technique de recherche et de formation	15
> Pers Bibliothèque	4
Assistant des bibliothèques (ASS BIB)	1
BAS	2
Magasinier de bibliothèque	1
TEMPS INCOMPLET	157
> Enseignants non titulaires	28
Attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER)	10
Professeur associé mi-temps (PAST)	18
> Contractuel	54
Agent contractuel BIATOSS cat A	2
Agent contractuel BIATOSS cat B	5
Agent contractuel BIATOSS cat C	47
> Contrat de droit privé	24
Contrat d'accompagnement à l'emploi	24

ANALYSE TEMPS PARTIELS

Étiquettes de lignes	50 %	60 %	70 %	80 %	90 %	Total général
> Enseignants	3	1	1	11	3	19
Professeur des universités (PR)	1					1
Maître de conférences (MCF)		1	1	9	3	14
Professeur agrégé (PRAG)	1			2		3
Professeur certifié de l'enseignement secondaire (PRCE)	1					1
> AAENES	4			8	1	13
Adjoint ANESR	2			6	1	9
Attaché d'administration scolaire et universitaire (AASU)	1					1
Secrétaire Administratif de l'EN et de l'Enseignement Sup	1			2		3
> ITRF				20	5	25
Ingénieur de recherche (IGR)				1	1	2
Ingénieur d'étude de recherche et de formation (IGE)				4	2	6
Assistant ingénieur de recherche et de formation (ASI)				1		1
Technicien de recherche et de formation (TCH)					1	1
Adjoint technique de recherche et de formation		1		14	1	16
> Pers Bibliothèque				4		4
Assistant des bibliothèques (ASS BIB)				1		1
BAS				2		2
Magasinier de bibliothèque				1		1
Total général	7	1	1	43	9	61

TEMPS PARTIEL PAR CORPS ET SEXE

Étiquettes de lignes	Total général	Féminin	Masculin
> Enseignants	19	17	2
Professeur des universités (PR)	1	1	
Maître de conférences (MCF)	14	12	2
Professeur agrégé (PRAG)	3	3	
Professeur certifié de l'enseignement secondaire (PRCE)	1	1	
> AAENES	13	13	0
Adjoint ANESR	9	9	
Attaché d'administration scolaire et universitaire (AASU)	1	1	
Secrétaire Administratif de l'EN et de l'Enseignement Sup	3	3	
> ITRF	25	21	4
Ingénieur de recherche (IGR)	2	2	
Ingénieur d'étude de recherche et de formation (IGE)	6	5	1
Assistant ingénieur de recherche et de formation (ASI)	1		1
Technicien de recherche et de formation (TCH)	1	1	
Adjoint technique de recherche et de formation	15	13	2
> Pers Bibliothèque	4	4	0
Assistant des bibliothèques (ASS BIB)	1	1	
BAS	2	2	
Magasinier de bibliothèque	1	1	
Total général	61	55	6
%	100 %	90 %	10 %

> TEMPS PARTIEL ET ÂGE

Moyenne d'âge = 45 ans

43 ans pour les hommes et 45 ans pour les femmes

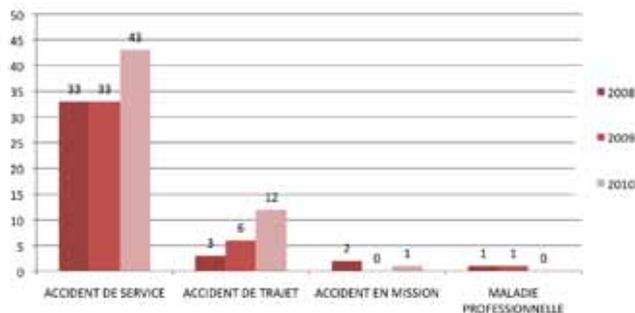
2- ACCIDENTS DU TRAVAIL

38 accidents du travail ont été enregistrés à l'université Bordeaux 1 en 2010.

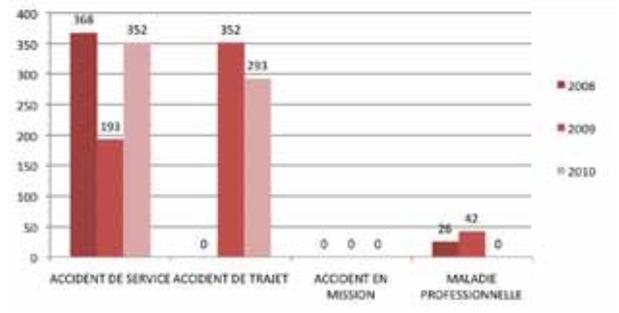
- > Ils se sont traduits par 394 jours d'arrêt de travail. Il y a eu 50 accidents et 922 jours d'arrêt en intégrant les reliquats de l'année 2009.
- > 85 % des accidents sont des accidents de service en 2010.
- > 45 % sont causés par des chutes de personnes, 21 % sont liés à de la manutention et 8 % à des projections de produits chimiques.
- > La moitié des accidents donnent lieu à des arrêts de travail. Parmi cette moitié 31 % donnent lieu de 10 à 30 jours d'arrêt et 16 % à plus de 30 jours d'arrêt.

		2010		2009		2008	
		Total	Total avec reliquat	Total	Total avec reliquat	Total	Total avec reliquat
ACCIDENT DE SERVICE	Nombre d'accidents	33	40	33	43	43	43
	Nombre de jours d'arrêt de travail	368	707	193	867	352	352
ACCIDENT DE TRAJET	Nombre d'accidents	3	8	6	8	12	14
	Nombre de jours d'arrêt de travail	0	189	352	573	293	662
ACCIDENT EN MISSION	Nombre d'accidents	2	2	0	0	1	1
	Nombre de jours d'arrêt de travail	0	0	0	0	0	0
MALADIE PROFESSIONNELLE	Nombre de maladie	1	0	1	1	0	0
	Nombre de jours d'arrêt de travail	26	26	42	42	0	0
TOTAL	Nombre d'accidents	39	50	40	52	56	58
	Nombre de jours d'arrêt de travail	394	922	587	1482	645	1014

Nombre d'accidents*



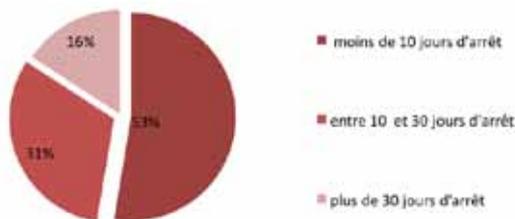
Nombre de jours d'arrêt de travail*



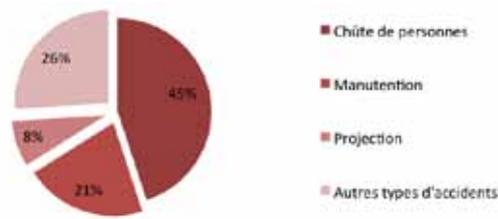
* sans prise en compte des reliquats

* sans prise en compte des reliquats

Personnels par catégorie	Total		Chute de personnes		Manutention		Projection		Autres types d'accidents	
	Total 2010	Reliquat	Total 2010	Reliquat	Total 2010	Reliquat	Total 2010	Reliquat	Total 2010	reliquat
BIATOSS	23	6	12	4	6	0	2	0	3	2
AENES	3	0	3	0	0	0	0	0	0	0
ENSEIGNANTS	12	5	2	2	2	0	1	0	7	3
TOTAL 2010	38	11	17	6	8	0	3	0	10	5
Proportion	100 %	100 %	44,74 %	54,55 %	21,05 %	0,00 %	7,89 %	0,00 %	26,32 %	45,45 %



Répartition des accidents de travail donnant lieu à arrêts



Répartition des causes d'accidents de travail

> Comparaison en matière d'accidents du travail

Indicateurs d'accidents du travail	Bordeaux 1 en 2010		National en 2008*
	hors reliquat	avec reliquat	
Taux de fréquence	5,66	8,34	24,7
Indice de fréquence	9,37	13,8	38
Taux de gravité	0,11	0,27	1,31
Indice de gravité	10,1	18,44	16,1

* tous secteurs professionnels confondus

Il est difficile de comparer des statistiques nationales en matière d'accidents du travail avec celles de Bordeaux 1 puisque ces données intègrent des secteurs tels que l'industrie lourde ou le BTP très accidentogène.

Toutefois à partir de cet étalon, on remarque deux traits caractéristiques à Bordeaux 1 : un taux de gravité faible (peu de jours d'indemnisés) et un taux d'IPP relativement élevé

Taux de Fréquence = Nombre d'accidents avec arrêts x 1 000 000 / nombre d'heures travaillées

Indice de Fréquence = nombre d'accidents avec arrêt x 1 000 / nombre de salariés

Taux de Gravité = nombre de journées indemnisées x 1000 / nombre d'heures travaillées

Indice de Gravité = somme des taux d'IPPx1000 / nombre de salariés

3- POLITIQUE SOCIALE AU TITRE DU HANDICAP

SITUATION DE L'UNIVERSITÉ BORDEAUX 1

Selon le Code du travail, tout employeur rémunérant vingt salariés ou plus doit employer des personnes en situation de handicap dans une proportion de 6 % de son effectif total.

> L'obligation d'emploi :

Effectif total rémunéré au 1 ^{er} janvier 2009 (hors contrat d'accompagnement à l'emploi)	1957
Nombre légal de bénéficiaires de l'obligation d'emploi (6 % de l'effectif rémunéré)	117
Effectif total rémunéré déclaré comme bénéficiaires de l'obligation d'emploi	12
Taux d'emploi direct	0,6 %



Soit 10 fois moins que l'obligation d'emploi légale

> Situation au 1^{er} janvier 2009 :

À l'université, douze travailleurs ont déclaré un handicap :

- > Six agents titulaires et six agents non titulaires.
- > Neuf sont de catégorie C et trois de catégorie A.
- > Sept sont des hommes et cinq des femmes.
- > Huit sont des travailleurs reconnus handicapés par la COTOREP, trois sont titulaires d'une carte d'invalidité et un agent est titulaire d'une rente d'accident du travail ou de maladie professionnelle.
- > 1/3 de ces personnels sont présents depuis moins de deux ans à l'université Bordeaux 1, 1/3 depuis moins de dix ans et 1/3 depuis plus de dix ans.
- > Leur moyenne d'âge est de 45 ans, soit la même que pour l'ensemble du personnel de Bordeaux 1.

Nombre de bénéficiaires de l'obligation d'emploi manquants	105
--	-----

> *Dépenses 2009 relatives à l'insertion professionnelle des personnes handicapées dans la Fonction Publique*

Montant des dépenses 2009 affectées à des mesures en vue de faciliter l'insertion professionnelle des personnes handicapées dans la Fonction Publique	239 609,07 €
---	--------------

Il s'agit principalement de travaux liés à l'accessibilité des bâtiments.

Réduction particulière (art.98 loi 2005-102 2° et 3° alinéa)	65 427 €
--	----------

Il s'agit du montant des dépenses consacrées à la rémunération des personnels affectés à des missions d'aide à l'accueil, à l'intégration et à l'accompagnement des élèves ou étudiants handicapés au sein des écoles, des établissements scolaires et des établissements d'enseignement supérieur.

PRISE EN CHARGE

L'université effectue sur demande des aménagements de poste de travail pour les personnels handicapés. Elle finance en outre certains équipements d'aide comme les prothèses auditives.

La cellule PHASE est une structure où les personnels handicapés peuvent faire des propositions informelles sur la manière d'adapter au mieux l'université à leurs besoins.

4- CONDITIONS D'OCCUPATION DU BÂTI

> *Surface utile (SU) par agent*

La surface utile totale est calculée à partir de la SHON (surface totale du bâti comprenant les murs, les cloisons...). Il y a 239 143 m² de SHON en 2010 à Bordeaux 1.

Un taux de conversion réglementaire de 1,4 permet d'obtenir la surface utile.

La surface utile est donc de 170 816 m².

Pour rappel, il y a 1 995 agents à Bordeaux 1 en 2010.

La surface utile par agent est donc de 85,6 m² par agent.

Il est nécessaire de rappeler qu'une partie de cette surface est partagée avec les étudiants.

5- LA FORMATION CONTINUE

I/ ORIENTATIONS DU MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE L'ETABLISSEMENT

> Circulaire du 31 juillet 2009 d'orientation sur les priorités interministérielles fixée à la formation professionnelle tout au long de la vie des fonctionnaires de l'Etat pour 2010

Le ministère de la fonction publique souhaite que les établissements privilégient dans le plan de formation les objectifs suivants :

- › professionnaliser la fonction RH et l'orienter sur ses nouvelles compétences de conception et mise en oeuvre des plans de gestion des ressources humaines et d'organisation des parcours professionnels ;
- › accompagner la mise en place des parcours professionnels pour tous les agents ;
- › lutter contre les discriminations et ouvrir la fonction publique plus largement à la diversité ;
- › développer les compétences nécessaires au niveau cadre de la gestion publique : la condition d'une modernisation effective.

> Dans le respect de ces orientations, l'université a retenu en 2010 plusieurs axes prioritaires de formation :

- › renforcer la professionnalisation des agents par des formations métiers
- › développer les compétences en matière de technologies de l'information et de la communication
- › prévenir les risques professionnels pour préserver la santé et la sécurité au travail des agents
- › accompagner les parcours professionnels par des préparations aux concours

> L'université Bordeaux 1 développe des partenariats avec d'autres établissements afin d'élargir l'offre de formation proposée aux personnels. C'est pourquoi l'établissement :

- › est membre de la **cellule interuniversitaire de formation des personnels de l'académie de Bordeaux**, cellule regroupant les universités, les écoles et les EPST de l'académie. Dans ce cadre, le pôle formation de la DRH de UB1 travaille en étroite collaboration avec le bureau de la formation permanente du CNRS (délégation Aquitaine) notamment pour l'élaboration des plans de formation d'unités, l'organisation commune de formations ou encore l'ouverture des stages aux personnels des 2 entités.
- › est membre du **PRES (Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur) Université de Bordeaux** dont l'une des missions est l'organisation de formations à destination des personnels des établissements du pôle.
- › est membre du **réseau Grand-Sud**, réseau regroupant les établissements de l'enseignement supérieur de l'Aquitaine à la Corse et ayant pour mission la mise en commun de moyens et outils de formation.
- › est membre de l'**association PARFAIRE**, groupe de réflexion et de proposition en matière de formation dont l'objectif est de promouvoir la formation continue dans l'enseignement supérieur et de professionnaliser le métier de responsable de formation.
- › est membre du réseau des responsables formation de la **plate-forme d'appui interministériel à la gestion des ressources humaines d'Aquitaine** dont les missions sont de favoriser le développement des mobilités au sein d'un même bassin d'emploi et de professionnaliser la gestion des ressources humaines. Les partenariats inter-établissements ont été fortement développés au cours des 2 dernières années notamment dans le cadre de réunions des DRH du site bordelais. Ces partenariats permettent de mutualiser et développer ensemble de nouveaux dispositifs de formation en élargissant l'offre de formation tout en réduisant son coût. Des marges de manoeuvre ainsi dégagées sont mobilisées prioritairement pour de nouveaux besoins de formation des agents.

2/ STATISTIQUES

> PART DE LA POPULATION UB1 FORMÉE

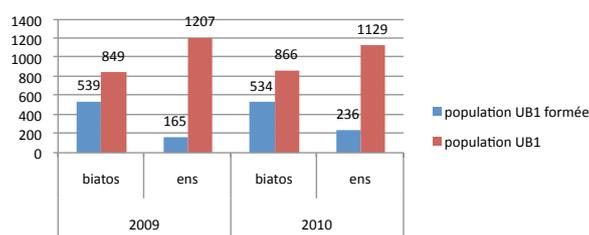
- Par filière

FILIERE	CATEGORIE	NOMBRE DE PERSONNES AYANT SUIVI AU MOINS UN STAGE	POPULATION UB1	TAUX DE PARTICIPATION
ITRF	A	83	141	59 %
	B	59	107	55 %
	C	130	228	57 %
	TOTAL ITRF	272	476	57 %
ASU	A	10	14	71 %
	B	13	19	68 %
	C	35	64	55 %
	TOTAL ASU	58	97	60 %
BIBLIOTHEQUE	A	6	8	75 %
	B	9	9	100 %
	C	2	11	18 %
	TOTAL BIB	17	28	61 %
AGENTS NON TIT. BIATOS	A	37	43	86 %
	B	15	37	41 %
	C	135	185	73 %
	TOTAL ANT	187	265	71 %
TOTAL BIATOS		534	866	62 %
ENSEIGNANTS	TIT A	139	717	19 %
	ANT A	97	412	24 %
TOTAL ENSEIGNANTS		236	1 129	21 %
TOTAL GENERAL		770	1 995	39 %

39 % des agents de UB1 ont suivi au moins un stage en 2010. Les personnels BIATOS se forment davantage (62 % de la population BIATOS) que les enseignants (21 %).

> EVOLUTION 2009 - 2010 :

	2009		2010	
	BIATOS	ENS	BIATOS	ENS
POPULATION UB1 FORMÉE	539	165	534	236
POPULATION UB1	849	1207	866	1 129
PART EN % DES AGENTS FORMÉS	63 %	14 %	62 %	21 %

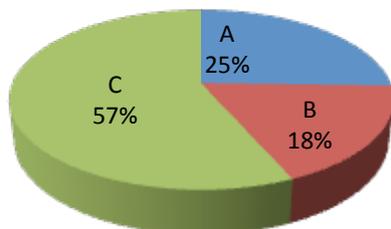


En 2010 le nombre d'agents UB 1 ayant suivi au moins une formation a augmenté par rapport à 2009 pour les enseignants. 21 % des enseignants se sont formés en 2010 contre 14 % en 2009. Cette progression pour les enseignants s'explique par la mise en place en 2010 de modules de formation à la pédagogie obligatoire pour les nouveaux doctorants contractuels. Pour les personnels BIATOS, la part de la population formée est restée stable.

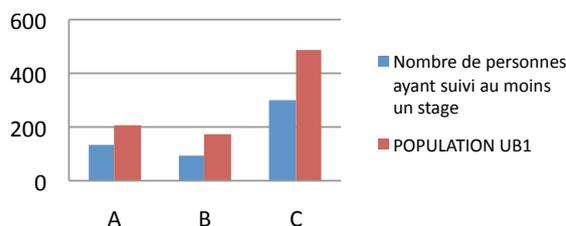
- Par catégorie (BIATOSS uniquement)

CATEGORIE	NOMBRE DE PERSONNES AYANT SUIVI AU MOINS UN STAGE	POPULATION UB1	TAUX DE PARTICIPATION
A	136	206	66 %
B	96	172	56 %
C	302	488	62 %
TOTAL	534	866	62 %

Répartition de la population formée par catégorie



Personnes formées par catégorie par rapport à la population



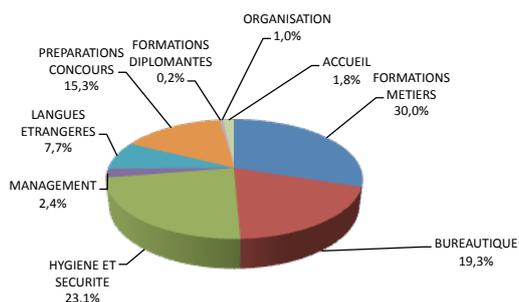
Les agents BIATOS de catégorie C représentent la part la plus importante de la population UB1 formée (57 %). Proportionnellement à la population le taux de participation le plus élevé concerne la catégorie A : 66 % de la catégorie A a suivi au moins un stage, contre 62 % pour la catégorie C et 56 % pour la catégorie B.

> RÉPARTITION DES STAGIAIRES FORMES PAR UB1 PAR DOMAINE DE FORMATION *

* : y compris les stagiaires hors université Bordeaux 1

Rappel : un stagiaire est une personne présente à un stage. Une personne peut donc être plusieurs fois stagiaire dans l'année.

DOMAINES	NOMBRE DE STAGIAIRES	HEURES STAGIAIRES	MOYENNE HEURES PAR STAGIAIRE
FORMATIONS METIERS	515	5 390	10,5
BUREAUTIQUE	332	1 645	5,0
HYGIENE ET SECURITE	396	3 561	9,0
MANAGEMENT	41	426	10,4
LANGUES ETRANGERES	132	1 774	13,4
PREPARATIONS CONCOURS	262	1 177	4,5
FORMATIONS DIPLOMANTES	4	912	228,0
ORGANISATION	4	24	6,0
ACCUEIL	31	129	4,2
TOTAL	1 717	15 038	8,8



L'université forme en priorité à l'adaptation à l'emploi et aux métiers (30 % des stagiaires) puis à l'hygiène et sécurité (23,2 %) et à la bureautique (19,3 %) ainsi qu'aux concours (15,3 %).

EVOLUTION 2008 - 2009 - 2010

DOMAINES	NOMBRE DE STAGIAIRES		
	2008	2009	2010
FORMATIONS METIERS	382	676	515
BUREAUTIQUE	144	337	332
HYGIENE ET SECURITE	285	358	396
MANAGEMENT	11	8	41
LANGUES ETRANGERES	75	155	132
PREPARATIONS CONCOURS	213	299	262
AUTRES	59	60	39
TOTAL	1169	1893	1717

Le nombre total de stagiaires est en diminution en 2010 par rapport à 2009 notamment pour les formations métiers. Ceci s'explique par l'organisation en 2009, suite à la mise en place du logiciel Jefyco, de formations à l'utilisation de cet outil (315 stagiaires formés). En 2010 les demandes de formation à ce logiciel ont été moindres. Management : le nombre de stagiaires a augmenté, plusieurs agents ayant participé à des modules du parcours management organisés en interuniversitaire. Ce parcours est reconduit en 2011. Le nombre de stagiaires reste assez stable dans les autres domaines.

DÉTAIL PAR DOMAINES :

ACCUEIL	NOMBRE DE STAGIAIRES	HEURES STAGIAIRES	FORMATEUR	DEPENSES BUDGET FORMATION	COFINANCEMENT SERVICE OU LABO
Accueil des nouveaux personnels	27	81	Direction UB1	0 €	
Accueil des visiteurs dans les labos	4	48	IPB	0 €	
TOTAL	31	129		0 €	

FORMATIONS METIERS	NOMBRE DE STAGIAIRES	HEURES STAGIAIRES	FORMATEUR	DEPENSES BUDGET FORMATION	COFINANCEMENT SERVICE OU LABO
--------------------	----------------------	-------------------	-----------	---------------------------	-------------------------------

FORMATIONS SCIENTIFIQUES					
Chromatographie liquide	1	18	UB1 - SCFCA	837 €	
Analyse modale	2	15	Sté MP+	717 €	
Analyse statistique de données biologiques	1	30	Agro Campus ouest	640 €	
Biostatistiques	9	198	UB2	512 €	
Champs électromagnétiques et effets biologiques	2	24	CNRS	538 €	
Couplages analyse thermogra. et chromatographie gazeuse	1	14	CNRS	880 €	
De la viscosité à la rhéologie	1	7	Labomat	233 €	
École thématique accoustique non linéaire de la terre au nano	2	66	CNRS	1 600 €	
EELS and EFTEM school	1	24	Roper scientific	1 100 €	
Pymol imagerie	1	12	CNRS	70 €	
LABVIEW 2	2	60	univ Montpellier 2	0 €	financement MEN
Logiciel Bluehill	2	48	Sté Instron	2 392 €	2 000 €
Logiciel METAMORPH	2	24	INSERM	550 €	
Spaceclaim	1	18	Sté Novacad	800 €	800 €
Fraisage niveau 1	1	18	Sté Missler	450 €	
Améliorer les techniques de fraisage	1	26	Sté Sandvik	783 €	
Mesure de mobilité des protéines	1	19	INSERM	300 €	
Logiciel Arcview SIG	15	234	UB1	595 €	
Microscopie confocale	3	54	INSERM	900 €	
Prototypes pour la microscopie	1	12	CNRS	0 €	
Logiciel multisim multibord	2	36	CNRS	222 €	
Algorithmes calcul dose en radiothérapie	1	18	Sté SFPM	785 €	
Python analyse de données	1	30	CNRS	900 €	
Systèmes solaires photovoltaïques	2	48	AFPA	1 000 €	974 €
Techniques des véhicules spatiaux	1	60	CNES	1 000 €	1 800 €
Techniques localisation constituants cellulaires	1	18	CNRS	100 €	
Logiciel image J	1	18	INSERM	350 €	
Logiciel statistiques R	9	159	formateur interne	595 €	
International school on aperiodic crystals	1	42	CNRS	850 €	
TOTAL	69	1 350		19 699 €	

ACCOMPAGNEMENT DE L'ÉTUDIANT / SCOLARITÉ					
Journées des observatoires de l'enseignement supérieur	1	12	univ Strasbourg	0 €	
Comprendre le monde prof pour accompagner l'étudiant vers l'emploi	16	274	Assoc Trouver créer	8 270 €	subvention MEN
Mobilité internationale	1	12	MEN	0 €	
Logiciel APOGEE	37	174	formateur UB1	680 €	
Apogee résultats à distance	1	12	AMUE	0 €	
Club utilisateur Apogee	1	6	AMUE	0 €	
Apogee thèses HDR DRT	2	10	AMUE	404 €	
TOTAL	59	500		9 354 €	

ENSEIGNEMENT ET PÉDAGOGIE					
Formation des enseignants référents	21	152	UB1 + organisme ext	0 €	2 700 €
Utilisation de la plateforme Ulysse	7	21	formateur UB1	349 €	
Formation à la pédagogie des doctorants ayant une mission d'enseignement	47	1344	UB1 + IUFM	0 €	1 794 €
TOTAL	75	1517		349 €	4 494 €

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES					
Statut des agents de l'enseignement supérieur	2	24	UNIV BORDEAUX 2	0 €	financement MEN
Gestion des emplois et de la masse salariale	1	12	AMUE	404 €	
Éléments essentiels de GRH	1	6	CNRS	0 €	
Élaboration d'une stratégie de formation	1	24	univ Montpellier 1	0 €	financement MEN
Maîtrise du processus de paie	1	18	AMUE	0 €	
La paie des agents	30	108	formateur Rectorat	602 €	
Logiciel WIN-PAIE	27	198	Rectorat + IUFM	800 €	
Reclassement des enseignants	2	25	AMUE	808 €	
TOTAL	65	415		2 614 €	

GESTION FINANCIÈRE / MARCHÉS PUBLICS					
Actualité jurisprudentielle de la commande publique	3	21	SGAR 33	0 €	
Atelier pour annonceurs de marchés publics	2	8	direction de l'info légale et adm	0 €	
Exécution des marchés publics	2	24	SGAR 33	0 €	
Achats éco-responsables	1	6	APAVE	382 €	
Règlementation et gestion des achats	1	30	AMUE	1 100 €	
Présentation du logiciel MARCO achats publics	1	6	AMUE	0 €	
Maîtrise la rédaction d'un accord-cadre	1	12	AMUE	404 €	
Pilotage des activités par la performance	1	12	IRA	0 €	
Méthode du contrôle interne comptable de l'Etat	1	12	IGPDE	722 €	
Portée et usage de la politique budgétaire	1	12	AMUE	404 €	
Analyse financière	1	12	ESEN	0 €	
Règles de base de la comptabilité publique	31	93	formateur UB1	100 €	
Logiciel JEFYCO dépenses	15	45	formateurs UB1	123 €	
Logiciel JEFYCO missions	18	99	formateurs UB1	198 €	
Logiciel JEFYCO budget	21	32	formateurs UB1	230 €	
Logiciel JEFYCO conventions	3	18	PRES	0 €	
Tutorat logiciel JEFYCO	3	14	formateurs UB1	200 €	
Suivre le budget des appels à projets	2	0	CNRS	0 €	
TOTAL	108	456		3 863 €	

DROIT					
La propriété industrielle	1	6	CNRS	0 €	
Organisation juridique du CNRS	1	3	CNRS	0 €	
Rédaction efficace de mémoire en défense	1	12	SGAR 33	0 €	
TOTAL	3	21		0 €	

GESTION DU PATRIMOINE ET DES LOCAUX					
Mettre en œuvre la démarche bilan carbone	1	18	institut formation de l'environnement	0 €	
Conduire une démarche écoresponsable	1	12	IGPDE	0 €	
Éclairage : technologies, réglementation, maintenance	2	24	ARTIES	0 €	200 €
Hygiène des locaux : connaissance des produits et entretien des sols	17	51	formateurs UB1	396 €	
Hygiène des locaux : cristallisation des pierres marbrières	19	57	formateurs UB1	396 €	
Hygiène des locaux : utilisation des machines	20	60	formateurs UB1	396 €	
TOTAL	60	222		1 188 €	200 €

DOCUMENTATION					
Gestion et recherche documentaire	1	18	univ Poitiers	0 €	
Outils et méthode de la bibliométrie	1	7	URFIST	0 €	
Logiciel END NOTE	1	6	CNRS	0 €	
Responsables de fonds patrimoniaux	2	36	URFIST	0 €	
Le livre ancien : identification catalogage	1	42	ENSSIB	0 €	
Construction et aménagement d'une bibliothèque	1	3	URFIST	0 €	
Communication des bibliothèques	1	6	URFIST	0 €	
Évaluer les activités de la bibliothèque	1	18	MEDIAQUITAIN	0 €	
Politiques documentaires concertées	3	18	MEDIAQUITAIN	0 €	
Droits d'auteur et documents électroniques	3	18	URFIST	0 €	
Base de données et brevets	1	6	MEDIAQUITAIN	0 €	
Numérisation des bibliothèques	1	18	ENSSIB	0 €	
Catalogage de bibliothèque	6	36	ENSSIB - MEDIAQUITAIN	0 €	
Twitter - facebook et les bibliothèques	2	12		0 €	
Catalogage format EAD	1	12	URFIST	0 €	
SUDOC	1	18	URFIST	0 €	
UNIMARC	2	12	MEDIAQUITAIN	0 €	
Archives ouvertes	3	18	MEDIAQUITAIN	0 €	
Web sémantique	2	12		0 €	
Anglais bibliothéconomique	3	54	MEDIAQUITAIN	0 €	
TOTAL	37	370		0 €	

ACCOMPAGNEMENT DU HANDICAP					
Accueil du personnel handicapé	2	12	MEN	0 €	
Accompagnement du personnel handicapé	1	6	MEN	0 €	
Langage LPC	1	48	Institut des jeunes sourds	0 €	
TOTAL	4	66		0 €	0 €

INFORMATIQUE					
Conception d'une base de données langage SQL	1	18	IMC	385 €	
Langage C++	1	32	CNRS	750 €	
Administration MYSQL	1	18	IMC	1 000 €	650 €
Windows server 2008 administration	2	60	ministère défense	780 €	
TOTAL	5	128		2 915 €	650 €

AUTRES					
Organisation d'un secrétariat	13	144	formateur externe	536 €	
Adaptation à l'emploi des nouveaux gestionnaires	1	6	CAFA	0 €	
Technologies audiovisuelles pour l'enseignement supérieur	1	12	Sté Extron	0 €	
Réglementation aéronautique européenne EASA	13	156	APAVE	6 027 €	
Les démarches qualité dans l'enseignement supérieur	1	10	ESEN	0 €	
Qualité en recherche et en enseignement supérieur	1	17	association QUARES	500 €	
TOTAL	30	345		7 063 €	0 €

TOTAL FORMATIONS METIERS	515	5 390		47 045 €	10 918 €
---------------------------------	------------	--------------	--	-----------------	-----------------

BUREAUTIQUE et TIC	NOMBRE DE STAGIAIRES	HEURES STAGIAIRES	FORMATEUR	DEPENSES BUDGET FORMATION	COFINANCEMENT SERVICE OU LABO
Découverte de l'informatique	28	201	formateur UB1	884 €	
EXCEL initiation	26	309	formateur externe	1 609 €	
EXCEL base de données	29	174	formateur externe	536 €	
EXCEL calculs avancés	25	150	formateur externe	536 €	
EXCEL graphiques	17	51	formateur externe	268 €	
EXCEL tableaux croisés dynamiques	23	138	formateur externe	536 €	
POWER POINT	17	102	formateur externe	536 €	
ENT : module espace collaboratif	99	184	formateurs UB1	0 €	
DREAMWEAVER	1	12	URFIST	0 €	
DREAMWEAVER	19	192	formateur UB1	1 587 €	
Conception pages web TYPO 3	44	132	formateur UB1	0 €	
Formation au C2i (à distance)	4		UNIV BORDEAUX 3	400 €	
TOTAL	332	1 645		6 892 €	

HYGIENE ET SECURITE	NOMBRE DE STAGIAIRES	HEURES STAGIAIRES	FORMATEUR	DEPENSES BUDGET FORMATION	COFINANCEMENT SERVICE OU LABO
Formation ACMOS	13	549	INTERUNIVERSITAIRE	1 610 €	financement interuniv
Journée des ACMOS	24	72	UB1 - CNRS	255 €	
Prévention des risques prof. pour les ouveaux arrivants : module Commun	66	569	INTERUNIVERSITAIRE	66 €	financement interuniv
Prévention et secours civiques 1	43	377	formateur UB1	1 173 €	
Conduite chariot de manutention	4	73	ECF	1 971 €	
Prévention secours équipe 1	6	40	le geste qui sauve	550 €	
Prévention secours équipe 1 sauvetage en mer	2	60	SNSM	180 €	
Maitrise des risques liés aux nanoparticules	2	13	CNRS	800 €	
Chargé évacuation risque incendie	49	147	formateurs internes	0 €	
Manipulation des extincteurs	91	273	formateurs internes	0 €	
Gestion centrale incendie	10	15	formateurs internes	0 €	
Systèmes sécurité incendie	10	18	formateurs internes	0 €	
Habilitation électrique	3	54	APAVE	649 €	
Habilitation électrique	4	30	CREFOPS	789 €	
Habilitation électrique recyclage	4	36	CNRS	0 €	
Sauveteur secouriste du travail	13	145	CREFOPS	2 152 €	
Sécurité laser	2	19	CNRS	0 €	
Sécurité laser	1	18	SCFCA	640 €	
Expérimentation animale espèces aquacoles niveau 1	1	63	écolevétéri.Nantes	1 890 €	
Expérimentation animale espèces aquacoles niveau 2	1	47	écolevétéri.Nantes	1 050 €	
Expérimentation animale niveau 1	6	378	INSERM	1 700 €	1 700 €
Expérimentation animale niveau 2	1	44	écolevétéri.Nantes	1 100 €	
Expérimentation animale niveau 3	1	33	écolevétéri.Nantes	1 100 €	
Opérateur d'autoclave	16	141	APAVE	1 364 €	817 €
Rayonnements électromagnétiques	1	6	APAVE	382 €	
Risques radiologiques	1	12	IRSN	560 €	
Technicien chargé de la sécurité	1	31	univ Haute Alsace	950 €	
SSIAP 1	16	154	CREFOPS	1 435 €	
SSIAP 2	4	144	CREFOPS	3 372 €	
TOTAL	396	3 561		25 738 €	2 517 €

MANAGEMENT	NOMBRE DE STAGIAIRES	HEURES STAGIAIRES	FORMATEUR	DEPENSES BUDGET FORMATION	COFINANCEMENT SERVICE OU LABO
Introduction aux statuts et à la GRH	4	24	UB2 INTERU	0 €	financement MEN
Prendre ses fonctions de chef de service	3	36	IPB INTERU	0 €	financement MEN
Gérer les relations interpersonnelles et les conflits	8	96	UB3 INTERU	0 €	financement MEN
La professionnalisation du recrutement	11	132	UB1 INTERU	0 €	financement MEN
Conduire un entretien prof	2	24	UB4 INTERU	0 €	financement MEN
Conduire une réunion	8	36	UB4 INTERU	0 €	financement MEN
Réguler les situations conflictuelles	2	24	CNRS	382 €	
Manager dans l'incertitude et garantir l'intelligence collective	1	18	IRA	0 €	
Concevoir un projet pour répondre à un dossier ANR	1	24	CNRS	245 €	225 €
La communication dans son environnement professionnel	1	12	CNRS	287 €	
TOTAL	41	426		914 €	225 €

PREPARATION CONCOURS	NOMBRE DE STAGIAIRES	HEURES STAGIAIRES	FORMATEUR	DEPENSES BUDGET FORMATION	COFINANCEMENT SERVICE OU LABO
L'enseignement supérieur	6	36	CAFA	0 €	
Système éducatif	6	36	CAFA	0 €	
Finances publiques	5	30	CAFA	0 €	
Institutions européennes	4	24	CAFA	0 €	
Organisation constitutionnelle et adm	1	6	CAFA	0 €	
Présentation des concours ITRF	111	222	formateurs UB1	0 €	
Rédaction du rapport d'activité	35	390	formateur UB1	792 €	
Rédaction du rapport d'activité	1	12	CNRS	270 €	
Rédaction du tableau d'activités	22	126	formateur UB1	396 €	
Préparation oral concours	38	114	formateur UB1	198 €	
Jury simulation concours	16	40	formateurs UB1	0 €	
CV et lettre de motivation	11	84	formateur externe	402 €	
Préparation concours ADAENES	3	27	CAFA	0 €	
Préparation recrutement sans concours ADA	1	6	CAFA	0 €	
Préparation examen SAENES classe exceptionnelle	2	24	CAFA	0 €	
TOTAL	262	1 177		2 058 €	0 €

LANGUES	NOMBRE DE STAGIAIRES	HEURES STAGIAIRES	FORMATEUR	DEPENSES BUDGET FORMATION	COFINANCEMENT SERVICE OU LABO
Anglais débutants	6	168	UB3	576 €	
Anglais niveau faux débutant	14	160	formateur externe	837 €	
Anglais niveau intermédiaire	14	125	formateur externe	837 €	
Anglais niveau confirmé	16	185	formateur externe	930 €	
Anglais conversation (OASU)	16	248	formateur externe	894 €	
Anglais grammaire et oral (site Agen)	5	87	formateurs externes	737 €	
Anglais : improving oral and communication skills	2	20	CNRS	500 €	
Anglais rédaction d'articles scientifiques	15	258	formateurs externes	2 064 €	
Anglais remise à niveau	1	40	professeur externe	1 788 €	
Anglais cours particuliers	1	18	hamilton house	1 011 €	
Espagnol niveau vrai débutant	9	83	formateur externe	837 €	
Espagnol niveau faux débutant	10	105	formateur externe	837 €	
Espagnol niveau intermédiaire	11	93	formateur externe	837 €	
Français langue étrangère	1	30	INSERM	300 €	
Remise à niveau en français	10	112	formateur externe	930 €	
Perfectionnement en français	1	42	UB3	200 €	
TOTAL	132	1 774		14 115 €	

FORMATIONS DIPLOMANTES	NOMBRE DE STAGIAIRES	HEURES STAGIAIRES	FORMATEUR	DEPENSES BUDGET FORMATION	COFINANCEMENT SERVICE OU LABO
Master 1 sciences et techniques industrielles	1	500	CNAM	840 €	
Titre d'assistant de comptabilité et d'administration - PACTE	1	324	GRETA	2 772 €	
Certificat d'aptitude à l'enseignement aéronautique	2	88	ENSAM	600 €	
TOTAL	4	912		4 212 €	

DEVELOPPEMENT PERSONNEL	NOMBRE DE STAGIAIRES	HEURES STAGIAIRES	FORMATEUR	DEPENSES BUDGET FORMATION	COFINANCEMENT SERVICE OU LABO
Gestion du temps	1	6	CNRS	0 €	
Gérer son travail et son temps sans stress	3	18	CNRS	0 €	
TOTAL	4	24		0 €	

TOTAL GENERAL	1 717	15 038		100 974 €	13 660 €
----------------------	--------------	---------------	--	------------------	-----------------

> DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION (DIF)

En 2010, 8 agents de l'université ont utilisé ce droit pour un total de 142 heures :

- > 2 pour des préparations aux concours
- > 3 pour des cours de langue étrangère
- > 1 pour la bureautique
- > 2 pour des formations hygiène et sécurité

Plusieurs raisons expliquent le faible nombre de personnes ayant utilisé ce droit :

- > les formations liées à l'adaptation immédiate au poste de travail ne relèvent pas du DIF
- > les formations ouvrant droit au DIF doivent être inscrites au plan de formation

Cependant la non utilisation de ce droit n'est pas un obstacle à la formation des agents.

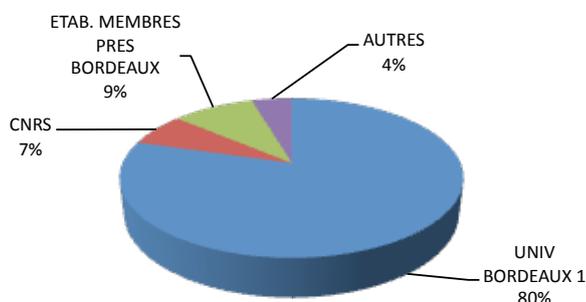
> CONGÉ FORMATION 2010-2011

Statut	Affectation	Intitulé formation	Organisme de formation	Coût pédagogique	Financement UB1	Durée de congé	Date début	Date de fin
IGE	SCD	LPro management des centres équestres	Univ. Angers	373 €	373 €	8 mois	01/09/2010	30/04/2011
MAG	SCD	Conduire un atelier de production caprine	CFPPA Melle	1 449 €	500 €	1 mois	08/11/2010	08/06/2011

En 2009 un seul agent (professeur agrégé) a suivi un congé de formation de 9 mois (doctorat à l'université Bordeaux 3).

> REPARTITION DES AGENTS FORMES PAR UB1 PAR ETABLISSEMENT D'AFFECTATION

ETABLISSEMENT D'APPARTENANCE DES STAGIAIRES	NOMBRE DE PERSONNES FORMEES PAR UB1
UNIV BORDEAUX 1	770
CNRS	65
ETAB. MEMBRES PRES BORDEAUX	89
AUTRES	44
TOTAL	968



L'université, accueille en dehors de ses agents, dans un objectif de partenariat et de mutualisation des moyens, essentiellement des agents du CNRS et du PRES de Bordeaux.

III/ BUDGET 2010

> EVOLUTION DU BUDGET PRIMITIF 2008 - 2009 - 2010 :

	2008	2009	2010
BUDGET PRIMITIF	87 000 €	107 000 €	118 000 €

> RECETTES

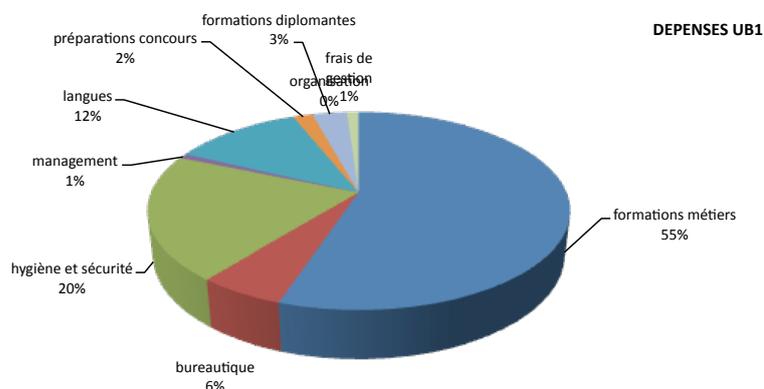
RECETTES	
dotation établissements	118 000 €
cofinancements labos	13 660 €
TOTAL	131 660 €

> DÉPENSES

DÉPENSES PAR DOMAINES *

DOMAINES	DEPENSES BUDGET POLE FORMATION*	COFINANCEMENT LABOS	DEPENSES UB1
formations métiers	52 372 €	10 918 €	63 290 €
bureautique	6 492 €	0 €	6 492 €
hygiène et sécurité	21 150 €	2 517 €	23 667 €
management	669 €	225 €	894 €
langues	13 660 €	0 €	13 660 €
préparations concours	2 058 €	0 €	2 058 €
formations diplômantes	3 612 €	0 €	3 612 €
organisation	0 €	0 €	0 €
frais de gestion	1 214 €	0 €	1 214 €
reliquat	16 773 €		16 773 €
TOTAL	118 000 €	13 660 €	131 660 €

* dont formations faites fin 2009 mais payées en 2010. N'ont pas été comptabilisées dans le budget 2010 le coût des formations organisées en 2010 mais qui seront payées en 2011, les factures n'ayant pas été encore reçues.



Les formations métiers représentent le 1er poste de dépenses (55 % du budget formation de UB1), suivies des formations hygiène et sécurité.

> EVOLUTION DES DEPENSES 2008 - 2009 - 2010

DOMAINES	DEPENSES 2008	DEPENSES 2009	DEPENSES 2010
formations métiers	30 409 €	52 530 €	63 290 €
bureautique	7 600 €	11 374 €	6 492 €
hygiène et sécurité	22 150 €	31 364 €	23 667 €
management	1 650 €	1 712 €	894 €
langues	9 500 €	9 307 €	13 660 €
préparations concours	8 928 €	2 252 €	2 058 €
formations diplômantes	5 680 €	5 092 €	3 612 €
autres	346 €	2 234 €	0 €
frais de gestion	660 €	1 634 €	1 214 €
reliquat		1 373 €	16 773 €
TOTAL	86 923 €	118 872 €	131 660 €

6- LA POLITIQUE SOCIALE ET CULTURELLE

PRÉSENTATION ET RÔLE DU SERVICE

> Nouveaux statuts du Service Universitaire d'Action Sociale (SUAS)

Depuis le 10 juin 2010, de nouveaux statuts ont été votés par le Conseil d'Administration de l'université pour le Service Universitaire d'Action Sociale. Ils ne modifient pas fondamentalement les missions du service qui sont rappelées ci-dessous :

« Dans le but d'améliorer les conditions de vie et de travail des personnels, le SUAS est chargé de l'étude, de la promotion, de l'organisation, de la réalisation, de l'animation et de la gestion de l'action sociale pour les personnels de l'université.

Le SUAS contribue, en collaboration avec les services compétents de l'université, à l'information des personnels sur les droits sociaux et favorise leur accès aux différents types de prestations ou de services à caractère social, ou culturel, en relation avec les services compétents du rectorat d'académie, des mutuelles et éventuellement en liaison avec les associations et les comités d'entreprises. »

Ceci étant, le passage aux responsabilités et compétences élargies de l'université va contribuer à élargir progressivement le périmètre des actions prises en charge par le service. En effet, à terme, la gestion de l'ensemble des prestations sociales auxquelles peuvent prétendre les personnels devra être assumée par l'université. Dans une phase transitoire et dans le cadre d'une convention avec le rectorat, ce dernier continue comme il le faisait auparavant à assumer la gestion et le traitement administratif des dossiers de prestations. Cependant la prise en charge financière est maintenant assurée par l'université mais sans avoir encore été intégrée au budget du SUAS proprement dit sauf pour la restauration. L'année 2010 a donc été une année de réflexion sur les modalités de gestion globale de l'action sociale par l'université et de sa mise en œuvre. Au travers ce bilan social, apparaîtront les prémices de cette prise en charge totale qui devrait être effective au cours de l'année 2011.

Concernant les modifications effectives de certains points des anciens statuts, elles concernent la composition du conseil du SUAS et la non limitation à deux mandats des membres élus. Enfin, sans candidature exprimée parmi les membres élus pour le poste de directeur(-rice) du service, le conseil du SUAS pourra proposer, parmi le personnel affecté à l'université, un candidat pour ce poste. Le mandat de directeur(-rice) reste renouvelable une seule fois.

> Conseil du SUAS

Le Service Universitaire d'Action Sociale de l'université Bordeaux 1 est donc un service commun aux différentes composantes de l'université administré par un conseil dont les membres sont depuis le 10 juin 2010 :

- › le président de l'université, Alain Boudou
- › le directeur général des services, Eric Dutil
- › le médecin du travail, Christiane Calas
- › une assistante sociale, Annick Arduin
- › l'ingénieur Hygiène et sécurité, Frédéric André
- › la secrétaire du service, Michèle Mateu
- › un représentant du CA, Serge Gros
- › un représentant du CEVU, Gérard Vignoles
- › la directrice du service culturel, Anne Lassègues
- › 12 membres du personnel élus à parité enseignants chercheurs et BIATOSS
- › le directeur des ressources humaines, Yannick Jolly
- › le chargé de mission pour les personnels BIATOS, Olivier Weber

Pour remplacer Annick Arduin mise à disposition par le rectorat sur les premiers mois de l'année (Janvier à Mai), l'université Bordeaux 1 a recruté, à compter du 20 septembre 2010, Marine Rouchaud, assistante sociale sur un temps partiel à 50 %. L'université Bordeaux 2 embauche cette même personne sur son second mi-temps.

Les membres élus le 25 avril 2008, et qui constituent le bureau dans les nouveaux statuts, continuent d'assumer leur mission à l'exception de Sylvain Morvan qui a démissionné courant 2009. Claire Gobbé et Patrick Pardon conservent leurs rôles respectifs de directrice et directeur adjoint du service en 2010.

Le bureau est donc constitué à ce jour des membres suivants :

- › *Enseignants- chercheurs* : Vincent Bruneau, Christine Couture-Veschambre, Claire Gobbé, Catherine Noel-Suberville, Stéphane Ygorra.
- › *BIATOS* : Maud Besson, Fabienne Ibalot, Geneviève Pansera, Patrick Pardon, Hassan Saadaoui, Ida Sirben

La procédure de remplacement du membre élu démissionnaire en 2009 est maintenant prévue dans les nouveaux statuts et devrait être mise en œuvre par le président de l'université.

> *Structuration du bureau*

Le SUAS concerne tous les personnels de l'université dont l'effectif est à peu près constant, permanents et temporaires, fonctionnaires ou contractuels, en activité. Son action a donc concerné cette année encore environ 1 800 personnes. Les retraités intéressés par les activités du SUAS peuvent aussi y participer.

Pour mener à bien les actions du service les membres du bureau et les membres représentants des conseils se réunissent toutes les trois semaines environ. Les commissions de travail sont restées en 2010 au nombre de sept, chacune d'elles étant sous la responsabilité d'un élu. La structuration est donc pratiquement la même qu'en 2009 à savoir :

- › Restauration (Responsable : Hassan Saadaoui)
- › Solidarité (Responsable : Fabienne Ibalot)
- › Enfance et périscolaire (Responsable : Christine Couture-Veschambre)
- › Activités culturelles et de loisirs (Responsable : Catherine Suberville)
- › Information et communication (Responsable : Patrick Pardon)
- › Transport (Responsable : Vincent Bruneau)
- › Maison des personnels (Responsable : Claire Gobbé)

> *Critères de prise en charge*

Dans le cadre de ses actions, le SUAS assume une participation financière importante voire totale aux dépenses des événements qu'il organise. Ceci étant, lorsqu'une participation financière est demandée aux bénéficiaires, le critère retenu est le niveau de quotient familial dans un souci de plus grande équité sociale. Sauf mention particulière, dans la suite de ce bilan nous afficherons systématiquement la répartition du nombre de participants aux activités proposées sur une grille de cinq tranches de quotient familial à savoir : QF < 600 €, 600 € < QF < 900 €, 900 € < QF < 1200 €, 1200 € < QF < 1x500 € et QF > 1500 €.

BILAN DES ACTIONS MENÉES AU SEIN DES COMMISSIONS POUR 2010

> *La restauration*

Cette année la restauration sur le campus (qualité et aspect financier) a été un chantier important du SUAS et son aboutissement réel dépassera l'issue de l'année 2010.

Les problèmes de qualité des repas évoqués par les usagers au travers de l'enquête de satisfaction menée en 2009 ont amené à la tenue de différents échanges avec le directeur du CROUS et les directeurs des différents sites de restauration. Suite aux différentes propositions évoquées par les élus du SUAS, il a été convenu de discuter de la faisabilité de telle ou telle solution d'amélioration dans le cadre d'une « commission menus » regroupant des gestionnaires des restaurants du personnel et des élus du SUAS. La suite à donner à ce dossier « qualité » (maintien des relations avec le CROUS ou ouverture du marché à un prestataire privé) découlera de l'issue de ces discussions.

Concernant le paiement des repas, il se fait maintenant par la carte magnétique rechargeable Aquipass 2, délivrée par la DRH de l'université et configurée par le CROUS. Précisons que l'université gère depuis le 1^{er} janvier le reversement de la Prime Interministérielle de Restauration au CROUS pour les agents dont l'indice est inférieur à 465. Au travers de cette facturation, il est apparu que le périmètre des personnels pouvant bénéficier de cette subvention était mal défini ce qui conduisait l'université à prendre en charge financièrement des agents non personnel Bordeaux 1. Une procédure rigoureuse a donc été mise en place entre les services financiers du CROUS et la DRH de l'université pour que toute ambiguïté puisse être levée concernant l'appartenance à l'université de tel ou tel agent se présentant dans un restaurant du CROUS. Une identification automatique de l'appartenance de l'agent à l'université et la mise à jour de son indice pourraient être envisagées au travers des bornes de rechargement. La faisabilité technique de cette solution est à l'étude.

Concernant la tarification, chaque année au cours de l'été, les tarifs du CROUS sont réactualisés. Cette année, l'augmentation du prix de base fixé par le CROUS a été de 2,8 % pour les indices inférieurs à 465 et 3,6 % pour les indices supérieurs à 465. L'augmentation de la subvention État a été de 2,7 %.

Compte tenu des négociations en cours avec le CROUS sur différents aspects du dossier restauration déjà évoqués plus haut, le bureau a proposé au Directeur Général de Services un gel temporaire des tarifs pour le personnel dans l'attente de propositions précises de la part du CROUS. La proposition ayant été adoptée, les tarifs pris en compte par le CROUS depuis le 1^{er} août 2010 sont ceux présentés dans le tableau ci-contre. La subvention de l'université augmente donc de 8,6 % par rapport à 2009 pour les indices les plus bas. Certaines tranches précédemment non subventionnées bénéficient temporairement d'une participation de l'université.

Tarifs en vigueur au 1^{er} janvier 2010 :

Indice	Prix CROUS du menu de base (1)	Subvention État (2)	Subvention université	Prix payé par l'agent
<323	4,74 €	1,14 €	1,26 €	2.34 €
323<indice ≤ 394	4,74 €	1,14 €	0,67 €	2.93 €
394<indice ≤ 465	4,74 €	1,14 €	0 €	3.50 €
465<indice ≤ 520	5,70 €	0 €	0,77 €	4.93 €
Indice >520	5,70 €	0 €	0,20 €	5.50 €

(1) tarification du CROUS au 01/08/10

(2) subvention de l'État

Par ailleurs, il a été demandé au CROUS d'étudier la faisabilité de l'octroi de la subvention repas à laquelle ont droit les personnels sur tous les sites identifiés CROUS quelle que soit leur localisation sur le campus. Ces démarches devraient aboutir prochainement.

En ce qui concerne le bilan financier, pour l'année 2010, le montant total de la subvention octroyée par l'université sera proche de 32 000 € et le montant de la prestation interministérielle avoisinera les 47 000 €.

> L'action sociale et la solidarité

Rôle et missions de l'assistante sociale

L'assistante sociale est à la disposition de tous les personnels de l'université quels que soient leurs statuts. Une permanence est assurée tous les lundis sur rendez-vous. Cette permanence, initialement tenue dans les locaux de la Médecine de Prévention, a lieu depuis le mois de septembre dans les locaux du SUAS où se situe le bureau de l'assistante sociale. Le travail réalisé se fait avec des partenaires en interne (médecin du travail, DRH, conseiller en économie sociale et familiale, hiérarchie...) et en externe (médecins, bailleurs, huissiers, MDPH, écoles, familles, thérapeutes, avocats, CAF, CPAM, juristes...).

Les problèmes pour lesquels l'assistante sociale est régulièrement consultée sont regroupés en six domaines d'intervention à savoir

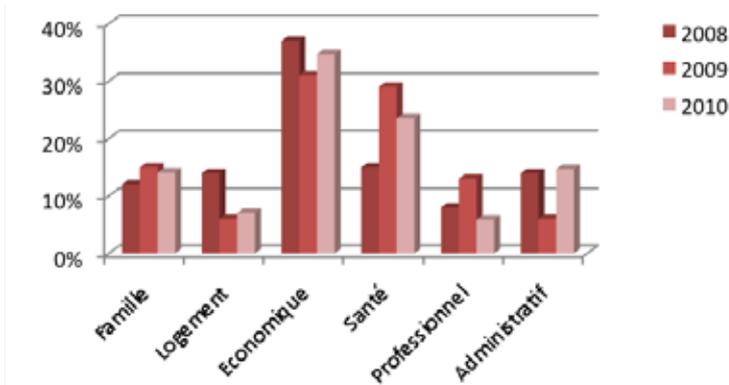
- › *Famille* : Droits, législation en vigueur, procédures, soutien, gestion des conflits...
- › *Logement* : Orientation, droits, aides à la demande de logements (préfecture, logements sociaux)
- › *Économique* : Finances, endettements, pensions, rémunérations, huissiers, demandes d'aide exceptionnelle...
- › *Santé* : Droits en maladie, mutuelle, démarches, soutien, orientation, handicap...
- › *Professionnel* : Difficultés liées au poste de travail ou à son environnement...
- › *Administratif* : Renseignements et orientation, simulations...

En 2010, 95 personnels actifs ont contacté l'assistante sociale. La diminution du nombre des entretiens, par rapport à 2009, a pour principale origine le fait qu'aucune permanence n'a été assurée de mai à fin septembre, période de transition entre la fin de mise à disposition d'une assistante sociale par le rectorat et le recrutement effectué par l'université.

Le recours à l'assistante sociale correspond à des problématiques multiples dont la répartition est proposée dans le tableau et le schéma ci-dessous.

	2008		2009		2010	
Personnels Actifs	59		171		95	
1 : Famille	13	12 %	45	15 %	24	14 %
2 : Logement	15	14 %	18	6 %	12	7 %
3 : Économique	41	37 %	95	31 %	59	35 %
4 : Santé	17	15 %	89	29 %	40	24 %
5 : Professionnel	9	8 %	40	13 %	10	6 %
6 : Administratif	16	14 %	20	7 %	25	15 %
Total domaines	111	100 %	307	100 %	170	100 %

Ce qui peut être illustré comme suit :



En pourcentage, les grandes tendances restent stables, à savoir que, cette année encore, il y a prédominance des problèmes financiers et des problèmes liés à la santé.

Le fonds de solidarité mis en place par le SUAS en 2006, plus particulièrement dédié à l'aide ponctuelle des personnels non titulaires, n'avait plus de raison d'être à partir du 1^{er} janvier 2010 : le passage de l'université aux RCE permet désormais à TOUS les personnels d'avoir recours au dispositif d'aides exceptionnelles géré jusqu'en octobre par le rectorat. À compter du mois de novembre, la commission d'attribution d'aides exceptionnelles exerce ses responsabilités au travers de l'université. Il s'agit là d'une première étape de désengagement vis-à-vis du rectorat et de glissement progressif vers la prise en charge de toute l'action sociale par l'université. Concernant la procédure d'attribution d'aides exceptionnelles, les dossiers sont instruits par l'assistante sociale et l'aide est proposée par délibération au sein d'une commission composée de deux membres élus du SUAS (Maud Besson et Ida Sirben), de la directrice du SUAS (Claire Gobbé), de l'assistante sociale (Marine Rouchaud) et d'un représentant de la DRH.

> Prestations sociales versées par l'université

Depuis le 1^{er} janvier 2010, l'université a pris à sa charge l'ensemble des prestations d'actions sociales versées à son personnel dans le cadre du passage aux RCE. Les dossiers restent cependant instruits par le Rectorat dans le cadre d'une convention signée avec l'université pour l'année 2010.

En 2010, les prestations sociales versées par l'université représentent 17 624,70 € (cf. tableau détail ci-dessous), réparties en deux catégories :

- › l'Action Sociale d'Initiative Académique (ASIA) qui représente environ 45 % des dépenses
- › les Prestations InterMinistérielles (PIM), qui représentent environ 55 % des dépenses hors coût de restauration

Trente agents de Bordeaux 1 ont bénéficié d'une ou de plusieurs prestations sociales en 2010 (une à deux prestations en moyenne par agent), pour un montant moyen d'allocations perçues de 587,49 € par agent concerné. Les aides exceptionnelles (38 %) et l'allocation aux parents d'enfants handicapés (40,5 %) représentent à elles deux plus des 3/4 du total des prestations d'action sociale versées par l'université Bordeaux 1.

	Types de prestations	Montant total versé	% du total des prestations	Nombre des prestations versées	Montant moyen / bénéficiaire	Montant moyen par bénéficiaire
ASIA	Aide exceptionnelle	6 690	38 %	12	12	557,50
	Colonies de vacances	607,36	3,4 %	3	3	202,45
	Aide à la caution	275	1,6 %	1	1	275,00
	Aide forfaitaire études supérieures	270	1,5 %	1	1	270,00
	Garderies 6 à 10 ans	127,63	0,7 %	3	1	127,63
	Ss-total ASIA	7 969,99	45,2 %	20	18	442,78
PIM	Allocation aux parents d'enfants handicapés	7 144,80	40,5 %	4	4	1786,20
	Centre de loisirs	910,22	5,2 %	10	5	182,04
	VVF/Gîtes	570,48	3,2 %	3	1	570,48
	Colonies	391,81	2,2 %	2	2	195,91
	Centre de vacances avec hébergement - Colonies	336,16	1,9 %	2	2	168,08
	Voyages scolaires	237,40	1,3 %	2	2	118,70
	Séjours cadre éducatif	63,84	0,4 %	2	2	31,92
	Ss-total PIM	9 654,71	54,8 %	25	18	536,37
TOTAL	17 624,70	100 %	45	36	489,58	

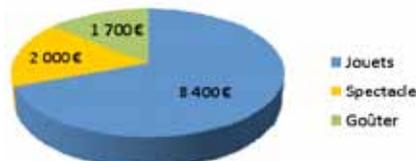
Si l'on ajoute au total présenté ci-dessus, le montant dédié à la PIM restauration, l'ensemble des prestations sociales représente donc la moitié du budget global dédié à l'action sociale (budget SUAS et prestations statutaires).

ENFANCE ET PÉRISCOLAIRE

> L'arbre de Noël

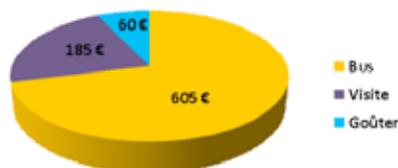
Chaque année, cet événement a lieu début décembre (2^e samedi en général). Il est l'occasion de la présentation d'un spectacle original, de la remise d'un jouet et d'un goûter convivial. Tous les enfants des personnels de l'université Bordeaux 1 jusqu'à l'âge de dix ans sont concernés par cette manifestation. Compte tenu de la création de l'IPB et de la prise en charge de son propre arbre de Noël, une petite diminution de la participation a été enregistrée. Par conséquent, cette année 2010, ce sont 604 enfants et leurs parents qui sont invités à l'arbre de Noël, l'après-midi du 11 décembre. Il faut rappeler que le bon déroulement de cet après midi fort apprécié par les petits et les grands est le fruit d'un travail collectif qui inclue des personnels de l'université ne faisant pas partie du SUAS mais qui se portent volontaires pour aider à sa réalisation.

Le budget total dédié à cet événement, à savoir 11 600 € soit 19,20 € par enfant, se répartit de la façon suivante :



> La sortie des enfants

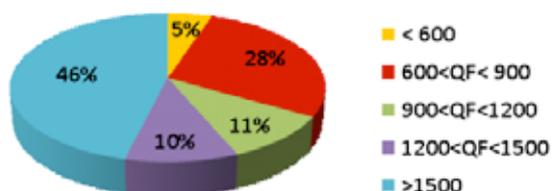
En 2010, la sortie qui est organisée chaque fin d'année, pour les enfants des personnels ayant plus de 6/7 ans, s'est déroulée au pôle Nature de Vitrezay en Charente Maritime, le 23 juin, 38 enfants ont participé, soit une nette augmentation par rapport à l'année précédente (29 participants en 2009). Ces enfants sont, chaque année, encadrés par des parents accompagnateurs bénévoles (12 cette année). Le coût total de cette sortie assumée par le SUAS, à savoir 850 €, comprend le prix du transport (bus), le prix de la visite du site et le goûter des enfants. Le pique-nique du midi reste à la charge des familles.



> Stages de vacances pour les enfants

Au cours de l'année 2010, les stages proposés aux enfants avec des thèmes variés a été reconduite pendant toutes les vacances scolaires à l'exception de Noël. Ces stages se déroulent essentiellement au cours des semaines où l'université n'est pas en congé. La tranche d'âge des enfants concernés se situe en général entre 5 et 12 ans. Les enfants sont alors répartis en deux groupes cohérents : les « petits » et les « grands ». La formule qui remporte le plus de succès, et qui est maintenant mise en place systématiquement, consiste à organiser des ateliers sur plusieurs journées entières consécutives avec prise en charge des enfants pendant la pause de midi. Les enfants prennent leur repas au restaurant du Haut Carré avec un tarif négocié avec le CROUS. Comme en 2009, la participation financière des familles au coût de la journée est calculée en fonction du quotient familial.

En 2010, les ateliers proposés avaient pour thème la peinture, le théâtre et le cirque. Le coût total de ces stages, à savoir 5244 €, a légèrement diminué du fait de l'absence de stage pendant les vacances scolaires de la Toussaint (le calendrier ne se prêtait pas à l'organisation d'une activité avec une seule journée de disponible). Le nombre de participants s'est donc élevé à 39 enfants cette année. Les recettes correspondant à la participation des familles s'élève à 1940 €. La répartition de la participation par tranche de quotient familial est représentée ci-dessous :



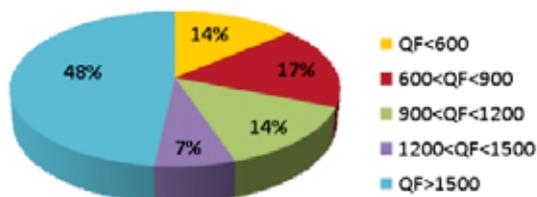
ACTIVITÉS CULTURELLES ET DE LOISIRS

> Ateliers adultes

Le SUAS n'a pas une action culturelle spécifique mais entretient avec le Service Culturel une collaboration qui permet de proposer des manifestations ou des ateliers communs, tels que des spectacles de danse, de chant, mais aussi des ateliers comme le théâtre.

D'autres ateliers comme la peinture, uniquement ouverts au personnel, aux conjoints et retraités, sont proposés sous l'entière responsabilité du SUAS. Cette activité est animée par une intervenante extérieure.

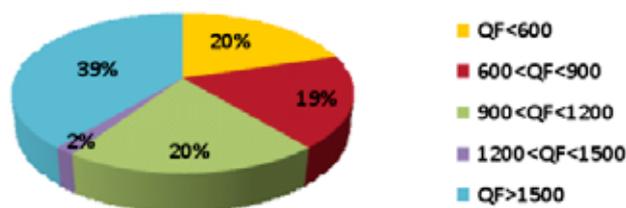
Le coût de l'atelier « peinture », fournitures et prestations, s'élève à 8 100 € pour 35 inscrits au total dont deux retraités et un conjoint, soit un accroissement de 25 % du nombre de participants. La participation financière demandée aux participants est établie en fonction du quotient familial. Pour les conjoints et retraités, seules trois tranches de quotient familial sont proposées. Le montant total de la participation s'élève à 2 980 €, avec une répartition en fonction des différentes tranches pour les actifs comme suit :



Pour être plus précis, on notera que pour cet atelier, le SUAS assume 80 % du coût annuel pour les personnes dont le quotient familial est le plus faible (< 600 €) et 40 % pour les personnes dont le quotient familial appartient à la tranche haute (> 1 500 €) des personnels Bordeaux 1 en activité.

> Sortie annuelle pour les adultes ou en famille

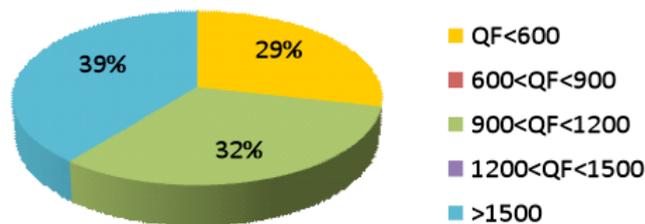
Cette année, pour la sortie annuelle des personnels et de leur famille, une croisière jusqu'à Blaye à bord du Burdigala avec visite de la citadelle et de ses souterrains a été organisée le 6 novembre. La découverte du patrimoine local a été très appréciée et le nombre de participants très important au regard des années précédentes (62 personnes contre 45 moyenne auparavant). Les dépenses totales engendrées par cette sortie s'élèvent à 1 425 € (Burdigala : 970 € ; visite et guide : 455 €). La participation financière des inscrits à cette visite s'élève à 678 € avec la répartition en fonction du quotient familial illustrée ci-dessous :



> Spectacle au Grand Théâtre de Bordeaux

Dans le cadre des relations que nous entretenons avec le Grand Théâtre de Bordeaux, il nous a été proposé une réservation de 28 places à des prix préférentiels pour la représentation du ballet Le Messie le 4 juillet 2010.

Une prise en charge financière importante des personnels des plus faibles tranches de quotient familial a été décidée par le bureau du SUAS afin de favoriser leur participation à une sortie habituellement peu accessible compte tenu de son coût. Ceci se traduit au travers des taux de participation illustrés sur le schéma ci-contre :



Le coût total de ce spectacle s'élève à 1 032 €, 569 € étant couverts par la participation financière des inscrits.

> Location de matériels de bricolage et jardinage

Le SUAS propose toujours à la location des matériels divers à des prix très attractifs. Les modalités de location sont restées les mêmes qu'en 2009 : la durée de location court du jeudi après-midi au mardi après-midi suivant, soit un long week-end. Le retrait de matériel est assujéti au dépôt d'une caution.

Le service dispose d'un peu plus d'une trentaine d'outils et matériels dont l'entretien est assuré par un agent de l'université qui est rémunéré sous forme de vacations. Le coût total de l'entretien, la réparation et l'achat de ces matériels est constant par rapport aux années précédentes et s'élève donc pour 2010 à 2 160 €. Les recettes liées à la location d'environ 40 matériels sur l'année 2010 s'élèvent à 589 €, ce qui correspond à la moitié des demandes de l'année 2009.

> Actions de promotion pour des activités culturelles et de loisirs

Par d'autres actions qui n'engagent ni dépenses ni recettes spécifiques, le SUAS s'occupe de promouvoir et faciliter l'accès des personnels à la culture et aux loisirs et propose aussi des accès à une variété de produits de consommation à des prix négociés. On recense à nouveau en 2010 :

› La bibliothèque de loisirs (BL)

Sur le premier semestre de l'année 2010, la bibliothèque de loisirs de la BU Sciences et Techniques de l'université Bordeaux 1 était présente au SUAS les 1^{er} et 3^e mardi du mois de 12 h 30 à 14 heures. Elle permettait aux personnes de découvrir les nouveautés et d'emprunter sans aller à la BU Sciences et techniques les ouvrages (livres, revues) qui les intéressent. Compte tenu du faible taux de prêts par rapport au temps investi, cette permanence n'a pas été reconduite en septembre.

› Billeterie-groupement d'achat

Le SUAS négocie des tarifs préférentiels pour l'Opéra National de Bordeaux. Chaque année, le service gère des abonnements annuels (une trentaine en 2010 contre une vingtaine en 2009) mais aussi la réservation ponctuelle de places dont le nombre se stabilise depuis 2009 au voisinage de quarante-cinq à cinquante places (trente-neuf en 2008).

D'autre part, le SUAS fait partie d'un regroupement (Inter CE) d'entreprises et d'organismes publics et privés (une quarantaine au total) qui met en commun les avantages offerts par leur Comité d'Entreprise. L'Agence Aldabra maintient le lien entre les différents CE ; elle dispose d'un fort potentiel d'achat et permet de mutualiser les avantages négociés auprès de prestataires divers.

Le SUAS négocie aussi, au cas par cas avec des enseignes connues, des réductions immédiates et les offres obtenues sont communiquées par mail ou sur le site du service.

› Travaux photographiques

Un service relais de développement photographique à des prix très intéressants est toujours assuré par le SUAS, les travaux photographiques sont assurés par la Société IMPACT PHOTO. Les modalités de fonctionnement sont les suivantes : le dépôt des pellicules s'effectue à toute heure à la borne de dépôt située sur le palier du bureau du SUAS. La récupération des travaux a lieu aux heures d'ouverture du SUAS.

› Expositions diverses

Des expositions sont organisées tout au long de l'année dans la salle du Patio (Haut-Carré). Les exposants sont regroupés sur une seule journée par mois afin d'accroître l'attractivité de ces expositions en associant des thèmes différents. Le SUAS privilégie les associations, les artisans et les activités en lien avec les personnels de l'université. Parmi les thèmes les plus fréquents, on citera : maroquinerie, peintures, vêtements, bijoux, artisanat, gourmandises... Cet espace « promotionnel » pour leurs produits est offert aux exposants moyennant le fait qu'ils pratiquent des tarifs intéressants.

Pour l'année 2010, on dénombre encore une quarantaine d'exposants.

INFORMATION ET COMMUNICATION

> *Au sein de l'université*

La diffusion de l'information est une priorité du SUAS puisque les actions de ce service doivent s'adresser à l'ensemble des personnels et non à un cercle d'initiés. C'est pour cette raison que, le site du SUAS créé il y a quelques années est mis à jour régulièrement. Les informations sont par ailleurs diffusées systématiquement par mail. Pour les catégories de personnel qui n'ont pas accès à un ordinateur, un réseau de correspondants basé sur le volontariat a été mis en place dans un maximum de structures pour relayer l'information.

Par ailleurs, une plaquette du service est éditée chaque année et une fiche spécifique est intégrée dans le guide d'accueil des nouveaux personnels.

Une nouvelle affiche a été conçue en partenariat avec le Service communication de l'université en remplacement d'un document créé précédemment par le bureau du SUAS.

Pour compléter la palette, le SUAS a relancé la publication d'un bulletin d'information édité annuellement. La dernière publication faisant état du bilan des activités en 2009 est parue fin mars 2010. Le prochain numéro sera envoyé en début d'année 2011.

Enfin communiquer c'est échanger des idées. Une boîte à idées est disponible toute l'année sur le site du SUAS.

> *Permanences d'organismes extérieurs dans les locaux du SUAS*

Le SUAS permet encore cette année de relayer l'information d'organismes réservés en priorité aux personnels de l'Education nationale et donc à celui de Bordeaux 1. C'est ainsi qu'il ouvre ses portes pour des permanences de la MGEN, de la CASDEN et du Crédit Municipal de Bordeaux.

La MGEN est présente au SUAS les 1^{er} et 3^e mardis du mois de 12 h 30 à 14 heures.

La CASDEN y assure une permanence tous les derniers mardis de chaque mois de 11 h 30 à 14 h 30

Le Crédit Municipal est à la disposition des personnels tous les 2^e mardi de chaque mois de 12 heures à 14 heures.

TRANSPORTS

Cette commission, créée depuis le mois de juin 2008, s'est donnée pour objectif l'amélioration des déplacements des personnels au sein du campus ainsi qu'entre leur domicile et le campus dans une démarche de développement durable.

Après la mise en relation des personnels au travers d'une enquête de covoiturage, après la mise en place du VCUB dont l'implantation des stations au sein du campus a suivi d'assez près nos suggestions, la négociation de tarifs attractifs voire la gratuité sur le tram n'a toujours pas abouti. L'orientation conseillée par les représentants de la CUB à savoir la mise en place d'un Plan Local de Déplacement (PLD) comme indiqué par la circulaire du JO daté du 26/01/07 relative à *l'élaboration d'un plan de mobilité ou plan de déplacement de l'administration*, n'a pas encore été initiée compte tenu des autres dossiers assez lourds que le SUAS a pris en charge cette année (restauration et passage aux RCE).

Ceci étant, cette année comme les précédentes, les personnels de l'université ont pu bénéficier de carte d'abonnement annuel aux transports en commun de la TBC à des tarifs très attractifs (22,05 € par mois au lieu de 31,50 €) grâce à un regroupement de plusieurs administrations. Le nombre d'abonnements délivrés tend à diminuer compte tenu du fait qu'une demande à tarif préférentiel a une durée de validité de trois ans. On dénombre dix-sept nouvelles demandes en 2010.

MAISON DES PERSONNELS

La création de cet espace, que nous souhaitons convivial, dénommé Maison des personnels est toujours à l'ordre du jour. Sa création permettrait de regrouper tous les services offerts par le SUAS, et ce, afin de resserrer les liens et d'améliorer les relations entre les différentes catégories de personnel de l'université, grâce par exemple à la pratique d'activités culturelles, artistiques ou manuelles. Dans le cadre de la restructuration des services et de l'aménagement du campus, il est acquis que ce lieu sera situé au rez-de-chaussée du Château Bonfont lorsqu'il sera libéré. Compte tenu du planning de déplacement des services, les élus de la commission « maison du personnel » réfléchirons au cours de l'année 2010 à l'aménagement concret des espaces dans ce bâtiment.

CONCLUSION

Au travers de cette présentation, on notera que les activités du SUAS demeurent conséquentes et d'une ampleur non contestable. Au-delà des activités pérennes, l'équipe prend maintenant en charge de nouvelles problématiques liées au passage de l'université Bordeaux 1 aux Responsabilités et Compétences Elargies. Toute la gestion des prestations sociales précédemment assumée administrativement et financièrement par le Rectorat est transférée progressivement à l'université. Dans une phase transitoire, le Rectorat assume encore, au travers d'une convention, une partie de la gestion administrative de ces prestations.

Aujourd'hui, la gestion financière est prise en charge totalement par l'université. Le SUAS assume la gestion des prestations de restauration à travers les subventions versées aux agents mais aussi le suivi et l'amélioration de la qualité de la restauration assurée à ce jour par le CROUS qui, on l'espère, sera enclin à satisfaire le cahier des charges que proposera la commission menus du SUAS.

La gestion des demandes d'aides exceptionnelles est également opérationnelle désormais suite au recrutement mi septembre d'une assistante sociale propre à l'université. Le transfert de toutes les autres prestations est prévu dans un avenir proche. Le SUAS est engagé dans cette démarche et est force de propositions. Dans ce nouveau cadre, il est sûrement incontournable de rédéfinir, ou tout au moins de bien préciser, le rôle et la place du SUAS au sein de l'université, et ce en concertation avec les élus du bureau.

RÉCAPITULATIF BUDGÉTAIRE

DÉPENSES		NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES	
ACTIVITÉS	MONTANT	ADULTES	ENFANTS OU AYANT-DROITS
Restauration (UB1)	32 000 €		
Arbre de Noël	12 100 €	396 familles	604
Ateliers d'enfants	5 200 €		39
Sorties enfants	900 €		38
Ateliers d'adultes	8 100 €	35	
Sorties adultes	2 500 €	90	29
Location	2 200 €	40	
Frais de fonctionnement	1 900 €		
Ss-total	64 900 €	561	681
Restauration	47 000 €		
TOTAL	111 900 €	561	681

À ces dépenses s'ajoutent 17 624,70 € pour les prestations sociales, enveloppe budgétaire non gérée par le SUAS comme cela a été indiqué en introduction.

RECETTES	MONTANT
Dotations université	70 000 €
Recettes propres	6 700 €
Ss-total	76 700 €
Complément PIM restauration	67 535 €
TOTAL	144 235 €

7- MÉDECINE DE PRÉVENTION

Le rôle du Service de Médecine de Prévention pour les Personnels (SMPP) est d'assurer le suivi médical des personnels, afin de prévenir toute altération de leur santé du fait de leur travail.

L'activité a donc une double orientation clinique au cabinet médical et technique sur les lieux de travail.

ACTIVITÉ CLINIQUE

Elle regroupe l'ensemble des consultations réalisées au cabinet médical :

- **1^{re} consultation (dans le trimestre suivant l'entrée en fonction)**

- **Visites périodiques :**

- › Annuelles pour la « Surveillance Médicale Renforcée » (SMR) qui s'adresse aux salariés exposés à des risques professionnels spécifiques ou à certaines catégories de personnes en fonction de leur état de santé.
- › Quinquennales, prévues règlementairement pour les autres personnels. L'objectif visé est de proposer une visite médicale trisannuelle.

- **Visites occasionnelles :**

Elles sont réalisées à la demande du salarié lui-même, de sa hiérarchie ou du médecin de prévention, toujours dans le respect du secret médical.

- **Visite de reprise ou de suivi en rapport avec un accident du travail, une maladie professionnelle ou un congé de longue durée.**

Ces activités cliniques nécessitent des échanges avec la DRH pour définir les effectifs à suivre, connaître les nouveaux entrants et les différents catégories de personnes à suivre en SMR (handicapés, femmes enceintes, victimes d'accident du travail, agents réintégré après un long congé. ...).

Ce partenariat est également indispensable pour traiter les dossiers en lien avec la médecine statutaire : Comité Médical Départemental et Commission de Réforme.

Il est également nécessaire d'obtenir des laboratoires et des services toutes les informations concernant les risques professionnels auxquels sont soumis leurs personnels.

L'effectif global de Bordeaux 1 s'élève en 2009 à 2057 personnes dont 700 environ en surveillance médicale renforcée (SMR). 200 doctorants exposés à des risques en laboratoire font partie de cette catégorie.

Le nombre de visites médicales réalisées en 2009 pour Bordeaux 1 a été de 814, dont 460 pour la SMR.

Ainsi que prévu, le suivi médical des personnels ENSEIRB et ENSCPB n'a pas été réalisé dans le service, un médecin ayant été recruté par l'IPB.

Quant au contrat concernant le suivi médical des personnels de l'INRIA, il s'est terminé en décembre 2009. Le nombre de visites médicales réalisées dans ce cadre a été de 71.

L'infirmerie a été installée au bâtiment A22 en mai 2009. L'infirmière y assure une permanence pour les étudiants et les personnels. Elle est en charge des campagnes de prévention à destination des étudiants et assure par ailleurs la réalisation d'examen complémentaires pour la Médecine de Prévention.

ACTIVITÉ EN MILIEU DE TRAVAIL

Son but est d'affiner la connaissance des conditions de travail, afin :

- › d'adapter au plus près le suivi médical,
- › de préconiser des aménagements et des adaptations de poste.,
- › de s'assurer de la protection des agents contre les nuisances,
- › de promouvoir une information sanitaire.

En 2009, le temps consacré au suivi des conditions de travail est évalué à 20 % de l'activité totale du SMPP. Les visites de locaux et études de poste ont concerné principalement : Observatoire, TP Chimie, DSG, IECB.

Il faut noter en outre une augmentation significative du nombre de réunions consacrée aux conditions de travail au sens large, en vue de l'évaluation des risques dans les laboratoires.

Ces activités sur le terrain nécessitent un partenariat avec le service Hygiène et Sécurité ainsi qu'avec les laboratoires concernés, en particulier avec leur ACMO

Les informations sanitaires ont concerné essentiellement :

- › Grippe : de nombreuses réunions ont été nécessaires afin de mettre en place le protocole recommandé
- › Tuberculose : information et conduite à tenir autour de cas déclarés
- › Coqueluche

LES AXES DE TRAVAIL POUR L'ANNÉE 2010

- › Recentrer les visites médicales sur les personnels Bordeaux 1 : le suivi concernant l'INRIA sera assuré par un autre médecin de prévention
- › Améliorer le recensement des agents à suivre en faisant l'interface avec les listes de personnels provenant de la DRH
- › Améliorer le protocole des convocations pour obtenir un meilleur taux de réponses
- › Réactualiser le classement des dossiers et l'archivage à l'occasion du changement des armoires
- › Traitement des dossiers concernant le recensement « amiante »

EFFECTIF DU SERVICE MEDICAL DE PREVENTION

		Nombre de personnels	Quotité d'emploi temps plein (ETP)	Titulaire	Contractuel	Vacataire
Médecin coordonnateur du service de médecine de prévention (*)		1	0,6		1	
Les infirmier(e)s affecté(e)s au service de médecine de prévention	C.TAORMINA-RIVIERE	1	0,3	1		
Les secrétaires	B.LENGRONNE	1	0,6		1	
Total		3	1,5	1	2	

(*) diplômé ou ayant validé la formation de médecine de travail

> Effectif théorique suivi

	TOTAL 2009	TOTAL 2008
Effectif total des agents de l'établissement	2057	2076
Effectif des agents relevant de la surveillance médicale particulière	700	750
Pourcentage théorique des agents relevant pour l'année civile 2007 des visites quinquennales*	15 %	13 %
Nombre d'agents dont les cas ont été soumis aux comités médicaux	9	6
Nombre d'agents dont les cas ont été soumis aux commissions de réforme	6	

L'effectif total correspond aux personnes enseignants et non enseignants ainsi que les doctorants exposés à des risques professionnels particuliers.

Les personnels de l'INRIA, de l'ENSCP et de l'ENSEIRB n'ont pas été comptabilisés.

> Effectif théorique des agents relevant d'une surveillance médicale particulière (article 15-1 et 24 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982)

Agents	EFFECTIF 2009		EFFECTIF 2008	
	Titulaire	Non titulaire	Titulaire	Non titulaire
Agents handicapés ou handicap en cours de reconnaissance	6	6	6	6
Femmes enceintes	18	6	18	6
Agents réintégrés après congé de longue maladie, congé de longue durée et 6 mois consécutifs de congé ordinaire de maladie	5	0	5	0
Agents victimes d'un accident de service ou de travail	21	15	33	12
Agents victimes d'un accident de trajet	9	1	6	6
Agents avec reconnaissance de maladie professionnelle ou à caractère professionnel	1	0	0	0
Agents souffrant de pathologie particulières déterminées par le médecin de prévention	27	6	0	0
Agents identifiés comme exposés à des risques professionnels	NSP	NSP	506	256

ACTIVITÉS MÉDICALES

> Visites médicales

	2009	2008
Nombre total de visites médicales réalisées	814	793**
Nombre total de personnes vues	696	
Nombre total de premières consultations (embauches, ouverture de dossiers) *	171	96
Visites occasionnelles (à la demande)	110	120
Des intéressés	80	58
De l'administration	10	22
Du médecin de prévention	20	40
Visites réalisées au titre de la Surveillance Médicale Renforcée	492	430
Visite au titre de la surveillance quinquennale	212	107

* hors visites d'aptitude réalisées par le médecin agréé

** Total comprenant les 96 premières consultations (non réparties dans les autres catégories) et 40 visites de reprise

> Surveillances concernant les risques professionnels

Risques professionnels	TOTAL 2009	TOTAL 2008
Amiante	4	0
Agents chimiques	231	194
Agents physiques	58	55
Biologiques	79	89
Radiations ionisantes	27	40
Risques traumatiques	130	191
Travail sur écran (risque isolé)	214	327
Autres risques liés aux métiers	10	0
TOTAL	753	896

(*) lorsqu'un agent est soumis à plusieurs types de risques, il est comptabilisé dans plusieurs rubriques

> SMR au titre d'un état ou d'une affection

	2009	2008
Handicapés reconnus ou en cours de reconnaissance	10	9
Femmes enceintes	14	12
Agents souffrant de pathologies particulières	40	32
Reprises après CLM, CLD, MP ou AT, maternité	14	10
Total	78	63

> Visites au titre de la surveillance quinquennale

	2009	2008
BIATOSS		
Enseignants certifiés et agrégés		
Enseignants chercheurs et chercheurs y compris post-doctorat		
Etudiants doctorants et masters rémunérés		
Total	212	107

EXAMENS COMPLÉMENTAIRES

> Actes infirmiers

	2009	2008
Nombre total d'agents ayant bénéficié d'actes infirmiers	230	268
Nombre conseils /entretiens	7	12
Nombre d'actions d'information ou de formation	0	0
Nombre de jours consacrés aux séances d'information et de formation	0	0

> Les vaccinations prescrites ou réalisées

	En lien avec un poste à risque	Non liées à un poste à risque		TOTAL 2009	Total 2008
		Grippe	Autres		
Nombre d'agents avec prescription de vaccin(s)				55	17
Nombre d'agents vaccinés par le service de médecine de prévention *		10	8	18	20

*Médecins ou infirmiers

> Bilans pulmonaires dans le cadre de la surveillance médicale des risques professionnels

1 - AU TITRE DU BILAN AMIANTE			2 - AU TITRE D'UN AUTRE RISQUE PROFESSIONNEL			TOTAL 2009	TOTAL 2008
Radios effectuées	E.F.R. effectuées	Scanners thoraciques effectués	Radios effectuées	E.F.R. effectuées	Scanners thoraciques effectués		
2	0	1	12	0	0	15	22

> Autres examens complémentaires

Bilan ophtalmologiques (visiotest, ergovision, fond d'œil...)	Audiogramme	Electro-cardiogramme	Bandelettes urinaires	Autres	TOTAL 2009	TOTAL 2008
404	25	0	10	0	439	618

> *Nombre total de visites médicales donnant lieu à des prescriptions par le médecin de prévention*

Types de prescriptions	Auprès d'un laboratoire d'analyse biologique	Auprès d'un centre d'imagerie	Autres	TOTAL 2009	TOTAL 2008
Prescriptions en relation avec un risque professionnel	203	14	15	232	267
Prescriptions sans lien avec un risque professionnel					
TOTAL	203	14	15	232	267

ORIENTATIONS, PROPOSITIONS ET AVIS

> *Orientations après visites médicales*

	À revoir par le médecin de prévention	Médecin traitant	Spécialiste	Hospitalisations demandées	DRH ou un corps d'inspection	Service social	Correspondant handicap	Maison départementale du handicap	TOTAL
2009	10	10	22	0	5	1	0	0	48
2008	25	14	26	0	0	1	0	0	66

> *Propositions de mesures particulières après visites médicales*

	Proposition d'aménagements de poste de travail	Propositions de mesures particulières après visites médicales de changement de poste (reconversion - reclassement)	TOTAL
2009	14	3	17
2008	17	2	19

> *Inaptitudes*

	Temporaires	Présumées définitives	TOTAL
2009	6	1	7
2008	11	0	11

> *Certificats d'aptitude spécifiques*

	Rayonnement ionisant, catégorie A	Rayonnement ionisant, catégorie B	Conduite de véhicule, cariste, pontonnier	Travaillant en haute altitude	Travail hyperbare	Missions dans des environnements difficiles	Autres certificats d'aptitudes	TOTAL
2009	0	13	0	2	0	6	20	41
2008	0	60	1	0	0	11	12	84

INTERVENTION DANS LE CHAMP DE LA MÉDECINE STATUTAIRE

> *Nombre de dossiers instruits par le médecin de prévention soumis au comité médical et de réforme*

Nombre de rapports réalisés	TOTAL 2009	TOTAL 2008
Dans le cadre du comité médical (article 34 et 43 du décret)	5	4
Dans le cadre de la commission de réforme (article 26 et 32 du décret)	1	1
Dans le cadre d'une retraite pour invalidité (article 47 du décret)	1	0
Dans le cadre d'une disponibilité pour raisons de santé (article 48 du décret)	1	1
TOTAL	8	6

ACTIONS SUR LES LIEUX DE TRAVAIL

16 visites de locaux en 2009 comme en 2008
4 études de postes de travail contre 3 en 2008

> *Séances d'information et de formation animées ou mises en place par les médecins de prévention*

Les séances d'information et de formation animées par les médecins de prévention	2009	2008
Nombre d'actions	6	0
Nombre de jours consacrés à l'action	3	0

Autres actions de travail des médecins de prévention(en nombre d'heures)	2009	2008
Participation aux C.H.S.	15	15
Liaisons avec comité médical et commission de réforme	10	10
Travail avec l'ingénieur d'hygiène et sécurité et les ACMO	10	10
Autres réunions de liaisons	50	50
Tâches médicales administratives	40	40
Temps consacrés à l'étude des dossiers de mutation prioritaire pour raisons médicales	0	0
Formation médicale continue	15	15
Autres	10	10
TOTAL	150	150

8- L'HYGIÈNE ET LA SÉCURITÉ

MISSIONS DU SHS

Le Service Hygiène et Sécurité a pour missions de :

- › mettre en œuvre et suivre la politique de prévention de l'établissement avec les moyens disponibles,
- › animer et coordonner la prévention des risques professionnels à l'échelle de l'établissement,
- › impulser et développer des actions en matière de formations et d'informations à la prévention.

ORGANISATION DU SHS

Le Service Hygiène et Sécurité est dirigé par Frédéric ANDRE, Ingénieur Hygiène et Sécurité (IGE – BAP G). L'effectif du service est passé de 9 agents en 2009 à 11 agents en 2010 suite au renforcement du pôle PCSI.

Direction SHS : Frédéric ANDRE (IGE)
Secrétariat (80 %) : Marie-Carmen GAUDIN (ADJAENES)

PÔLE HSE (Hygiène Sécurité Environnement)

Responsable :
Frédéric ANDRE (IGE)

Adjoints :
Xavier CANRON (ASI)
Réfèrent radioprotection et risques biologiques
Maxime PASCHINI (TCH)
Réfèrent risques chimiques

P.C.S.I (Poste Central de Sécurité Incendie)

Responsable : Eric LEROY (ASI)
Agent Sécurité Incendie & Assistance à Personnes (SSIAP) 3

Agent SSIAP 2 :
Bernard JAEGER (ADT) Chef d'équipe 1

Agent SSIAP 2 :
René MERLE (ADT) Chef d'équipe 2

Agents SSIAP 1 :
Corinne BOUSSARIE (ADT), Véronique BALZAC (ADT),
Benjamin GIRAUDEL (contractuel)

ACTIVITÉS PRINCIPALES DU SHS

> PÔLE HSE

- › Préparation et animation du Comité d'Hygiène et de Sécurité de l'Université
- › Participation aux CHS spéciaux
- › Veille réglementaire en Hygiène Sécurité Environnement
- › Conception/Elaboration/Diffusion des consignes de sécurité et des outils de prévention
- › Animation et coordination du réseau ACMO (70) et du réseau PCR (20)
- › Mise en place de l'évaluation des risques professionnels dans les laboratoires et services
- › Instruction des autorisations et agréments (radioactivité, OGM, expérimentation...)
- › Gestion des déchets radioactifs (local B3) et de leur élimination
- › Réalisation de mesures ou prélèvements sur site
- › Elaboration et mise en place de formations relatives à la prévention des risques professionnels
- › Conseil HSE en amont des projets d'aménagement ou de construction immobilière (en lien avec la D.P.I)
- › Gestion des Dossiers Techniques Amiante (DTA) et de la mise en œuvre du plan d'action amiante

> PCSI

- › Réception des appels d'urgence (de 7 heures à 19 heures en semaine) et diffusion de l'alerte auprès des services de secours externes + accueil
- › Gestion centralisée des reports d'alarmes incendie (Bât. ERP et Code du Travail) pour le campus principal
- › Interventions immédiates sur site (incendie / Secours à personnes)
- › Suivi des commissions communales et départementales de sécurité incendie et d'accessibilité handicapés (Bât. ERP) et tenue des registres de sécurité incendie
- › Conseil sur la protection incendie en amont des projets d'aménagement ou de construction immobilière (en lien avec la D.P.I)
- › Organisation et encadrement des exercices d'évacuation et participation aux manœuvres sur site avec les sapeurs pompiers
- › Etablissement des permis feu (travaux par points chauds)
- › Formation des personnels chargés d'évacuation et gestionnaires SSI
- › Animation et coordination du réseau d'agents SSIAP 1 (32) et des personnels formés

ACTIONS MARQUANTES DU SHS EN 2010

> Pôle Hygiène Sécurité Environnement (HSE)

• Comité d'Hygiène et de Sécurité (CHS)

- › Préparation et animation de trois séances du Comité d'Hygiène et de Sécurité de l'Université
- › Participation à neuf CHS de laboratoires et deux CHS d'établissements partenaires (CNRS et INSERM).

• Formation et coordination des acteurs de la prévention

- › Mise en place d'une journée de formation et de coordination organisée pour l'ensemble du réseau ACMO (02/07/2010)
- › Organisation et mise en place en février 2010 d'une formation inter-établissement « initiation à la prévention des risques professionnels » à l'attention des nouveaux entrants, en partenariat avec le CNRS, l'INSERM, l'INRA, les Universités Bx2, Bx3, Bx4, l'IPB, l'IEP, le CROUS et l'ENSAM (durée : deux jours)
- › Organisation d'une formation inter-établissement à Bordeaux 1 en juin et septembre 2010 dédiée à la formation initiale des ACMO (durée : 6,5 jours) avec les établissements partenaires (CNRS, Inserm, INRA)
- › Elaboration et mise en place d'un module de formation sur les procédures élémentaires d'hygiène et de sécurité pour les doctorants contractuels chargés d'enseignement (incendie et secourisme, notions de responsabilités en matière de sécurité au travail, risques liés aux activités scientifiques, gestion des déchets) (17/07/2010)
- › Création et animation d'un groupe de travail technique ayant procédé à l'analyse des fonctions ACMO, en amont des travaux 2010 du comité technique paritaire d'établissement (CTPE) portant sur les régimes indemnitaires :
 - Recensement des ACMO par structure, employeur, secteur d'activité ;
 - Élaboration d'un questionnaire destiné aux ACMO diffusé en avril 2010 afin de mieux cerner le contexte de travail et les tâches réalisées par les agents occupant cette fonction ;
 - Validation des questionnaires par les chefs de service concernés et retour à la DRH ;
 - Analyse des questionnaires par le groupe de travail technique avec définition de critères de cotation liés au contexte d'exercice de la fonction d'ACMO et au contenu des activités d'ACMO. Au regard de cette analyse, définition de deux typologies des niveaux de responsabilités confiés aux ACMO dans l'objectif d'une valorisation de la fonction sur la base du nouveau régime indemnitaire (validation par les instances de l'Université)

• Évaluation des risques professionnels

Le Document Unique d'Évaluation des Risques professionnels (DUER) a été déployé à l'échelle de l'établissement. À l'occasion de son lancement officiel une journée d'information a été organisée en novembre 2009 à laquelle tous les directeurs de composante, de laboratoire et de service ont été conviés. Par la suite de nombreuses visites ont été réalisées par le SHS afin d'accompagner et d'aider les structures à évaluer les risques, à formaliser le document unique ainsi qu'à définir un plan d'actions prioritaires pour l'année 2010.

Environ 70 % des structures ont élaboré leur DUER et une très grande majorité d'entre elles ont défini un plan d'action pour l'année 2010. Une synthèse de ces DUER a également été effectuée à l'échelle de l'Université et présentée à l'équipe présidentielle en mai 2010. Le premier plan d'action de l'Université Bordeaux 1 pour l'année 2010 découle de cette synthèse. Il a été validé officiellement au CHS du 28 mai 2010, avec un plan de financement à hauteur de 80 000 euros provenant des fonds d'intervention. Un suivi régulier des actions est réalisé par le SHS.

D'autres actions prioritaires pour l'année 2010 identifiées dans les DUER sont également prises en charge par le schéma directeur de mise en sécurité du patrimoine immobilier.

Détails des visites/réunions réalisées dans le cadre de l'évaluation des risques :

Composante	Nom de l'entité visitée	Dates des visites	Nbre de visites réalisées	Sous total visites par composante
UFR Physique	CENBG	12/04/2010	4	11
		6/10/2010		
		21/10/2010		
		24/11/2010		
	LMP	11/01/2010	3	
		29/01/2010		
CPMOH	17/05/2010	2		
	27/01/2010			
IMS	31/05/2010	1		
	28/01/2010			
CELIA	12/02/2010	1		
UFR Sciences Biologiques	CR TP biologie (B4, B5, B6, B7, B16, A22)	5/01/2010	7	11
		7/01/2010		
		11/01/2010		
		12/01/2010		
		14/01/2010		
		15/01/2010		
	28/01/2010			
PACEA	5/11/2010	1		
CBMN	29/01/2010	1		
LMMA	1/07/2010	2		
	5/07/2010			
UFR Chimie	IECB	29/01/2010	3	9
		25/10/2010		
		8/11/2010		
	Centres de ressources TP A21, A22, Lamartine	9/02/2010	5	
		11/02/2010		
		2/04/2010		
ISM (groupe nanosciences et catalyses)	12/04/2010	1		
	29/09/2010			
UFR Maths/Info	CREMI	4/11/2010 (visite effectuée avec les membres du CHS Bdx1)	3	4
		8/01/2010		
		15/01/2010		
IMB	22/01/2010	1		
	14/10/2010			
IUT	Départements GMP, GC, GEIL, SGM, MP, HSE, Informatique, GACO, QLIO, services généraux	Visites réalisées par étudiants HSE de l'IUT sur l'ensemble des départements	20	20
OASU	EPOC	21/01/2010	5	5
		25/01/2010		
		12/02/2010		
		9/03/2010		
		6/04/2010		
DUSA	DUSA	8/04/2010	1	1
Services administratifs et techniques de l'Université	SGFC, services communs, services généraux	Visites effectuées en avril 2010 (stagiaire SHS)	15	27
	BU Sciences (SCD)	15/04/2010	2	
		16/04/2010	10	
Synthèse et validation avec Présidence + DPI + CHS		18/05/2010	3	3
		20/05/2010		
		28/05/2010		
TOTAL				91

- **Schéma directeur de mise en sécurité du patrimoine immobilier**

- › Accompagnement et suivi régulier de la société TB Maestro missionnée par la DPI pour élaborer le diagnostic des besoins de mise en sécurité du patrimoine ;
- › Participation active du SHS dans l'élaboration du schéma directeur de mise en sécurité du patrimoine en collaboration avec la DPI (choix des actions prioritaires à mener au regard de la sécurité des personnes, nature des travaux à réaliser...) en croisant ces éléments en parallèle avec les actions prises en charge par le plan d'action DUER et autres travaux programmés (type CPER...);
- › Validation du schéma directeur de mise en sécurité 2010 au CHS du 28 mai 2010.

- **Examen des projets immobiliers pour l'intégration de la prévention dès la conception et l'aménagement des locaux**

- › L'examen de l'intégration de la sécurité dans les projets d'aménagement, de restructuration ou de construction de locaux doit être conduit le plus en amont possible. C'est ce que le SHS s'attache à faire en collaboration étroite avec la DPI. En 2010 :
 - extension du bâtiment ISTAB (Bât [B14])
 - projet d'extension de l'IMS (Bât [A31])
 - projet de construction du POA (Arcachon)
 - projet de reconfiguration des conduites d'évacuation de sorbonnes en toiture du bâtiment IECB (Bât [B13])
- › Participation au groupe de travail sur la mise en place de conventions pour l'utilisation des salles Agora, Badiane, Patio et Castelreterfort.

- **Radioprotection**

- › Mise à jour des autorisations de détention et d'utilisation de radioéléments en sources scellées ou non scellées et des générateurs de rayons X : renouvellement des autorisations des laboratoires ISM UMR 5255, PACEA UMR 5199 et des salles de TP Physique Nucléaire (UFR Physique)
- › Élimination des sources et déchets radioactifs du local B3 et de tous les déchets radioactifs récupérés au sein de l'établissement : 1400 Litres de déchets évacués et vingt-cinq sources scellées
- › Mise en place de manœuvres au sein du local B3 avec la Cellule Mobile d'Intervention Radiologique du SDIS 33 (sapeurs pompiers)
- › Inspections par l'ASN (Autorité de Sûreté Nucléaire) : visites des salles de TP Physique Nucléaire, des laboratoires de recherche IMS UMR 5218 et EPOC UMR 5805

- **Prévention du risque chimique - Gestion des déchets chimiques**

- › Clôture du dossier d'élimination de 216 bouteilles de gaz dangereuses (corrodées, nature du gaz inconnu) ; opération cofinancée par Bordeaux 1 et le CNRS avec refacturation partielle aux laboratoires concernés (ISM, US2B) Diffusion d'une note de service rappelant les règles de gestion et de sécurité aux utilisateurs de gaz.
- › Opérations de tri, conditionnement et collecte de déchets chimiques (B2 RdC Est et R+1, cave B2 CNIC, déchets révélateur/fixateur photos du service culture...)
- › Actions ayant conduit au maintien du versement des subventions de l'Agence de l'Eau Adour Garonne pour réduire les coûts de collecte et d'élimination des déchets chimiques à l'échelle de l'Université (tous les laboratoires concernés en bénéficient), notamment :
 - Achat d'étagères métalliques au bunker [A20], achat de bacs de rétention, de kits absorbants et de signalétique afin d'améliorer les conditions de stockage des produits et déchets chimiques.
 - Elaboration du CCTP (en collaboration avec la DPI) de l'appel d'offres destiné à l'étude de mise en conformité du bunker [A20] ; plan d'action présenté à l'Agence de l'Eau et à la DPI
 - Mise à jour de la liste des laboratoires producteurs de déchets chimiques et désignation de référents techniques et administratifs pour les nouveaux laboratoires concernés.
 - Bilans semestriels avec l'Agence de l'Eau des quantités de déchets chimiques collectés sur l'Université et éliminés par le prestataire SIAP (titulaire du marché)

- **Prévention du risque biologique**

- › Mise à jour des agréments pour les locaux des animaleries de l'Université et visite des locaux par la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
- › Découverte d'un contenant ancien de toxine botulique au 1^{er} étage du bâtiment [B2] : conditionnement en sécurité du déchet dangereux par le SHS et évacuation par une filière agréée

- **Mise en place de marchés contribuant à la sécurité des personnes**

- › Dans le cadre du plan d'action DUER 2010, en collaboration avec la cellule des marchés, le SHS a procédé à la rédaction d'un cahier des charges (procédure MAPA) pour l'achat d'équipements de laboratoire de chimie : achat de trente-six pompes à membrane et de six refroidisseurs. L'objectif est de limiter en amont la consommation d'eau (par la suppression des trompes à eau utilisées en chimie pour faire le vide) et de limiter en aval les rejets de polluants dans les canalisations d'eau qui peuvent indirectement provoquer des remontées d'odeurs dans les locaux. Ces équipements doivent également permettre de sécuriser les montages expérimentaux réalisés dans les travaux pratiques de chimie (enseignement) et dans les laboratoires de recherche en chimie.
- › Dans le cadre du schéma directeur de mise en sécurité 2010, en collaboration avec la DPI, le SHS a élaboré un cahier des charges pour le lancement d'une prestation de diagnostic de mise en sécurité des enceintes de ventilation. Il s'agit de mettre progressivement en conformité les sorbonnes de laboratoire, la ventilation des armoires de stockage de produits chimiques et autres équipements d'extraction (bras articulés aspirants...).
- › Le SHS a également participé activement à la rédaction du cahier des charges pour le lancement de l'étude de mise en conformité du bunker de stockage principal des produits et déchets chimiques situé en 1^{re} tranche (Bât [A20]) et l'achat d'un bunker provisoire pour assurer le transfert des produits lorsque les travaux en conformité débiteront. Ce bunker provisoire servira ensuite de lieu de stockage principal pour les produits et les déchets chimiques de la 3^e tranche, laquelle est actuellement dépourvue d'un local principal.

- **Participation à la réflexion sur la DGG**

Animation du groupe de pilotage G1 « Prévention, hygiène, sécurité des locaux et accessibilité » dans le cadre du projet de Délégation Globale de Gestion concernant plusieurs unités de recherche ; réflexion avec les collègues du CNRS

- **Participation au groupe de travail « Développement Durable »**

Participation active du SHS au groupe de travail GT6 intitulé « Santé, Prévention et Gestion des Risques » organisé par la D.P.I, incluant la problématique des déchets dangereux

> Pôle Poste Central de Sécurité Incendie (PCSI)

- **BILAN DES PRESTATIONS EFFECTUÉES PAR LE PCSI GÉNÉRANTS DES ÉCONOMIES / RECETTES**

- › La présence de personnel H24 au PCSI permet la prise en compte de toute demande d'utilisateur, d'en effectuer le suivi, et de traiter l'urgence.
- › La mise en place d'un marché unique sur la maintenance et le dépannage d'urgence du matériel incendie a permis d'effectuer une économie de 80 000 € (en comparaison avec les anciens contrats de maintenance) et de diminuer le budget 2011 du PCSI de 50 000 € (environ 150 contrats en gestion regroupés).
- › Prise en charge de la formation incendie du personnel en interne par le PCSI (pas de prestataire extérieur, soit environ 10 000 € d'économies).
- › Maintien en performance de tous les matériels incendie (qui vont générer dans le futur d'importantes économies grâce à une durée de vie plus longue du matériel).
- › Vérification des poteaux incendie (vingt-sept) par le PCSI (pas d'externalisation de prestation, soit une économie de 8 100 €)
- › Organisation et réalisation d'exercices d'évacuation par le PCSI (116 exercices réalisés en 2010 soit une économie potentielle de 10 440 €)
- › Encadrement de manifestations exceptionnelles (concerts, spectacles...) par le PCSI : 117 (durée moyenne de manifestation environ 6 heures et taux moyen de 24 € TTC de l'heure pour un agent qualifié SSIAP présent - Soit 6 heures x 117 manif. x 24 euros = 16 848 €)
- › Prise en compte des reports d'alarme intrusion : douze contrats + IECB (alarme technique) + INRIA : environ 15 000 euros.
- › Hyménoptères : destruction de sept nids par le PCSI (soit environ 2 500 euros d'économie)

• BILAN DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES DU PCSI

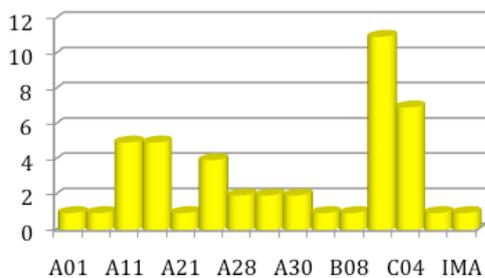
- › Accompagnement du chantier de l'INRIA (installation de grues...) et conseil auprès de l'INRIA sur les futures installations sûreté et incendie
- › Collaboration étroite avec la DPI, étude, analyse et validation/suivi des projets sur de nombreuses opérations telles que : extension CBMN, [A22] (DISVE), [A21] pour mise en sécurité incendie sèche, CENBG pour déclaration ERP (AIFIRA, PRISNA, CHATEAU), Capforest [A11], [A4] et [A12] pour le remplacement de la centrale incendie, projet d'extension IMA, déclaration ERP Castelterrefort, ventilation au [B4], travail de menuiserie au [B20].
- › Accompagnement de travaux de maintenance
- › Validation et accompagnement sur le terrain de 76 plans de prévention établis par les différents services concernés
- › Réalisation de mise en conformité du désenfumage pneumatique des cages d'escaliers A, B, C, D du bâtiment [A22]. Réalisation de mise en conformité du désenfumage mécanique et naturel du [A30] (LaBRI)
- › Analyse et prescription sur le projet de crèche inter-universitaire
- › Retour des dossiers terminés et validés par la sous commission technique départementale de sécurité pour les bâtiments [A1], [A9], [A10], [A11], [A21], [A22], [A28], [A29], [A33], [C4], [B20], IECB, AGEN DUSA/IDL
- › Phase de conception et dossier d'identité technique (SSI) aux bâtiments [A4] et [A12]
- › Reprise des non-conformités incendie et désenfumage avec réalisation des travaux relatifs aux locaux du laboratoire CBMN
- › Accompagnement de la Société TB Maestro pour le schéma directeur sécurité
- › Etude, analyse et inscription sur schéma directeur des bâtiments traités en compartiment donnant lieu à l'obligation de mettre en œuvre le désenfumage mécanique des circulations des bâtiments [A1], [A21], [A22] et [A33]
- › Appel d'offre - marché (prise en compte au 1^{er} janvier 2011) :
 - maintenance/contrôle parc extincteurs,
 - maintenance passive et curative des SSI,
 - maintenance passive et curative des dispositifs de désenfumage.
- › Collaboration étroite avec la DPI et Mme Lacube - chargée de mission « opération campus » auprès de la Présidence - sur les appels d'offres ascenseurs, schéma directeur, accessibilité handicapés, projet Campus...
- › Participation au groupe de travail sur la mise en place de conventions pour les salles Agora, Badiane, Patio et Castelterrefort
- › Etude et analyse de sûreté, contrôle d'accès et vidéosurveillance : réalisation du projet IMA et déploiement sur le bâtiment [A33]
- › Participation à la mise en place des missions et fiches de postes dédiées aux personnels d'astreinte DSG et d'astreinte technique DPI validées par le groupe de travail
- › Accompagnement sur l'étude, l'analyse et la mise en place des dispositifs de sûreté/intrusion sur le site de l'IUT de Gradignan
- › Remise aux normes et mise en fonctionnement de la détection CO dans la salle RMN de l'IECB.
- › Etude de la phase de réalisation du futur bâtiment dédié au PCSI
- › Réception centralisée des appels d'urgence (secours à personnes, incendie, intrusion, problèmes techniques...)
- › Délivrance de permis feu (environ 630) avec suivi technique et opérationnel
- › Obtention des avis favorables d'exploitation auprès des commissions de sécurité communales de sécurité et d'accessibilité des bâtiments ILP, [A28], [A33]

Détail des missions opérationnelles :

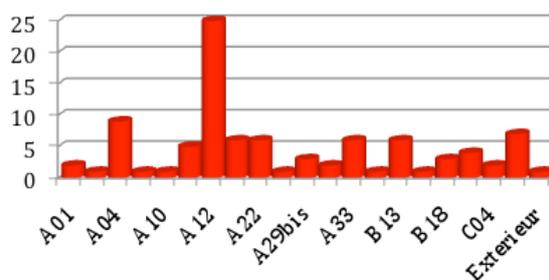
a) Récapitulatif des interventions par bâtiment

Bâtiment	Alarme technique	Alarme feu	SAP	Sûreté	Désincarcération	Divers	Hyménoptères	Total
A00			6					6
A01	1	2	1	1	2	1		8
A02		1	1					2
A04	1	9	3		6	9	1	29
A07				5				5
A09		1				4		5
A10		1	2	2		3		8
A11	5	5	1	4				15
A12	5	25	6	2		7		45
A13			1	9				10
A21	1	6	9	6		2		24
A22	4	6	24	14	3	8		59
A28	2	1	1	2		1		7
A29	2	3	7	3		1		16
A30	2	2	7	3				14
A31			1	1				2
A32			2	1		1	1	5
A33	1	6	6	44		2	1	60
A37				2				2
A39			1					1
B02					1	10		11
B03						1		1
B05/06			5	4		3		12
B07		1						1
B08	1		1	5		3	2	12
B09						1		1
B13	11	6	2	6	2	1		28
B14		1						1
B16				1				1
B18		3		10		3		16
B20		4	2	11		5		22
C04	7	2	1	11				21
PCSI			9	1		2		12
C05	1	7					1	9
Extérieur		1	10	21		8	1	41
IMA	1			20				21
IUT							1	1
Lamartine			1		1			2
Total	45	93	110	189	15	76	8	536

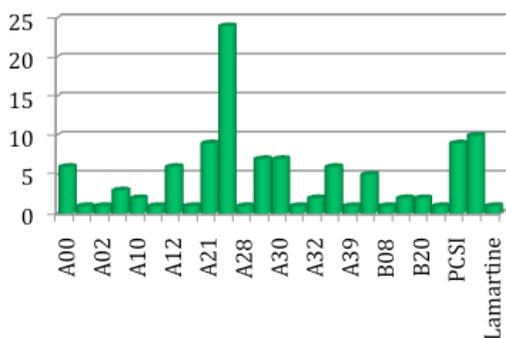
Alarmes Techniques



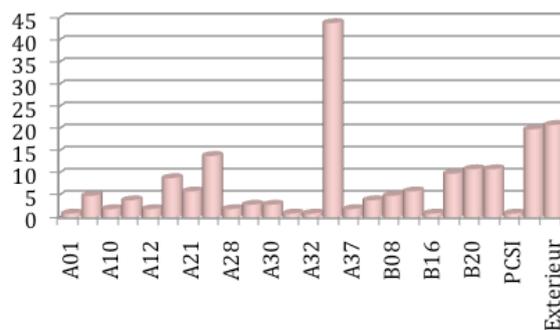
Alarmes Feu



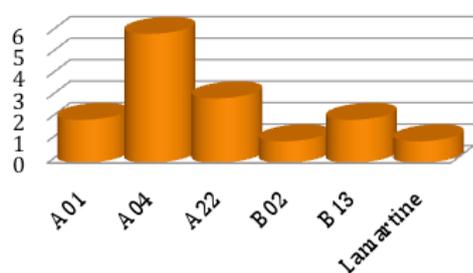
SAP



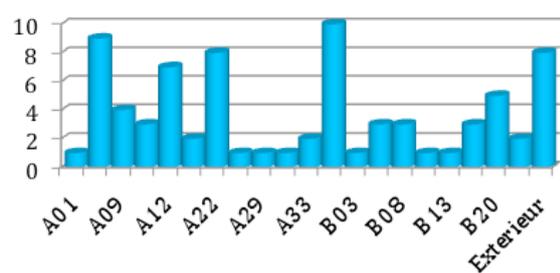
Sûreté



Ascenseurs

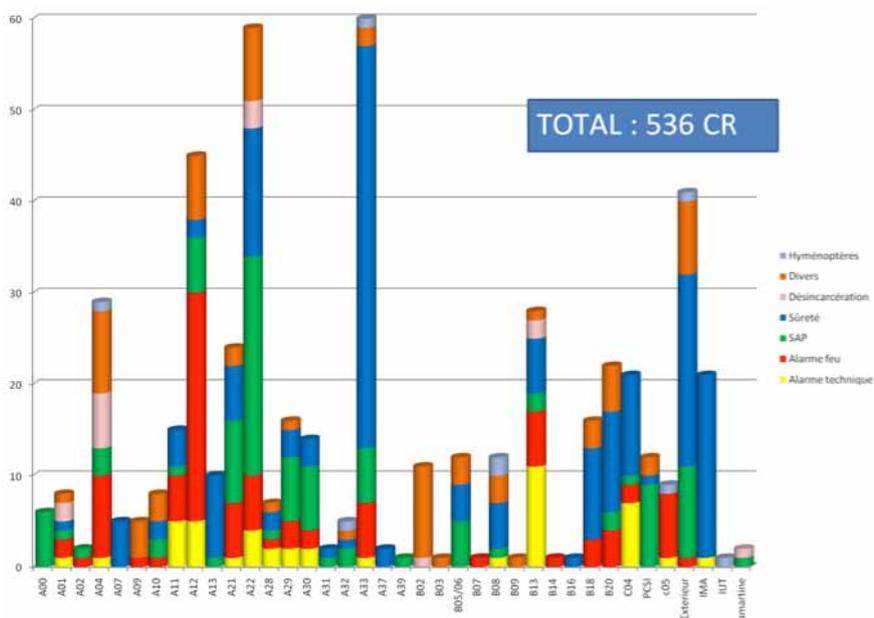
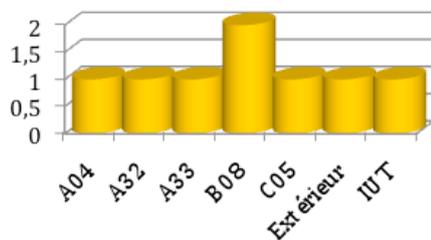


Interventions Diverses



b) Graphiques (par type d'intervention et par bâtiment)

Hyménoptères



LE COMITÉ D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ (C.H.S)

MISSIONS DU CHS

Le Comité d'Hygiène et de Sécurité (CHS) de l'Université Bordeaux 1 a été créé le 28 juin 1996 et a été renouvelé le 22 septembre 2008 conformément aux dispositions du Décret 95-482 du 24 avril 1995 (mandat de trois ans).

Il est consulté sur la teneur de tous documents se rattachant à sa mission, et notamment des règlements et des consignes que l'administration envisage d'adopter en matière d'hygiène et de sécurité.

Il prend connaissance des observations et suggestions relatives à la prévention des risques professionnels, des risques concernant les usagers et à l'amélioration des conditions de travail. Il procède également à l'analyse des risques auxquels sont exposés les personnels et usagers en effectuant des visites d'inspection dans les différents services et laboratoires de l'université et émet des propositions d'actions présentées lors des séances plénières.

Il est chargé de faire toutes propositions utiles au Conseil d'Administration en vue de promouvoir la formation à la sécurité et de contribuer à l'amélioration des conditions d'hygiène et de sécurité.

COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT DU CHS

Le comité d'hygiène et de sécurité comprend :

- › quatre représentants de l'administration ;
- › six représentants des personnels (cinq BIATOSS et un enseignant) ;
- › deux représentants des usagers (deux étudiants) ;
- › le médecin de prévention ;
- › le directeur du service inter-universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé (SIUMPPS) ;
- › l'infirmière.

Le CHS de l'université est présidé par le Président ou son représentant (Vice-Président du CA).

Le secrétariat du comité est assuré par un représentant de l'administration membre du comité (l'Ingénieur Hygiène et Sécurité).

Le comité d'hygiène et de sécurité ne délibère valablement que si les trois quarts au moins de ses membres ayant voix délibérative sont présents lors de l'ouverture de la réunion (soit neuf membres sur douze).

Le président du CHS peut convoquer des experts à la demande de l'administration ou des représentants des personnels ou des représentants des usagers. Les experts n'ont pas voix délibérative. Ils ne peuvent assister qu'à la partie des débats relative aux questions de l'ordre du jour pour lesquelles leur présence a été sollicitée.

Le CHS peut en outre faire appel, à titre consultatif, au concours de toute personne qualifiée.

Les séances du comité d'hygiène et de sécurité et celles des sections éventuellement créées ne sont pas publiques.

CHS SPÉCIAUX

Certaines entités ont eu la volonté de constituer localement un CHS spécial pour débattre en interne des problèmes d'hygiène et de sécurité propres à leur structure. Il s'agit des CHS spéciaux suivants : CHS IUT, CHS CENBG, CHS ISM, CHS CPMOH, CHS EPOC, CHS IECB, CHS CNIC.

RÉUNIONS, ENQUÊTES, VISITES D'INSPECTION

- › Nombre de réunions du CHS UB1: trois (19/03/2010, 28/05/2010, 3/12/2010)
- › Nombre de réunions des CHS spéciaux :
 - CHS IUT : un (21/01/2010)
 - CHS CENBG : deux (23/06/2010, 24/11/2010)
 - CHS ISM : un (10/06/2010)
 - CHS CPMOH : un (31/05/2010)
 - CHS EPOC : un (16/02/2010)
 - CHS IECB : un (09/06/2010, 16/12/2010 - à confirmer)
 - CHS CNIC : un (11/05/2010)

- › Nombre d'enquêtes menées par le CHS Bdx1 et les CHS spéciaux à la suite d'un accident : deux
- › Nombre de visites d'inspection effectuées par le CHS de l'université : un
Groupe des Nanosciences et Catalyses de l'Institut des Sciences Moléculaires

PRINCIPAUX THÈMES DE TRAVAIL TRAITÉS EN CHS

- › Document unique d'évaluation des risques professionnels (méthodologie, déploiement dans les unités de travail, calendrier, plan d'action DUER 2010 soumis à l'avis du CHS, bilan des actions réalisées sur 2010)
- › Rapport d'inspection hygiène et sécurité 2009 de l'Université Bordeaux 1
- › Mise en place des registres de danger grave et imminent (un par site)
- › Examen du schéma directeur pluriannuel de mise en sécurité du patrimoine et du schéma directeur 2010 soumis à l'avis du CHS, bilan des actions réalisées sur 2010
- › Diagnostic de mise en conformité des systèmes de ventilation (sorbonnes, bras orientables aspirants, unités de ventilation de paillasse, armoires de stockage de produits chimiques..) intégrés au schéma directeur de mise en sécurité
- › Rapport de visite des membres du CHS à l'Institut des Sciences Moléculaires, groupe nanosciences et catalyses
- › Lieux de vie et vestiaires des personnels d'entretien et locaux de stockage des produits d'entretien Formation des nouveaux entrants à la prévention des risques professionnels
- › Formation des ACMO
- › Bilan global des formations hygiène et sécurité réalisées sur 2009
- › Groupe de travail sur les fonctions d'ACMO
- › Prévention du risque chimique
- › Prévention des risques liés aux rayonnements ionisants (radioprotection, inspections ASN, autorisations)
- › Prévention du risque biologique (agrément OGM...)
- › Prévention du risque d'explosion (zonage ATEX chaufferie bois)
- › Gestion des déchets dangereux (déchets chimiques, biologiques, radioactifs, bouteilles de gaz) ; collecte et élimination de déchets dangereux « orphelins » retrouvés dans les locaux
- › Prévention des risques de chute de hauteur (chaufferie bois...)
- › Examen du rapport d'activité de la Médecine de Prévention

5. Vie institutionnelle et dialogue social

1- LES TROIS CONSEILS CENTRAUX

Trois conseils centraux déterminent la politique de l'université :

- › Le Conseil d'Administration (CA)
- › Le Conseil Scientifique (CS)
- › Le Conseil des études et de la vie universitaire (CEVU)

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA)

Il détermine la politique de l'établissement.

À ce titre il :

- › approuve le contrat d'établissement de l'université
- › vote le budget et approuve les comptes
- › approuve les accords et les conventions signés par le président de l'établissement et, sous réserve des conditions particulières fixées par décret, les emprunts, les prises de participation, les créations de filiales et de fondations prévues à l'article L. 719-12, l'acceptation de dons et legs et les acquisitions et cessions immobilières
- › adopte le règlement intérieur de l'université
- › fixe, sur proposition du président et dans le respect des priorités nationales, la répartition des emplois qui lui sont alloués par les ministres compétents
- › autorise le président à engager toute action en justice
- › adopte les règles relatives aux examens
- › approuve le rapport annuel d'activité, qui comprend un bilan et un projet, présenté par le Président
- › peut déléguer certaines de ses attributions au président
- › exerce en premier ressort le pouvoir disciplinaire à l'égard des enseignants chercheurs et usagers

Le CA délibère également en formation restreinte sur la gestion des carrières des enseignants-chercheurs (recrutement, promotion...)

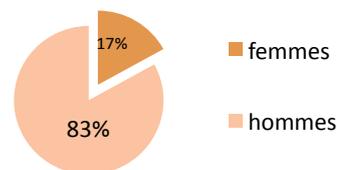
D'après l'article L.713.3 du Code de l'Éducation : le conseil d'administration comprend de vingt à trente membres ainsi répartis :

- › De huit à quatorze représentants des enseignants-chercheurs et des personnels assimilés, des enseignants et des chercheurs, en exercice dans l'établissement, dont la moitié de professeurs des universités et personnels assimilés ;
- › Sept ou huit personnalités extérieures à l'établissement ;
- › De trois à cinq représentants des étudiants et des personnes bénéficiant de la formation continue inscrits dans l'établissement ;
- › Deux ou trois représentants des personnels ingénieurs, administratifs, techniques et des bibliothèques, en exercice dans l'établissement.

Le nombre de membres du conseil est augmenté d'une unité lorsque le président est choisi hors du conseil d'administration

> Répartition des membres du CA

	Hommes	Femmes	Total	Proportion de femmes
Professeur et personnels et assimilés	7	0	7	0 %
Autres enseignants et personnels assimilés	6	1	7	14 %
Personnels BIATOS	3	0	3	0 %
Etudiants	3	2	5	40 %
Personnalités extérieures	6	2	8	25 %
Total membres du CA	25	5	30	17 %



› Près de 17% des membres du CA sont des femmes.

> Participation aux séances du CA*

› Huit séances plénières et 6 séances restreintes du CA se sont déroulées.

› Le taux de participation moyen aux réunions a été de 78,6 % (dont 16 % procuration), chiffre en progression de 8,2 points par rapport à 2009. Cette évolution s'explique principalement par la multiplication par 5 de la participation des étudiants.

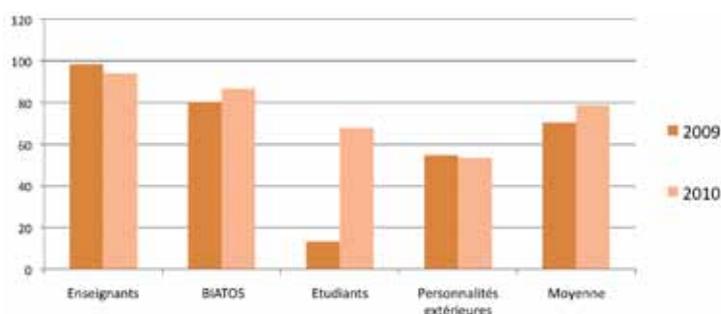
Le taux de présence aux séances se calcule en prenant par collège le nombre total de présence aux séances d'un conseil par année. Ce chiffre est divisé par le nombre de membre du collège ainsi que par le nombre de séances dans l'année.

	Taux de présence moyen 2010 **	Taux de présence moyen 2009**	Evolution de la présence en points
Enseignants-chercheurs	94,0 %	98,3 %	-3,7
Personnels BIATOS	86,7 %	80,2 %	+6,5
Etudiants	68,0 %	13,5 %	+43,5
Personnalités extérieures	53,5 %	54,7 %	-1,2
Moyenne	78,6 % (dont 16 % procuration)	70,4 % (dont 20 % procuration)	+8,2

* Procuration comprise

** Statistiques sur les cinq premiers conseils d'administration de 2010

Taux de présence en 2009 et en 2010



> Taux de participation aux élections des 20 et 21 février 2008

Nombre d'inscrits	2852
Nombre de votants	1589
dont vote blanc ou nul	49
Taux de participation	55,7 %

LE CONSEIL SCIENTIFIQUE

Il est consulté sur :

- › les orientations des politiques de recherche, de documentation scientifique et technique, sur la répartition des crédits de recherche
- › les programmes de formation initiale et continue
- › la qualification à donner aux emplois d'enseignants-chercheurs et de chercheurs vacants ou demandés
- › les programmes et contrats de recherche proposés par les diverses composantes de l'université
- › les demandes d'habilitation à délivrer des diplômes nationaux, les projets de création ou de modification des diplômes d'établissement
- › le contrat d'établissement.

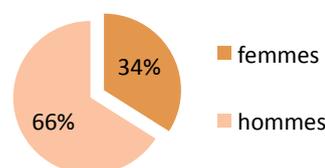
Il peut émettre des vœux, il assure la liaison entre l'enseignement et la recherche et siège en formation restreinte aux enseignants-chercheurs. Le Conseil scientifique (CS) en formation restreinte délibère sur la gestion des carrières des enseignants-chercheurs (recrutement, promotion...).

Le CS de l'Université Bordeaux 1 comporte **33 membres**.

Suite à l'application de la loi LRU en 2010 à Bordeaux 1, le CS a vu ses compétences augmenter en matière de Gestion des Ressources Humaines. En conséquence, ses membres ont demandé à être mieux outillés sur ces sujets pour préparer les séances, ainsi que le montre les procès verbaux du CS.

> Répartition des membres du Conseil scientifique

	Hommes	Femmes	Total	Proportion femmes
Professeurs et personnels assimilés	8	2	10	20 %
Autres enseignants et personnels assimilés	5	1	6	17 %
Autres personnels pourvus d'un doctorat	2	2	4	50 %
Autres Ingénieurs et techniciens	0	2	2	100 %
Autres personnels	0	1	1	100 %
Etudiants	2	2	4	50 %
Personnalités extérieures	4	1	5	20 %
Total	21	11	32	34 %



› **34 % des membres du Conseil Scientifique sont des femmes.**

> Participation aux séances du CS*

› **Neuf séances du Conseil scientifique ont eu lieu**

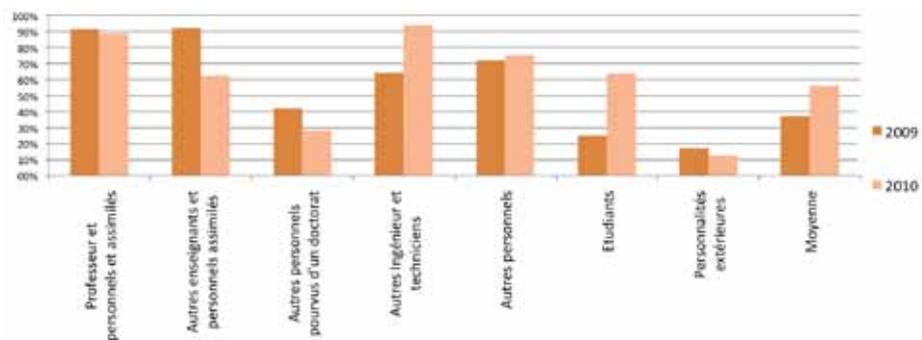
› **Le taux de participation moyen aux réunions a été de 56 %, soit une progression de 19 points par rapport aux résultats de 2009**

	Taux de présence moyen 2010 **	Taux de présence moyen 2009**	Evolution de la présence en points
Professeurs et personnels assimilés	88,7 %	91,5 %	-2,8
Autres enseignants et personnels assimilés	62,5 %	92,0 %	-29,5
Autres personnels pourvus d'un doctorat	28,2 %	42,0 %	-13,8
Autres Ingénieurs et techniciens	93,8 %	64,0 %	+29,8
Autres personnels	75,0 %	72,0 %	+3
Etudiants	63,7 %	25,0 %	+38,7
Personnalités extérieures	12,5%	17,0%	+4,5
Moyenne	56,1%	37,0%	+19,1

* Procuration comprise

** au 21 octobre 2010

Taux de présence en 2009 et en 2010



> Taux de participation aux élections des 20 et 21 février 2008

Nombre d'inscrits	2245
Nombre de votants	1546
dont vote blanc ou nul	81
Taux de participation	69,0 %

LE CONSEIL DES ÉTUDES ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE

Il est consulté sur :

- › les orientations des enseignements de formation initiale et continue, les demandes d'habilitation et les projets de nouvelles filières et l'évaluation des enseignements
- › les mesures de nature à permettre la mise en œuvre de l'orientation des étudiants et la validation des acquis, à faciliter leur entrée dans la vie active et à favoriser les activités culturelles, sportives, sociales ou associatives offertes aux étudiants et à améliorer les conditions de vie et de travail, notamment, sur les mesures relatives aux activités de soutien, aux œuvres universitaires et scolaires, aux services médicaux et sociaux, aux bibliothèques et aux centres de documentation
- › les mesures d'aménagement de nature à favoriser l'accueil des étudiants handicapés. Il est le garant des libertés politiques et syndicales étudiantes.

Il peut émettre des vœux.

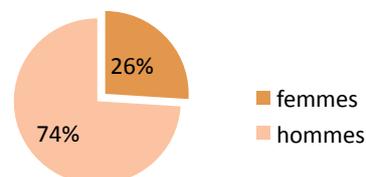
Le conseil élit en son sein un vice-président étudiant chargé des questions de vie étudiante en lien avec les centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires.

Le Conseil des études et de la vie universitaire (CEVU) de l'Université Bordeaux 1 comporte **32 membres**.

Depuis l'application de la loi LRU à Bordeaux 1 en 2010, le CEVU est compétent pour déterminer les axes de la politique de recrutement des étudiants.

> Répartition des membres du Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire

	Hommes	Femmes	Total	Proportion femmes
Professeurs et personnels et assimilés	5	1	6	17 %
Autres enseignants et personnels assimilés	4	2	6	33 %
Personnels BIATOS	2	2	4	50 %
Etudiants	9	3	12	25 %
Personnalités extérieures	3	0	3	0 %
Total	23	8	31	26 %



› **26 % des membres du CEVU sont des femmes**

> Participation aux séances du CS*

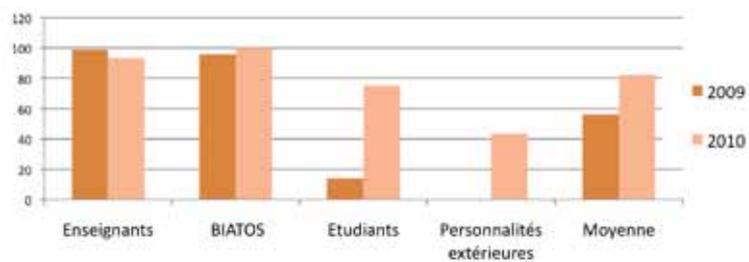
- › **Six séances du CEVU ont eu lieu**
- › **Le taux de participation moyen aux réunions a été de 82 % en 2010, en progression de 26 points par rapport à 2009. Cette évolution s'explique pour moitié par le recours croissant aux procurations.**

	Taux de présence moyen 2010 **	Taux de présence moyen 2009**	Evolution de la présence en points
Enseignants-chercheurs	93,1 %	98,6 %	-5,5
Personnels BIATOS	100,0 %	95,7 %	4,3
Etudiants	75,0 %	14,2 %	60,8
Personnalités extérieures	43,4 %	0,0 %	43,4
Moyenne	82,2 % (dont 24 % procuration)	56 % (dont 10 % procuration)	26,2

* Procuracion comprise

** au 21 octobre 2010

Taux de présence en 2009 et en 2010



> Taux de participation aux élections des 20 et 21 février 2008

Professeur et personnels et assimilés	69,89 %
Autres enseignants et personnels assimilés	49,80 %
Personnel BIATOS	54,91 %
Total Personnel	54,98 %

2- LES AUTRES CONSEILS ET COMMISSIONS

LE COMITÉ TECHNIQUE PARITAIRE D'ÉTABLISSEMENT (CTPE)

Le comité technique paritaire comprend 20 membres soit :

- › 10 représentants de l'administration
- › 10 représentants des personnels désignés par les organisations syndicales

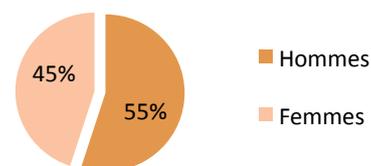
Il est consulté sur la politique de gestion des ressources humaines de l'établissement. Un bilan de la politique sociale de l'établissement lui est présenté chaque année.

À noter en 2010 :

- › **Six réunions du comité technique paritaire se sont tenues en 2010**
- › **Le taux de participation moyen aux réunions a été de 95 %, avec une présence à 100 % pour les représentants de l'administration et à 90 % pour les syndicats.**

> Répartition des membres du Comité Technique Paritaire d'Etablissement

	Hommes	Femmes	Total	Taux de présence
Représentants de l'administration	7	3	10	100%
Représentants des organisations syndicales	4	6	10	90%
Total	11	9	20	95%
Répartition en %	55	45	100	



- › **45% de ces membres sont des femmes**

> Taux de participation aux élections du 20 mai 2008

- › **34,1 % des inscrits ont participé à la dernière élection au CTPE du 20 mai 2008.**

Nombre d'inscrits	2565
Nombre de votants	876
dont vote blanc ou nul	87
Taux de participation	34,1%

LA COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE (CCP)

La commission consultative paritaire à l'égard des personnels contractuels comprend normalement quatorze membres soit :

- › sept représentants de l'établissement
- › trois représentants du personnel contractuel de catégorie A
- › deux représentants du personnel contractuel de catégorie B
- › deux représentants du personnel contractuel de catégorie C

La CCP de Bordeaux 1 ne comprend plus que douze membres au 1^{er} octobre 2010 (vacance de deux sièges au titre des organisations syndicales). La commission consultative paritaire est consultée sur les décisions individuelles concernant les membres du personnel contractuel. Cette consultation est obligatoire pour les licenciements et les sanctions disciplinaires.

Sont exclus du champ de la compétence de la CCP :

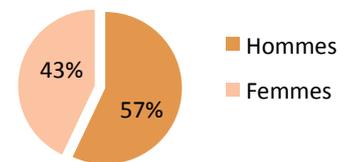
- › les maîtres de conférences et professeurs des universités associés
- › les autres enseignants associés ou invités
- › les agents relevant de contrats de droit privé (contrats aidés)
- › les agents recrutés par les groupements d'intérêt public

À noter en 2010 :

- › Deux commissions consultatives paritaires ont été organisées en 2010, dont une restreinte.
- › Le taux de participation moyen aux réunions a été de 64,25 %, avec 71,5 % pour les représentants de l'administration et 57 % pour les syndicats

> Répartition des membres de la Commission Consultative Paritaire

	Hommes	Femmes	Total	Taux de présence
Représentants de l'administration	7	0	7	71,50 %
Représentants des organisations syndicales	1	6	7	57 %
Total	8	6	14	64,25 %
Répartition en %	57	43	100	



› **43 % des membres de la CCP sont des femmes.**

> Taux de participation aux élections du 4 décembre 2008

› **9 % des inscrits ont participé à la dernière élection du CCP le 4 décembre 2008. Les personnels de catégorie A se caractérisent par leur très faible proportion de votants (1,5 %)**

	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Total
Nombre d'inscrits	522	26	146	694
Nombre de votants	8	10	46	64
dont vote blanc ou nul	0	2	1	3
Taux de participation	1,5 %	38 %	32 %	9 %

3- RÉCAPITULATIF PAR CONSEILS ET SYNDICATS

RÉCAPITULATIF PAR CONSEILS

	Taux de féminisation	Taux de présence	Taux de participation aux élections
Conseil d'Administration	17 %	79 %	56 %
Conseil Scientifique	34 %	56 %	69 %
Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire	26 %	82 %	55 %
Comité Technique paritaire	45 %	95 %	34 %
Commission Consultative Paritaire	43 %	64 %	9 %
Moyenne (non pondérée)	33 %	75 %	45 %

- › **Un taux de féminisation plus faible dans les conseils centraux, et spécialement au Conseil d'Administration, par rapport à ceux des CTPE et CCP**
- › **Un taux de présence (procuration comprise) inférieur à 70 % au CS et à la CCP et supérieur à 90 % en CTP**
- › **Un niveau de participation aux élections exceptionnellement faible en CCP et supérieur à 50 % dans les trois conseils centraux**

REPRÉSENTATION DES ORGANISATIONS ET/OU COLLECTIFS AU SEIN DES INSTANCES UNIVERSITAIRES

Fédérations syndicales	Syndicats	Conseils centraux			Conseils paritaires				% de sièges dans les conseils centraux	% de sièges par syndicats (toutes instances confondues)
		CA	CS	CEVU	CTP	CPE	CCP	Total		
FSU	SNESUP				2		1	3		8,82 %
UNSA	A et I				5	5		10	5,26 %	61,76 %
	SNPTES	1	1	1		4	4	10		
CGT	FERC - CGT	1	1	1		2	2	7	5,26 %	20,59 %
CFDT	SGEN - CFDT				2			2		5,88 %
FO	SNPREES FO				1			1		2,94 %
Une ambition pour l'université de Bordeaux		12	13	9				34	59,65 %	
Liste intersyndicale		2	8	3				13	22,80 %	
BIATOS Unis		1	1	2				4	7,02 %	
Total		17	24	16	10	11	7	85	100,00 %	100,00 %

Le collectif « une ambition pour l'université de Bordeaux » est largement majoritaire dans les différents conseils centraux, avec près de 60 % des sièges totaux. Y sont également présents, par ordre décroissant de représentativité locale, les élus de la liste intersyndicale (23 %), de la liste BIATOS unis (7 %), du SNPTES (5 %) et du FERC CGT (5 %).

Toutes instances universitaires confondues, l'UNSA est la fédération syndicale majoritaire à Bordeaux 1 avec plus de 60 % des sièges syndicaux. Suivent ensuite par ordre décroissant de représentativité, la FERC CGT (21 %), le SNESUP (9 %), le SGEN CFDT (6 %) et le SNPREES FO (3 %).

4- CONTENTIEUX DES PERSONNELS, SANCTIONS ET CONFLITS SOCIAUX

NOMBRE DE CONTENTIEUX ADMINISTRATIFS

			2010	2009	2008
Contentieux ouverts	Recours pour Excès de Pouvoir (REP)	Titulaires	0	1	0
		Contractuels	1	1	2
	Plein contentieux	Titulaires	0	0	2
		Contractuels	3	1	0
	Total contentieux		4	3	4
Contentieux jugés	Jugements gagnés	0	2	0	
	Jugements perdus	1	6	0	

Le nombre de contentieux ouverts est resté globalement stable au cours des deux dernières années.

Un décalage dans le temps se manifeste entre les contentieux ouverts et les contentieux jugés.

Les six contentieux perdus en 2009 renvoient à des affaires datant de 2006. Ils portaient sur les procédures antérieures de l'université consistant à ne pas renouveler les CDD au delà d'une durée de quatre ans.

SANCTIONS DISCIPLINAIRES, LICENCIEMENTS ET RADIATIONS DES CADRES

		2010	2009
Sanctions	Enseignants chercheurs	0	0
	BIATOSS	0	0
Licenciements	pour insuffisances professionnelles	1	0
Radiation des cadres	pour abandon de poste	0	1

Un post-doctorant a été licencié pour insuffisance professionnelle en 2010.

Pour rappel, un enseignant chercheur a été radié des cadres de la fonction publique en 2009 pour abandon de poste.

Aucune sanction disciplinaire n'a été prononcée contre le personnel au cours des deux dernières années.

JOURNÉE D'ABSENCES POUR GRÈVES EN 2010

535 journées d'absence pour grèves ont été déclarées en 2010.

Les personnels BIATOSS représentent plus de 90 % de ce stock d'absence déclarées auprès de l'administration.

	BIATOSS	Enseignants	Total
21-janv	47	0	47
23-mars	53	0	53
27-mai	45	1	46
24-juin	81	8	89
07-sept	84	10	94
23-sept	70	6	76
12-oct	59	9	68
19-oct	40	12	52
28-oct	10	0	10
Total	489	46	535

6. Annexes

COMPOSANTES

UFR Mathématiques et Informatique : Charles-Henri BRUNEAU
 UFR Physique : Dean LEWIS
 UFR Chimie : Alain FRITSCH
 UFR Sciences Biologiques : Jean-Pierre REVAUDIN
 UFR Sciences de la Terre et de la Mer : Gérard BLANC
 IUT Bordeaux 1 : Serge DULLUC

Observatoire Aquitain des Sciences de l'Univers (OASU) :
 Francis GROUSSET
 Département Licence : Sylvie LE BOITEUX

.....

Département Universitaire des Sciences d'Agen (DUSA) : Françoise MARC

PRÉSIDENT
 Alain BOUDOU

DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES
 Éric DUTIL

AGENT COMPTABLE
 Jean-Pierre DELMARES

Direction des Services Comptables
 Jean-Pierre DELMARES

Cellule de pilotage et des systèmes d'information
 Viviane DELLETAGE
 Observatoire du Devenir des Étudiants (ODE)

CONSEILS CENTRAUX

Conseil d'Administration
 Vice-président : Jean-Baptiste VERLHAC

Conseil Scientifique
 Vice-président : Jean-Rodolphe PUIGGALI

Conseil des Etudes et de la vie Universitaire
 Vice-président : Achille BRAQUELAIRE

Relations internationales
 Vice-président délégué : Michel BAUDERON

BUREAU ETUDIANT
 Animateur : Sébastien AUBRET
 Vice-président étudiant

CHARGÉS DE MISSION

Technologies de l'Information et de la Communication : Franck RUBI
 Démarche qualité : Yves DUCQ

Handicap : Éric WOIRGARD

Personnels BIATOS : Olivier WEBER
 Pilotage offre de formation : En cours de nomination
 Audiovisuel : Serge MOUTON

Resp. Fonctionnelle Système de Gestion des Services des Enseignants : Giuliana BIANCHI
 Chef de projet Opération Campus : Marie-Luce LACUBE
 Chef de projet Plateforme pédagogique : Michel BILLAUD

SERVICE GÉNÉRAL FONCTIONNEMENT COMMUN

Directeur général des Services (DGS) adjoint
 Stéphane MINABERRY (AENESR)

Direction du Patrimoine Immobilier (DPI)
 Jean DUBOURG

Service Hygiène et Sécurité (SHS) : Frédéric ANDRÉ
 Poste Central de Sécurité Incendie (PCS) : Éric LEROY

Cellule Marchés Publics (CMP)
 Monique LARRIAU

DGS adjoint en charge de la Scolarité et de la Vie Etudiante (DIVE)
 Jean-Bernard JUNCA
 LAPLACE (AENESR)

DGS adjoint en charge de la Direction des Ressources Humaines (DRH)
 Yannick JOLLY (AENESR)

Direction des Services Généraux (DSG)
 Jean-Paul MILLIAND
 Service Audiovisuel

Direction des Affaires Juridiques et Statutaires (DAJS)
 Corinne LE BERRE
 Laetitia ROBITAILLÉ

Direction de la Recherche et des Études Doctorales (DRED)
 Karine ABADO

Direction des Relations Internationales (DRI)
 Martine LENGLET

Service Culturel
 Anne LASSEÈQUES

Service Communication Delphine CHARLES

Service Médecine Prévention pour les Personnels (SMPP)
 Dr Christiane CALAS

Service Universitaire d'Action Sociale (SUAS)
 Claire GOBBÉ

SERVICE GÉNÉRAL ENSEIGNEMENT

Appui aux Méthodes Innovantes d'Enseignement (AMIE)
 Sophie JEQUIER

Espace OMEGA
 Jean-Christophe COUILLHAT

Cellule PHASE
 Éric WOIRGARD

Direction de l'Orientatoin, des Stages et de l'Insertion Professionnelle (SC-DOSIP)
 Marie-Françoise BOURDEAU

Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP)

Pôle Espace Conseil Orientation Emploi (ECO)
 Patricia MARTIN

Pôle Gestion des Stages
 André MAUREL

Formation Continue (SCFC)
 Michel NOUILLANT

Centre de Formation des Apprentis (CFA)
 Michel NOUILLANT

Documentation (SCD)
 Catherine ÉTIENNE

Activités Physiques et Sportives (SUAPS)
 Pascale AUBERT

SERVICES COMMUNS

Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES) « Université de Bordeaux »
 Universités Bordeaux 1, Bordeaux 2, Bordeaux 3, Bordeaux IV, IPB, IEP, ENITAB

Institut polytechnique de Bordeaux (IPB - créé par le décret n°2009-329 du 25/03/09) :
 EPSCP institué sous la forme d'un grand établissement. Directeur général : François CANSSELL.
 Établissements rattachés par décret à Bordeaux :
 - IPB : Institut Polytechnique de Bordeaux
 - ESTIA : Ecole Supérieure des Technologies Industrielles Avancées

» PRÉSIDENCE (PRE)

» **SECRETARIAT GÉNÉRAL (SG)**

• Cellule de Pilotage et Système d'Information (CPSI)

- Pôle Etudiant, Enseignement (PEE)
- Pôle Système d'Information (PSI)
- Pôle Analyse de Gestion (PAG)

» **DIRECTION DES SERVICES COMPTABLES (DSC)**

- Pôle Budgétaire (PBUD)
- Pôle Comptabilité (PCOMP)

» **SERVICE GÉNÉRAL FONCTIONNEMENT COMMUN (SGFC)**

• Direction des Finances (DF)

- Pôle Recherche (DFPR)
- Pôle Fonctionnement et Enseignement (DFPFE)
- Pôle SAIC (DFPS)
- Pôle Masse Salariale et Transverse (DFPMST)

• Direction du Patrimoine Immobilier (DPI)

- Pôle Maintenance et Fonctionnement (PMF)
- Pôle Administration et Moyens Communs (PAMC)
- Pôle Etudes Travaux et Constructions (PETC)

• Service Hygiène et Sécurité (SHS)

- Pôle HSE (PHSE)
- Poste Central de Sécurité Incendie (PCSI)

• Cellule des marchés publics (CMP)

• Direction de la scolarité et de la Vie Etudiante (DISVE)

- Pôle Licence (PL)
- Pôle Master, Doctorat (PMD)
- Pôle Activités Transverses DISVE (PAT DISVE)

• Direction des Ressources Humaines (DRH)

- Pôle BIATOS (PBIATOS)
- Pôle Activités Transverses DRH (PAT DRH)
- Pôle Formation Recrutement (PFR)
- Pôle Enseignants-Chercheurs (PENS)

• Direction des Services Généraux (DSG)

- Imprimerie centrale (IMPRIMERIE)
- Service Achats (SACHATS)
- Service intérieur (SINT)
- Logistique générale (LOGIST)
- Service audiovisuel (SAUDIO)
- Cellule Agora (AGORA)

• Direction des Affaires Juridiques et Statutaires (DAJS)

• Direction de la Recherche et des Etudes Doctorales (DRED)

- Ecole doctorale de Mathématiques et Informatique (EDMI)
- Ecole doctorale des Sciences Physique et de l'Ingénieur (EDSPI)

- Ecole doctorale Sciences et Environnement (EDSE)
- Ecole doctorale des Sciences Chimiques (EDSC)
- Ecole doctorale des Sciences de la Vie et de la Santé (EDSVS)
- Pôle Gestion de la Recherche et des Etudes Doctorales (PGRED)
- Pôle Aide au Pilotage de la Recherche et des Etudes Doctorales (PPRED)

• Direction des Affaires Internationales (DAI)

- Pôle Mobilité Formation (PMFORM)
- Pôle Recherche Formation (PRFORM)

• Service Culturel (SC)

• Service Communication (SCOM)

• Service de Médecine de prévention pour les personnels (SMPP)

• Service Universitaire d'Action Sociale (SUAS)

» **SERVICE GÉNÉRAL DI (SGDI)**

• Secteur Production (SPROD)

• Secteur Administratif et Financier (SADM)

• Secteur Assistance de Proximité (SPROX)

• Secteur Calcul Intensif (SCALC)

• Secteur Développement et Intégration de Logiciel (SDIL)

» **SERVICE GÉNÉRAL ENSEIGNEMENT (SGE)**

• Appui aux Méthodes Innovantes d'Enseignement (AMIE)

• Espace Oméga (OMEGA)

• Cellule PHASE (Phase)

» **SERVICES COMMUNS (SCO)**

• Direction de l'Orientation, des Stages et de l'Insertion Professionnelle (SC-DOSIP)

- Pôle Espace Conseil Orientation Emploi (SUIO)
- Pôle Gestion des Stages (Stages)

• Formation Continue et de l'Apprentissage (FCA)

• Centre de Formation des Apprentis (CFA)

• Service de Documentation (SCD)

- Bibliothèque Universitaire des Sciences et Techniques (BUST)
- Bibliothèque de l'IUT (BIUT)
- Bibliothèque du site Michel Serres (BSERRES)
- Bibliothèque de la Station Marine (BSM)

• Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS)

» UFR DE MATHÉMATIQUES ET INFORMATIQUE (UFR MI)

- Département Mathématiques Pures (DMP)
- Département Ingénierie Mathématique (DIM)
- Département Informatique (DI)
- Ecole Mathématiques et Informatique (EMI)
- Centre de Ressources pour l'enseignement en Mathématiques et Informatique (CREMI)
- Bibliothèque de Mathématiques et Informatique (BMI)
- Institut de Mathématiques de Bordeaux (IMB UMR 5251)
- Laboratoire Bordelais de Recherche en Informatique (LABRI UMR 5800)
- Institut de Recherche pour l'Enseignement des Mathématiques (IREM)

» UFR DE CHIMIE (UFR CHIMIE)

- Département des Sciences Chimiques (DSCCHI)
- Centre de Ressources TP 1ère tranche (CRTP)
- Centre de ressources Commun ENSCPB (CRENSCPB)
- Centre de Ressources LAVOISIER (CRLAVOISIER)
- Centre de Ressources Chimie LAMARTINE (CRLAMARTINE)
- Institut des Sciences moléculaires (ISM UMR 5255)
- Laboratoire de Chimie Nucléaire Analytique et Bioenvironnementale (CNAB UMR 5084)
- Centre de Recherche Paul Pascal (CRPP UPR 8641)
- Institut de Chimie de la Matière Condensée de Bordeaux (ICMCB UPR 9048)
- Laboratoire des Composites Thermostructuraux (LCTS UMR 5801)
- Laboratoire de Chimie des Polymères Organiques (LCPO UMR 5629)
- Laboratoire du Futur (LOF UMR 52 58)
- Institut Européen de Chimie et Biologie (IECB)
- Centre de Ressources en Microscopie Electronique et Microanalyse (CREMEM)
- Centre de Caractérisation des Matériaux Avancés (CeCaMA)
- Service technique Verrerie-Mécanique (STVM)

» UFR DES SCIENCES DE LA TERRE ET DE LA MER (UFR STM)

- Département des Sciences de la Terre et de la Mer (DSTM)
- Centre de Ressources des Sciences de la Terre et de l'Environnement (CSTE)
- Géosciences HYdrosciences Matériaux Construction (GHYMAC EA 4134)

» UFR DE SCIENCES BIOLOGIQUES (UFR BIO)

- Département de Biologie (DBIO)
- Centre de Ressources de Travaux Pratiques (CRTPRA)
- Collections de Biologie (COLBIO)
- Centre de Neurosciences Intégratives Cognitives (CNIC UMR 5228)
- Mouvement Adaptation Cognition (MAC UMR 5227)
- Laboratoire des Mécanismes Moléculaires de l'Angiogenèse (LMMA EMI 113)
- Fibrose Hépatique et Cancer du Foie (GREF UMR-S 889)
- Unité de Nutrition Aquaculture et Génomique (NuAGe UM 11)
- Biologie du Fruit (BF UMR A 619)
- Ecophysiologie et Génomique Fonctionnelle de la Vigne (EGFV UMR A 1287)
- Biodiversité GENes et Communautés (BIOGECO UMR A 1202)
- De la Préhistoire à l'Actuel : Culture Environnement et Anthropologie (PACEA UMR 5199)
- Chimie et Biologie des Membranes et des Nanoobjets (CBMN UMR 5248)
- Laboratoire Epistémé : (EPISTEME EA 2971)
- Unité Nutrition et NeuroSciences (U2NS EA 2975)
- Unité Protéolyse Croissance et Développement Musculaire (UPCDM EA 2974)
- Animalerie Mutualisée
- Institut des sciences de la vigne et du vin (ISVV)
- Institut des Neurosciences de Bordeaux (INB)
- Pathologies Infectieuses et Cancers (PIC)
- Biologie Végétale Intégrative (BVI)

» UFR DE PHYSIQUE (UFR PHY)

- Département de Physique (DPHY)
 - Centre de Ressources en Physique (CRPHY)
 - Centre de Ressources en Physique Formation des Maîtres (CRPFM)
- Département EEA (DEEA)
 - Centre de Ressources Electronique Electrotechnique Automatique (CREEA)
- Département Mécanique Aéronautique et Ingénierie (DMAI)
 - Centre de Ressources Mécanique et Ingénierie (CRMI)
 - Centre de Ressources Ingénierie et Maintenance Aéronautique (CR-IMA)
- Laboratoire d'Intégration du Matériau au Système (IMS UMR 5218)
- Centre de Physique Moléculaire Optique et Hertzienne (CPMOH UMR 5798)
- Centre d'Etudes Nucléaires de Bordeaux Gradignan (CENBG UMR 5797)

- Centre des Lasers Intenses et Applications (CELIA UMR 5107)
- Laboratoire de Mécanique Physique (LMP UMR 5469)
- Laboratoire de Génie Mécanique et Matériaux de Bordeaux (LGM2B EA 496)
- Laboratoire Transferts Ecoulements Fluides Energétique (TREFLE UMR 8508)
- Laboratoire Matériaux Endommagement Fiabilité et Ingénierie des Procédés (LAMEFIP EA 2727)
- Unité des Sciences du Bois et des Biopolymères (US2B UM 45)
- Institut de Physique Fondamentale (IPF)
- Institut Lasers et Plasmas (ILP)

» OBSERVATOIRE AQUITAIN DES SCIENCES DE L'UNIVERS (OASU)

- Laboratoire d'Astrophysique de Bordeaux (LAB UMR 5804)
- Environnement et Paléoenvironnements Océaniques (EPOC UMR 5805)
 - » Environnement et Paléoenvironnements Océaniques Station marine (EPOC-Station marine)
 - » Environnement et Paléoenvironnements Océaniques Talence (EPOC Talence)

» INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE BORDEAUX 1 (IUT BX1)

- Direction (DIRIUT)
- Services Généraux IUT (SGIUT)
 - Service de Ressources Humaines (SRH)
 - Service de Gestion Financière (SGF)
 - Service de Scolarité (SSCOL)
 - Services Techniques (STIUT)
 - Service Informatique (SINFIUT)
- Activités et Service Transversaux IUT (STIUT)
 - Service de Formation Continue (SFCIUT)
 - Centre de Recherche Etudes et Développement (CRED)
 - Cellule PHASE IUT (PHASEIUT)
 - Service d'Action Internationale (SAI)
 - Bureau des Sports (BS)
 - Culture, Expression, Sciences et Technologie (CEST)
 - Service Audiovisuel Multimédia (SAMIUT)
- Département Génie Civil (DGC)
- Département Génie Electrique et Informatique Industrielle (DGEII)
- Département Génie Mécanique et Productique (DGMP)
- Département Hygiène Sécurité Environnement (DHSE)
- Département Informatique IUT (DINFO)
- Département Mesures Physiques (DMP)

- Département Sciences et Génie des Matériaux (DSGM)
- Département Qualité Logistique Industrielle et Organisation (DQLIO)
- Département Gestion Administrative et Commerciale (DGACO)

» DÉPARTEMENT UNIVERSITAIRE DES SCIENCES D'AGEN (DUSA)

- Pôle Accueil transferts (PACCTrans)
- Pôle Inscription Administrative (PINSADMIN)
- Pôle Examens-Attestation-Relevé de notes (PEXATTR)
- Pôle Activités Transverses DUSA (PAT DUSA)

» DÉPARTEMENT LICENCE (DL)

- Pôle technique (PTECH)
- Pôle Activités Transverses DL (PAT DL)

» ETABLISSEMENTS EXTERNES À BDX1

- Délégation Régionale à la Recherche et à la Technologie (DRRT)
- Pôle de Recherche de l'Enseignement Supérieur (PRES)
- Institut National du Développement Local (INDL)

BAP A SCIENCES DU VIVANT

	A				B		C		D		E	
	Biologie et recherche médicale		Production et expérimentation animales		Production et expérimentation végétales		Milieux naturels et ruraux		Emplois singuliers			
di												
IR	Ingénieur en analyse de données biologiques A1A21 (A1A01)	Ingénieur biologiste en plateforme scientifique A1A22 (A1A02)	Ingénieur en biologie A1A23 (A1B02)	Ingénieur en expérimentation animale A1B24 (A1C03)	Ingénieur en élevage et production animale A1B25 (A1C04)	Ingénieur en production et expérimentation végétales A1C26 (A1D05 + A1D06)	Ingénieur des milieux naturels et ruraux A1D27 (A1E07)					
IE	Ingénieur en traitement de données biologiques A2A21 (A2A01)	Ingénieur en expérimentation et instrumentation biologiques A2A22	Ingénieur en techniques biologiques A2A23 (A2B02)	Ingénieur en techniques d'expérimentation animale A2B24 (A2C04)	Ingénieur en technique d'élevage et production animale A2B25 (A2C03+A2C05)	Ingénieur en techniques de production et expérimentation végétales A2C26 (A2D05 + A2D06)	Ingénieur en techniques d'étude des milieux naturels et ruraux A2D27 (A2E07)					
ASI	Assistant en traitement de données biologiques A3A21 (A3A02)	Assistant en expérimentation et instrumentation biologiques A3A22 A3A23 (A3B03)	Assistant en techniques biologiques A3A23 (A3B03)	Assistant en techniques d'expérimentation animale A3B24 (A3C05)	Assistant en techniques d'élevage et production animale A3B25 (A3C04)	Assistant en techniques de production et expérimentation végétales A3C26 (A3D05 + A3D06)	Assistant en techniques d'étude des milieux naturels et ruraux A3D27 (A3E07)	Assistant en prothèse dentaire A3E27 (A3F07)				
T	Technicien biologiste A4A21 (A4B03)		Technicien en expérimentation animale A4B22 (A4C05)		Technicien en élevage et production animale A4B23 (A4C04)	Technicien en production et expérimentation végétales A4C24 (A4D05 + A4D06)	Technicien en milieux naturels et ruraux A4D25 (A4E07)	Technicien en prothèse dentaire A4E26 (A4F07)				
ADT	Préparateur en biologie A5A21 (A5B01)		Animalier A5B22 (A5C02)		Préparateur en production et expérimentation végétales A5C23 (A5D03)		Adjoint technique en milieux naturels et ruraux A5D24	Préparateur en anatomie A5E25 (A5F04)		Préparateur en prothèse dentaire A5E26 (A5F05)		
									Préparateur spécimen naturalia A5E27 (A5F06)			

la nouvelle codification en rouge

actualisation

positionnement

création

nouvel intitulé

BAP B Sciences chimiques Sciences des matériaux

	A	B	C	D	E	F
Professionnelles	Analyse des biomolécules	Elaboration des biomolécules	Techniques d'analyse chimique	Techniques de synthèse chimique	Sciences des matériaux/caractérisation	Elaboration, mise en forme, traitement et contrôle des matériaux
IGR	Ingénieur en analyse de biomolécules B1A21	Ingénieur en élaboration de biomolécules B1B22	Ingénieur en analyse chimique B1C23	Ingénieur en synthèse chimique B1D24	Ingénieur en sciences des matériaux/caractérisation B1E25	Ingénieur en élaboration, mise en forme, traitement et contrôle des matériaux B1F26
IGE	Ingénieur en technique d'analyse des biomolécules B2A21	Ingénieur en techniques d'élaboration des biomolécules B2B22	Ingénieur en techniques d'analyse chimique B2C23	Ingénieur en techniques de synthèse chimique B2D24	Ingénieur en techniques de matériaux/caractérisation B2E25	Ingénieur en élaboration et mise en forme des matériaux massifs B2F27
ASI	Assistant en technique d'analyse des biomolécules B3A21	Assistant en techniques d'élaboration des biomolécules B3B22	Assistant en techniques d'analyse chimique B3C23	Assistant en techniques de synthèse chimique B3D24	Assistant en techniques de matériaux/caractérisation B3E25	Assistant en élaboration et/ou mise en forme de matériaux massifs B3F27
Tech	Technicien en technologies de biomolécules B4X21	Technicien chimiste B4X22	Technicien en sciences des matériaux/caractérisation B4E23	Technicien en élaboration et/ou mise en forme des matériaux B4F24	Technicien en sciences des matériaux/caractérisation B4E23	Technicien en élaboration et/ou mise en forme des matériaux B4F24
ADT	Préparateur en chimie B5X21	Préparateur en traitement des matériaux B5X22	Préparateur en chimie B5X21	Préparateur en traitement des matériaux B5X22	Préparateur en traitement des matériaux B5X22	Préparateur en traitement des matériaux B5X22

nouvel intitulé

la nouvelle codification en rouge

BAP C SCIENCES DE L' INGENIEUR ET INSTRUMENTATION SCIENTIFIQUE

	A	B		C	D	E		F
	Assurance qualité instrumentation	Instrumentation et expérimentation		Contrôle-Commande en instrumentation	Electrotechnique	Bureau d'études - Fabrications mécaniques - Chaudronnerie		Verrière scientifique
IR	Responsable assurance produit C1A21	Ingénieur en conception et développement en expérimentation C1B22 (C1A02)	Chef de projet ou expert en conception ou intégration d'instruments C1B23 (C1A01)	Ingénieur système instrumentation C1B24	Chef de projet ou expert électrotechnicien en conception et développement C1D26 (C1C04) C1D27 (C1B03)	Chef de projet ou expert en conception mécanique C1E28 (C1D05)	Chef de projet ou expert en fabrication mécanique C1E29 (C1E06)	
IE	Ingénieur assurance produit C2A21	Ingénieur en techniques expérimentales C2B22 (C2A01+C2A03)	Ingénieur en conception instrumentales C2B23 (C2A02)	Ingénieur d'exploitation sur grand instrument C2B24 (C2A04)	Ingénieur Electrotechnicien C2D27 (C2B05)	Ingénieur en études mécaniques C2E28 (C2D08)	Ingénieur en fabrication mécaniques C2E29 (C2E09)	Ingénieur en chaudronnerie C2F20 (C2F10)
ASI		Assistent en instrumentation scientifique et techniques expérimentales C3B21 (C3A01+C3A02)	Conducteur sur grand instrument C3B22 (C3A03)	Développeur en contrôle/commande en instrumentation C3C23	Assistent électrotechnicien C3D24 (C3C05)	Assistent en études mécaniques C3E26 (C3D06)	Assistent en fabrication mécanique C3E27 (C3E07)	Assistent en chaudronnerie et soudage C3E28 (C3F08)
TECH		Technicien en instrumentation scientifique, expérimentation et mesure C4B21 (C4A01+C4A02)	Opérateur sur grand instrument C4B22 (C4A03)		Technicien Electronicien C4B24 (C4B04+C4B05)	Technicien en études mécaniques C4E25 (C4D03)	Technicien en fabrication mécanique C4E26 (C4E08)	Soudonnier C4F27 (C4F08)
ADT		Adjoint en instrumentation scientifique, expérimentation et mesure C5A01+C5A02			Préparateur en électronique électrotechnique C5D22 (C5X02)	Adjoint en fabrication mécaniques C5E01 (C5E04+C5E05)		
								Assistant Ingénieur en travail du verre C3F30 (C3G09)
								Souffleur de verre C4F28 (C4G10)

BAP D SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

	A	B	C	D	E
	Traitement et analyse de bases de données	Traitement, analyse et représentation de l'information spatiale	Analyse de sources écrites, iconographiques et orales	Production et analyse de données de terrain	Recueil et analyse de sources archéologiques
IR	IR en traitement et analyse de bases de données D1A21	IR en traitement, analyse et représentation de l'information spatiale D1B22 (D1B02)	IR en analyse de sources D1C23 (D1C03)	IR en production et analyse de données D1D24	IR en archéologie D1E25 (D1C04) IR en archéométrie D1E26 (D1C05)
IE	IE en traitement et analyse de bases de données D2A21	IE en traitement, analyse et représentation de l'information spatiale D2B22 (D2B02)	IE en analyse de sources D2C23 (D2C03)	IE en production et analyse de données D2D24	IE en archéologie D2E25 (D2C04) IE en archéométrie D2E26 (D2C05)+ (D2C06)
ASI		Assistant cartographe D3B21 (D3B04)		Assistant en production et analyse de données D3D22 (D3A01)	Assistant en archéologie D3E23 (D3C03)+ (D3C04)
TECH		Technicien cartographe D4B21		Technicien en production et analyse de données D4D22 (D4A01)	

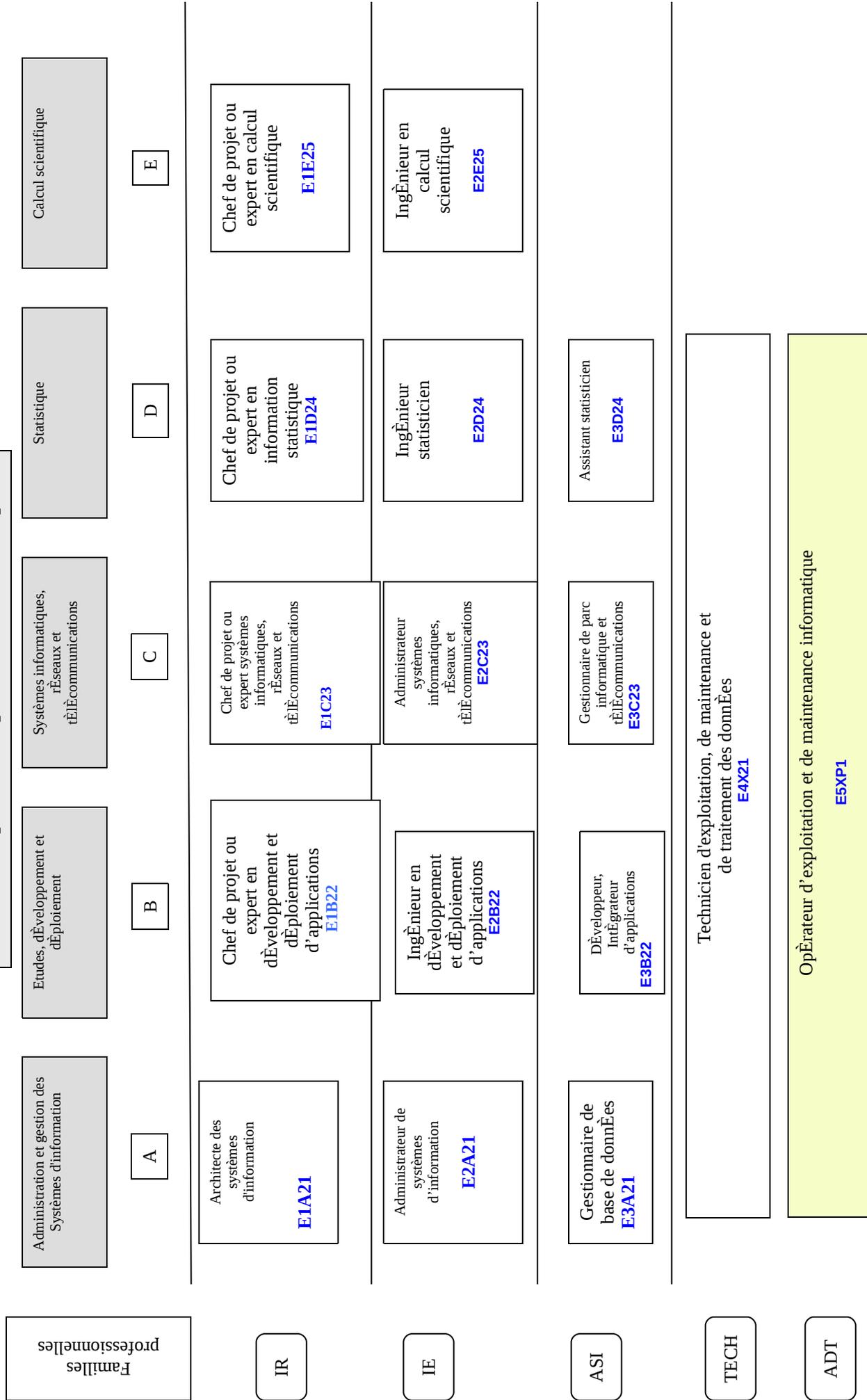
nouvel intitulé

création

nouvel intitulé+élargissement domaine activité

la nouvelle codification en rouge

BAPÉ Informatique, Statistique et Calcul Scientifique



BAP F INFORMATION
DOCUMENTATION, CULTURE, COMMUNICATION, EDITION, TICE

	A			B			C			D		
	Information scientifique et technique, collections patrimoniales			Médiation scientifique, Culture, Communication			Edition multi supports, impression, graphisme			Production TIC/TICE, audiovisuel, multimédia		
IR	Traducteur terminologique F1AP1 (F1B04)	Responsable de ressources documentaires F1A02-F1A03	Responsable de collections musicales F1A23	Responsable de médiation scientifique F1G09	Responsable de communication F1B25 (G1G07)	Responsable déditorial multi supports F1C05	Responsable de production audiovisuelle et multimédia F1D27 (G1F06)	Responsable TICE F1D28				
IE	Technicien d'information documentaire F2A21	chargé de fonctions musicales F2A25	Chargé de médiation scientifique F2B26 (F2 G14)	Chargé de médiation scientifique F2B27-F2 G13	Chargé de médiation scientifique F2C26 (F2 G09)	Secrétaire de médiation F2C05	Ingenieur en systèmes audiovisuels et multimédia F2D34	Réalisateur audiovisuel D35 (F2F09)	Ingenieur en image scientifique F2D36 (F2F10)	Développeur multimédia web F2D38 (F2F08)	Ingenieur en image scientifique F2D36 (F2F10)	Ingenieur en image scientifique F2D36 (F2F10)
ASI	Assistant de collections musicales F3A23	Assistant de médiation scientifique F3B24	Assistant de médiation scientifique et culturelle F3B25	Assistant de médiation scientifique et culturelle F3B26	Assistant de médiation scientifique F3C24	Assistant de médiation scientifique F3C29 (F3D03)	Assistant de médiation scientifique F3D32 (F3D09)	Assistant de médiation scientifique F3D33	Assistant de médiation scientifique F3D32 (F3D09)	Intégrateur multimédia - web F3D34	Intégrateur multimédia - web F3D34	Intégrateur multimédia - web F3D34
T	Technicien d'information documentaire et de collections patrimoniales F4A01	Technicien en médiation scientifique et culturelle F4B22	Technicien en médiation scientifique et culturelle F4B23	Technicien en médiation scientifique et culturelle F4B24	Technicien en médiation scientifique et culturelle F4C22	Technicien en médiation scientifique et culturelle F4C23	Technicien en médiation scientifique et culturelle F4C24	Technicien en médiation scientifique et culturelle F4C25	Technicien en médiation scientifique et culturelle F4C26	Technicien en médiation scientifique et culturelle F4C27	Technicien en médiation scientifique et culturelle F4C28	Technicien en médiation scientifique et culturelle F4C29
ADT	Aide d'information documentaire et de collections patrimoniales F5A21 (F5A01)				Opérateur de composition F5C22	Opérateur en gravure F5C23 (F5C02)	Opérateur en gravure F5C24	Opérateur en gravure F5C25	Opérateur en gravure F5C26	Opérateur en gravure F5C27	Opérateur en gravure F5C28	Opérateur en gravure F5C29

nouvel intitulé création nouvel intitulé élargissement domaine activité actualisation

la nouvelle codification en rouge

BAP G: Patrimoine, logistique, prévention et restauration

	A		B		C		D		E	
	Travaux et maintenance immobilière		Logistique et services généraux		Prévention, hygiène et sécurité		Restauration		Métiers singuliers	
IR	Ingénieur du patrimoine immobilier G1X21		logistique		Ingénieur en prévention des risques G1X22					
IE	Ingénieur maintenance et travaux immobiliers G2X21		logistique		Ingénieur hygiène sécurité G2C22 Ingénieur radio-protection (EPST) G2C23		Responsable exploitation d'un groupement de restaurants G2D24			
ASI	Assistant gestion de données patrimoniales G3A21 Assistant technique génie climatique G3A22 Assistant technique électricité G3A23 Assistant technique courants faibles G3A24	Assistant technique maintenance et travaux immobiliers G3A25 Assistant espaces verts paysagiste G3B26	Assistant technique courants faibles G3A24 Assistant technique électricité G3A23 Assistant technique génie climatique G3A22 Assistant technique courants faibles G3A24	Assistant technique courants faibles G3A24 Assistant technique électricité G3A23 Assistant technique génie climatique G3A22 Assistant technique courants faibles G3A24	Assistant logistique G3B27 Assistant hygiène sécurité G3X28	Assistant responsable d'une structure de restauration G3X29	Chef de cuisine cuisinier G4D31	Educateur sportif en natation ou équitation G4E32		
T	Technicien dessinateur G4A21 Technicien plombier G4AP1 Technicien génie climatique G4A22 Technicien électricité G4A23 Technicien courants faibles G4A24	Conducteur de travaux G4A25 Technicien aménagement intérieur G4A26 Technicien jardinier G4B27 Technicien logistique G4B28	Conducteur de travaux G4A25 Technicien aménagement intérieur G4A26 Technicien jardinier G4B27 Technicien logistique G4B28	Technicien courants faibles G4A24 Technicien courants faibles G4A24 Technicien courants forts G5A22 Electricien courants faibles G5A23	Technicien hygiène sécurité G4C29 Infirmier (EPST) G4C30	Chef de cuisine cuisinier G4D31	Educateur sportif en natation ou équitation G4E32			
ADT	Plombier génie climatique G5A21		Opérateur de maintenance G5A24		Opérateur logistique G5X26		Commis cuisine et restauration G5D27		Opérateur des activités sportives G5EP1	

BAP J Gestion et pilotage

	A		B		C		D		E		F	
	Valorisation de la recherche et coopération internationale	Affaires juridiques	Administration et Pilotage	Ressources humaines	Formation continue Orientation et insertion professionnelle	Gestion financière et comptable						
IR	Responsable de la valorisation de la recherche J 1 A21	Responsable de la coopération internationale J 1 A22	Responsable des affaires juridiques J 1 B23	Responsable de l'administration et du pilotage J 1 C24	Responsable de la gestion des ressources humaines J 1 D25	Responsable de la formation continue J 1 E26	Responsable de l'orientation et de l'insertion professionnelle J 1 E27	Responsable de la gestion financière et comptable J 1 F28				
IE	Chargé de la recherche de la recherche J 2 A21	Chargé de la coopération internationale J 2 A22	Chargé des affaires juridiques J 2 B23	Chargé de gestion administrative et d'aide au pilotage J 2 C24	Chargé de la formation des ressources humaines J 2 D27	Chargé d'animation et d'ingénierie en formation continue J 2 E30	Chargé d'orientation et d'insertion professionnelle J 2 E31	Chargé de la gestion financière et comptable J 2 F32	Chargé des contrats de recherche J 2 F33	Chargé des achats et des marchés J 2 F34		
AI	Assistant en gestion administrative J 3 X21		Assistant en gestion des ressources humaines J 3 D22		Assistant de service social (EPST) J 3 D23	Assistant en ingénierie de formation continue J 3 E24	Assistant en orientation et insertion professionnelle J 3 E25	Assistant en gestion financière et comptable J 3 F26				
T	Technicien en gestion administrative J 4 X21		Gestionnaire des ressources humaines J 4 D22		Technicien en formation et en orientation-insertion professionnelle J 4 E23	Gestionnaire financier et comptable J 4 F24						
ADT	Adjoint en gestion administrative J 5 X21											

LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS UTILISÉS DANS CE DOCUMENT

ACMO	Agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité	CEST	Culture, Expression, Sciences et Technologies (IUT)
ADAENES	Attaché d'Administration de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur	CFA	Centre de Formation des Apprentis
ADJENES	Adjoint administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur	CMP	Cellule des marchés publics
ADJA	Adjoint administratif	CNAB	Labo. de Chimie Nucléaire de Bordeaux-Gradignan
ADT	Adjoint technique de recherche et de formation	CNIC	Centre de Neurosciences Intégratives Cognitives
AENESR	Administrateur de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche	COLBIO	Collections de Biologie
AGORA	Cellule Agora	CONS	Conservateur
AMIE	Appui aux Méthodes Innovantes d'Enseignement	CONS GNL	Conservateur général
ANIMALERIE	Animalerie Mutualisée	CPMOH	Centre de Physique Moléculaire Optique et Hertzienne
ANT	Contractuel	CPSI	Cellule de Pilotage et Système d'Information
ANTPHASE	Antenne Cellule PHASE	CR	Chargé de Recherche
APAENES	Attaché principal d'administration de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur	CR-IMA	Centre de Ressources Ingénierie et Maintenance Aéronautique
AR	Attaché de Recherche	CRAGRO	Centre de ressources agro-alimentaire
ASI	Assistant ingénieur de recherche et de formation	CRED	Centre de Recherche Etudes et Développement
ASTRO	Astronomes et physiciens	CREEA	Centre de Ressources Electronique Electrotechnique Automatique
ATARF	Attachés d'Administration, de Recherche et de Formation	CREMEM	Centre de Ressources en Microscopie Electronique et Microanalyse
ATER	Attaché temporaire d'enseignement et de recherche	CREMI	Centre de Ressources pour l'enseignement en Mathématiques et Informatique
BAS	Bibliothécaire Adjoint Spécialisé	CRENSCPB	Centre de ressources Commun ENSCPB
BF	Biologie du Fruit	CRIIUT	Service Informatique
BIB	Bibliothécaire	CRLAMARTINE	Centre de Ressources Chimie LAMARTINE
BIOGECO	BIOdiversité GENes et Communautés	CRLAVOISIER	Centre de Ressources LAVOISIER
BIUT	Bibliothèque de l'IUT	CRMI	Centre de Ressources Mécanique et Ingénierie
BMI	Bibliothèque de Mathématiques et Informatique	CRPFM	Centre de Ressources en Physique Formation des Maîtres
BS	Bureau des Sports	CRPHY	Centre de Ressources en Physique
BSERRES	Bibliothèque du site Michel Serres	CRPP	Centre de Recherche Paul Pascal
BSM	Bibliothèque de la Station Marine	CRTP	Centre de Ressources TP 1ère tranche
BUST	Bibliothèque Universitaire des Sciences et Techniques	CRTPRA	Centre de Ressources de Travaux Pratiques Biologie
BVE	Bureau Vie étudiante	CRSTE	Centre de Ress. des Sciences de la Terre et de la Mer
BVI	Biologie Végétale Intégrative	CSTE	Centre des Sciences de la Terre et de l'Environnement
CAE	Contrat d'accompagnement à l'Emploi	DAI	Direction des Affaires Internationales
CBMN	Chimie et Biologie des Membranes et des Nanoobjets	DAJS	Direction des Affaires Juridiques et Statutaires
CeCaMA	Centre de Caractérisation des Matériaux Avancés	DBIO	Département de Biologie
CELIA	Centre des Lasers Intenses et Applications	DEEA	Département Département d'Électronique, Électrotechnique, Automatique
CENBG	Centre d'Etudes Nucléaires de Bordeaux Gradignan	DF	Direction des Finances

DFPHR	DF - Pôle Hors Recherche	GMP-IUT	Département Génie Mécanique et Productique
DFPMST	DF - Pôle Masse Salariale et Transverse	GREF	Groupe de Recherche sur l'Etude du Foie
DFPS	DF - Pôle SAIC	HSE-IUT	Département Hygiène Sécurité Environnement
DFPR	DF - Pôle Recherche	ICMCB	Inst. de Chimie de la Matière Condensée de Bordeaux
DI	Département Informatique	IECB	Institut Européen de Chimie et Biologie
DIM	Département Ingénierie Mathématiques	IGE	Ingénieur d'étude de recherche et de formation
DISVE	Direction de la scolarité et de la Vie Etudiante	IGR	Ingénieur de recherche
DL	Département Licence	ILP	Institut Lasers et Plasmas
DMAI	Département Mécanique Aéronautique et Ingénierie	IMB	Institut de Mathématiques de Bordeaux
DMP	Département Mathématiques Pures	IMPRIMERIE	Imprimerie centrale
DMP-IUT	Département de Mesures Physiques	IMS	Laboratoire d'Intégration du Matériau au Système
DPHY	Département de Physique	INB	Institut des Neurosciences de Bordeaux
DPI	Direction du Patrimoine Immobilier	INDL	Institut National du Développement Local
DR	Directeur de Recherche	INFO-IUT	Département Informatique IUT
DRED	Direction de la Recherche et des Etudes Doctorales	ING TELECOM	Ingénieur des télécommunications
DRH	Direction des Ressources Humaines	IPF	Institut de Physique Fondamentale
DRRT	Déleg. Régionale à la Recherche et à la Technologie	IREM	Institut de Recherche pour l'Enseignement des Mathématiques
DSC	Direction des Services Comptables	ISM	Institut des Sciences moléculaires
DSCCHI	Département des Sciences Chimiques	ISVV	Institut des sciences de la vigne et du vin
DSG	Direction des Services Généraux	IUT BX1	Institut Universitaire de Technologie Bordeaux 1
DSTM	Département des Sciences de la Terre et de la Mer	LAB	Laboratoire d'Astrophysique de Bordeaux
DUSA	Département Universitaire des Sciences d'Agen	LaBRI	Laboratoire Bordelais de Recherche en Informatique
ECO	Espace Conseil Orientation Emploi	LAMEFIP	Laboratoire Matériaux Endommagement Fiabilité et Ingénierie des Procédés
ED	Ecole Doctorale	LCPO	Laboratoire de Chimie des Polymères Organiques
ED CHI	Ecole Doctorale des Sciences Chimiques	LCTS	Laboratoire des Composites Thermostructuraux
ED MI	Ecole Doctorale des Sciences Chimiques	LGM ² B	Laboratoire de Génie Mécanique et Matériaux de Bordeaux
ED SE	Ecole Doctorale des Sciences Chimiques	LMMA	Lab. des Mécanismes Moléculaires de l'Angiogenèse
ED SPI	Ecole Doctorale des Sciences Chimiques	LMP	Laboratoire de Mécanique Physique
ED SVS	Ecole Doctorale des Sciences Chimiques	LOF	Laboratoire du Futur
EGFV	Ecophysiologie et Génomique Fonctionnelle de la Vigne	LTR	Lecteur
EMI	Ecole Mathématiques et Informatique	MAC	Mouvement Adaptation Cognition
EPISTEME	Laboratoire Epistémé	MAG	Magasinier de Bibliothèque
EPOC	Environnement et Paléoenvironnements Océaniques	MCF	Maître de Conférences
FCA	Formation Continue et de l'Apprentissage	MCF MT	Maître de Conférence associé à mi-temps
FC-IUT	Service de Formation Continue IUT	MEDIADOC	Antenne SCD MEDIADOC
GACO-IUT	Département Gestion Administrative et Commerciale	ML	Maître de langue
GC-IUT	Département Génie Civil	MON	Moniteur
GEII-IUT	Département Génie Electrique et Informatique	NuAGe	Unité de Nutrition Aquaculture et Génomique
GF-IUT	Service de Gestion Financière IUT		
GHYMAC	Géosciences HYdrosciences Matériaux Construction		

OASU	Observatoire Aquitain des Sciences de l'Univers	SCOL-IUT	Service de la Scolarité IUT
OMEGA	Espace Oméga	SCOM	Service Communication
PACEA	De la Préhistoire à l'Actuel : Culture Environnement et Anthropologie	SDIL	Secteur Développement et Intégration de Logiciel
PAG	Pôle Analyse de Gestion	SFCIUT	Service de Formation Continue IUT
PAMC	Pôle Administration et Moyens Communs	SGAL	Secrétariat Général
PAST	Professeur associé mi-temps	SGASU	Secrétaire Général d'Administration Scolaire et Universitaire
PCSI	Poste Central de Sécurité Incendie	SG-DI	Service Général Direction Informatique
PEE	Pôle Etudiant, Enseignement	SGE	Service Général Enseignement
PEPS	Professeur EPS	SGFC	Service Général Fonctionnement Commun
PFR	Pôle Formation Recrutement	SGM-IUT	Département Sciences et Génie des Matériaux
PGRED	Pôle Gestion de la Recherche et des Etudes Doctorales	SHS	Service Hygiène et Sécurité
PPRED	Pôle Aide au Pilotage de la Recherche et des Etudes Doctorales	SGIUT	Services Généraux IUT
Phase	Cellule PHASE	SI-IUT	Service Informatique IUT
PhaseIUT	Cellule PHASE IUT	SINFIUT	Service Informatique IUT
PHSE	Pôle HSE	SMPP	Service Médecine de Prévention pour les Personnels
PHYS	Astronomes et physiciens	SPROD	Secteur Production
PIC	Pathologies Infectieuses et Cancers	SPROX	Secteur Assistance de Proximité
PINSADMIN	Pôle Inscription Administrative	SSCOL	Service de Scolarité
PR	Professeur des Universités	Stages	Pôle Gestion des Stages
PRAG	Professeur agrégé	ST-IUT	Service Technique
PRCE	Professeur certifié de l'enseignement secondaire	STVM	Service technique Verrerie-Mécanique
PRE	Présidence	SUAPS	Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives
PRES	Pôle de Recherche de l'Enseignement Supérieur	SUAS	Service Universitaire d'Action Sociale
PRFORM	Pôle Recherche Formation	SUIO	Pôle Espace Conseil Orientation Emploi
PSI	Pôle Système d'Information	TCH	Technicien de recherche et de formation
PTECH	Pôle technique	TIC	Département Technologies de l'Information et de la Communication
QLIO-IUT	Département Qualité Logistique Industrielle	TREFLE	Labo. Transferts Ecoulements Fluides Energétique
RH-IUT	Service des Ressources Humaines IUT	U2NS	Unité Nutrition et NeuroSciences
SADM	Secteur Administratif et Financier	UFR BIO	UFR de Sciences Biologiques
SAIC	Service d'Activités Industrielles et Commerciales	UFR CHIMIE	UFR de Chimie
SAM-IUT	Service Audiovisuel Multimédia IUT	UFR MI	UFR Mathématiques et Informatique
SASE	Secteur Assistance aux Structures d'Enseignement	UFR PHY	UFR de Physique
SC-DOSIP	Direction de l'Orientation, des Stages et de l'Insertion Professionnelle	UFR STM	UFR des Sciences de la Terre et de la Mer
SCALC	Secteur Calcul Intensif	UPCDM	Unité Protéolyse Croissance et Développement Musculaire
SC	Service Culture	US2B	Unité des Sciences du Bois et des Biopolymères
SCD	Service de Documentation	VAC	Vacataires
SCDIUT	Antenne SCD IUT		
SCO	Services Communs		

L'université est une chance. **Saisissons-la**

UNIVERSITÉ BORDEAUX 1 Sciences Technologies

351, cours de la Libération 33405 Talence Cedex

Tél. 05 40 00 60 00 - www.u-bordeaux1.fr